LES LILIACÉES;

PAR

P. J. REDOUTÉ.

FOLIO
QK495
.F38
R32
1813
t. 7

LES LILIACÉES;

PAR

P. J. REDOUTÉ.

TOME SEPTIÈME. #7

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE SEINE, HÔTEL MIRABEAU.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

1813.

Mo. Bot. Garden.
1894

MUSCARI BOTRYOIDES.

FAM. des ASPHODÈLES, *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Muscari botryoides. M. floribus globosis, inferioribus remotioribus, foliis strictis sublinearibus basi angustatis. *Fl. Franç. éd.* 3. *vol.* 3. *p.* 208. *synops.* 1927.

Hyacinthus botryoides. H. corollis globosis uniformibus: inferioribus remotioribus; foliis strictis linearibus basi angustatis canaliculatis. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 170. *Ait. Kew. ed. alt.* 2. *p.* 282.

Hyacinthus botryoides. H. corollis globosis uniformibus, foliis canaliculatis latiusculis strictis. *Lam. dict.* 1. *p.* 193.

Hyacinthus botryoides. H. corollis globosis uniformibus, foliis canaliculato-cylindricis strictis. *Lin. sp. pl.* 455. *Scop. Carn. n.* 424. *Curt. botan. mag.* 157. *Pers. enchir.* 1. *p.* 375.

Hyacinthus foliis gramineis, spicâ ovatâ, floribus globosis secundis. *Hall. Helvet.* 1246.

Hyacinthus corollis globosis. *Hort. Cliff.* 126. *Hort. Ups.* 85. *Roy. Lugd-b.* 28.

Hyacinthus corollis globosis, foliis in cylindrum convolutis. *Sauv. Monsp.* 19.

Muscari cæruleum majus. *Tournef. inst.* 347.

Hyacinthus racemosus cæruleus major. *Bauh. pin.* 42.

Hyacinthus botryoides vernus minor latifolius cæruleus inodorus *J. Bauh. hist.* 2. *p.* 572.

Hyacinthus botryoides purpureus tertius. *Clus. hist.* 1. *p.* 181.

Hyacinthus botryoides cæruleus amœnus. *Lob. ic.* 108.

MUSCARI BOTRIDE.

DESCRIPTION.

Cette jolie petite plante diffère du Muscari à grappes, avec lequel elle a d'ailleurs beaucoup de rapports, par ses feuilles plus larges et plus droites, par ses fleurs plus écartées, et par la forme presque sphérique du périgone. Sa bulbe est ovale, de la grosseur d'une petite noix, couverte de tuniques d'un brun pâle. Elle émet un faisceau de quatre ou cinq feuilles dressées, fermes, linéaires, longues de près de deux décimètres, larges d'un centimètre, courbées en gouttière, comme demi-cylindriques, striées sur le dos, un peu obtuses, d'un vert pâle. Entre ces feuilles s'élèvent, à la hauteur d'environ deux décimètres et demi, une ou deux hampes cylindriques droites, marquées de points d'un rouge brun.

Les fleurs forment une grappe longue de quatre à six centimètres, presque cylindrique, assez serrée, quoique moins que dans le Muscari à grappes. Leurs pédoncules sont longs de cinq à huit millimètres, pendants, d'un bleu pâle. A la base de chacun d'eux sont deux bractées blanches extrêmement petites, et à peine visibles.

Le perigone est en forme de grelot, à peu près sphérique, d'un bleu vif médiocrement foncé. Le bord de son ouverture présente six petites dents blanches, renversées en dehors.

Les étamines sont de moitié plus courtes que le perigone. Leurs filamens sont en forme d'alène, adhérents dans le bas, libres dans le haut. Ils supportent des anthères noires, en forme de cœur, réunies en faisceau. Le pollen est d'un jaune citrin.

L'ovaire est arrondi, vert, à trois angles obtus, rétréci en pointe dans le haut. Le style est filiforme, blanchâtre, un peu plus court que les étamines. Le stigmate est simple.

HISTOIRE

Le Muscari botride est assez commun dans les champs et les vignes de l'Europe méridionale. Il est moins répandu dans les jardins qu'il ne mériterait de l'être. C'est à M. Vandael que nous devons les individus qui ont servi à notre description et à notre figure. Il fleurit au mois d'avril.

Muscari Botryoides. *Muscari Botride.*

P.J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Muscari Botryoides. Muscari Botride.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

IXIA GRANDIFLORA.

Fam. des Iris. *Juss* —Triandrie monogynie. *Lin*

Ixia grandiflora. I. foliis subtiliter striatis, spathis aristato-laceris, tubo brevi, laciniis stellato patentibus oblongo-cuneatis apice rotundatis, staminibus lateralibus. *Liliac. n.* 139.

Ixia aristata. I. foliis linearibus, spathis aristato-dentatis. *Thunb. diss. n.* 15.

Ixia aristata. I. foliis ensiformibus, scapo subcompresso flexuoso, spathis membranaceis setaceo-laceris, corollæ tubo brevissimo. *Vahl. enum.* 2. *p.* 71.

Ixia liliago. I. glabra, foliis ensiformi-linearibus planis scapo brevioribus, floribus magnis campanulatis, tubo brevissimo, laciniis oblongis basi maculatis. *Liliac. n.* 109.

Sparaxis grandiflora. S. spathis lineatis, corollæ limbo regulari, laciniis obovato-oblongis. *Ait. Kew. ed. alt.* 1. *p.* 85.

IXIA A GRANDES FLEURS.

OBSERVATIONS.

Quoique la plante dont nous donnons ici la figure nous paraisse une simple variété de celle que nous avons déja décrite sous le même nom il y a quelques années, nous croyons utile de la faire connaître, soit parce qu'elle offre des caractères assez prononcés, soit parce que cela nous donne occasion de faire quelques remarques sur les nombreuses variétés de l'espèce à laquelle elle appartient.

Elle est plus grêle, dans toutes ses parties, que la variété multiflore. Son tubercule radical n'est guère plus gros qu'un pois. Les feuilles supérieures sont linéaires étroites. La fleur est terminale. Outre les deux bractées membraneuses et profondément découpées qui embrassent son tube, il y en a une troisième latérale plus petite, foliacée, en forme d'alène, rétrécie à son sommet en un filament que termine un faisceau de cils. Les divisions du périgone sont très-étalées, oblongues, obtuses, un peu rétrécies dans le milieu de leur longueur, d'un beau violet uniforme, avec une tache irrégulière jaune à la base.

Cette variété, dont un individu a fleuri au mois d'avril dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle, se rapproche, par sa tige uniflore, de celle que Miller a figurée, et dont Linné a fait son Ixia uniflora, mais elle en diffère par sa tige plus élancée, et par la forme plus rétrécie des divisions du périgone.

Nous avons observé dans le jardin impérial de Sèvres trois autres variétés de la même espèce, qui toutes ont la tige chargée de deux ou trois fleurs moins ouvertes que celles de la variété dont nous donnons ici la figure.

L'une d'elles, dont la fleur est d'un beau violet, avec une tache blanche en forme de V à la base de chacune des divisions du périgone, a cela de particulier, que le style dépasse beaucoup les étamines.

Les fleurs de la seconde sont intérieurement d'un blanc jaunâtre. La partie moyenne de la face externe des divisions du périgone est rayée de violet : c'est celle dont M. Gawler a donné la figure dans le numéro 779 du *Botanical Magazine*.

Les fleurs de la troisième sont d'un blanc lilas, du moins intérieurement. La face externe des divisions du périgone est plus ou moins violette. Les divisions sont terminées par une petite pointe : à leur base est une tache violette en forme de V. Si l'on en excepte la forme de cette tache et le développement un peu plus grand de la petite pointe qui termine les divisions du périgone, cette variété ressemble en tout à celle que nous avons fait connaître sous le nom d'*Ixia lilago*, et que nous avons regardée dans le temps comme une espèce distincte de l'*Ixia grandiflora* : maintenant nous sommes presque certains que ce ne sont, ainsi que l'*Ixia aristata* de Thunberg, que de simples variétés d'une même espèce, qui doit conserver le nom d'*Ixia grandiflora*, plus exact que celui d'*Ixia uniflora* donné par Linné, et plus ancien que celui d'*Ixia aristata* donné par Thunberg.

Ixia grandi flora. *Ixia à grande fleur.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

1. 2.

Ixia grandiflora. *Ixia à grande fleur.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

ALLIUM OBLIQUUM.

FAM. des ASPHODELES, *JUSS.* HEXANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Allium obliquum. A. caule planifolio umbellifero, staminibus filiformibus flore triplò longioribus, foliis obliquis. *Lin. sp. pl. 423. Mill. dict. n. 7. Lam. dict. 1. p. 65. Willd. sp. pl. 2. p. 67. Ait. Kew. ed. alt. 2. p. 233.*

Allium ramosum. *Jacq. ic. rar. 1. t. 62. Misc. 2. p. 308.*

Allium radice tunicatâ, foliis planis linearibus caulinis, capitulo umbellato. *Gmel. Sib. 1. p. 49. t. 9.*

AIL OBLIQUE.

DESCRIPTION.

Les longues étamines de cet Ail, ses feuilles linéaires obliques, et surtout le rameau axillaire qu'il émet vers le milieu de sa longueur, fournissent des caractères suffisans pour qu'on le distingue [illegible], les autres espèces du même genre. Il sort d'une bulbe oblongue ou ovale, couverte de tuniques blanches dans le bas, rougeâtres dans le haut, et émettant par sa base des fibres radicales blanches, nombreuses, assez longues. Sa tige s'élève à la hauteur de cinq à huit décimètres. Elle est droite, légèrement comprimée, glauque, couverte dans près de la moitié de sa longueur par les gaînes des feuilles. Vers le quart de sa hauteur, elle émet un rameau axillaire, nu, demi-cylindrique et dressé.

Les feuilles sont distiques et paraissent toutes sortir de la tige. Leurs gaînes sont entières, d'un vert pâle avec des lignes longitudinales plus foncées. Le limbe est linéaire, étalé, long de [illegible] deux centimètres, plane, glauque, disposé obliquement [illegible] de ses bords est plus élevé que l'autre.

Les fleurs sont verdâtres, petites, et disposées en une ombelle presque sphérique, dépourvue de bulbes. La spathe qui les entoure est à deux valves membraneuses, ovales, à peine aussi longues que les pédicelles.

Les divisions du périgone sont ovales, concaves, un peu aigues, demi-étalées, d'un vert pâle, [illegible], longues de quatre millimètres.

Les étamines sont presque trois fois plus longues que le périgone. Leurs filamens sont en forme de soies, blancs, dressés, libres dans toute leur longueur. Les anthères sont ovales, jaunes, vacillantes, très-petites.

L'ovaire est vert, ovale, un peu rétréci dans le haut, surmonté par un style blanc en forme de soie, plus court que les étamines. Le stigmate est simple.

HISTOIRE.

L'Ail oblique est originaire de Sibérie. On le cultive dans la plupart des jardins de botanique, où il vient très-bien en pleine terre.

Il fleurit au mois de juin.

Allium obliquum.

Ail oblique.

P. J. Redouté pinx.

Langlois sculp.

Allium obliquum. *Ail oblique.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

GLADIOLUS TUBIFLORUS.

FAM. des IRIS. *JUSS.* — TRIANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Gladiolus tubiflorus. G. hirsutus, foliis nervoso-plicatis, scapo tereti polystachyo, floribus distichis sursum subsecundis, tubo longissimo tereti, laciniis subæqualibus patulis oblongis.

Gladiolus tubiflorus. G. [illegible] tereti [illegible] longissimo, spathis foliisque hirsutis. *Lin. f. supl.* 96. *Lam. dict.* 2. *p.* 728.

Gladiolus tubiflorus. G. polystachyus, tubo corollæ longissimo, spathis foliisque [illegible] plicatis hirsutis. *Thunb. glad. n.* 23. *t.* 2. *f.* 2.

Gladiolus tubiflorus. G. foliis lineari-lanceolatis villosis subplicatis scapo longioribus, tubo longissimo, spathis hirsutis. *Ait. hort. Kew.* 1. *p.* 62.

Gladiolus tubiflorus. G. spicis secundis corollæ tubo longissimo, laciniis lineari-lanceolatis subæqualibus immaculatis, foliis nervoso-plicatis. *Vahl. enum.* 2. *p.* 127. *excl. syn. Lam.*

Gladiolus tubiflorus. G. [illegible] corollæ [illegible] tubo filiformi longissimo, spathis villosis [illegible] *Willd. sp. pl.* t. 219. *Enum.* 1. *p.* 6.

GLAYEUL TUBIFLORE.

DESCRIPTION.

Une bulbe ovoïde, brune, un peu déprimée, donne naissance à toute la plante. Les feuilles qui sortent de la bulbe embrassent la hampe par leurs gaines d'une manière si [illegible], qu'à peine on peut croire qu'elles n'y sont pas [illegible]. Ces feuilles ont une gaine glabre [illegible] le limbe est [illegible] forme, lancéolé, plissé longitudinalement, muni de nervures parallèles, dressé et se tenant dans une situation verticale. Il est couvert de petits poils courts, mous et nombreux; la longueur de ces feuilles varie d'un à deux décimètres, et la largeur, qui est en raison inverse de la longueur, de deux à un centimètres.

La hampe est cylindrique, presque droite, plus courte que les feuilles supérieures, hérissée de poils mols et nombreux, divisée [illegible] branches alternes, et [illegible] leur base portent des fleurs. Celles-ci sont sessiles, serrées, distiques, ou exactement alternes. Elles tendent à se diriger du côté supérieur, de sorte que chaque épi forme une espèce de nacelle concave.

La spathe est velue comme la tige, un peu ferrugineuse au sommet, composée de trois valves; l'inférieure est grande, concave, entière, embrassante, égale à la moitié de la largeur du tube. La supérieure, qui est aussi [illegible] de moitié plus courte, divisée en deux lobes aigus, munie de deux côtes saillantes, entre lesquelles est une membrane scarieuse qui forme un angle rentrant vers la fleur. La structure de cette valve est absolument semblable à celle de la valve

interne des glumes des Bromus. Lorsqu'on enlève ces deux valves, on trouve sous l'inférieure une troisième valve membraneuse comme une pellicule, entière et appliquée immédiatement sur l'ovaire, dont elle dépasse à peine la longueur.

Le périgone a le tube long de sept à huit centimètres, cylindrique, ou à peine évasé à son sommet, d'un violet très-pâle, adhérent, par sa base, avec l'ovaire. Il se divise à son sommet en six lanières ouvertes, oblongues, un peu écartées, d'un jaune abricot très-pâle, [illegible] en-dehors, surtout les extérieures, de bandes longitudinales tirant sur le violet, pourpres à leur extrémité, et les trois intérieures terminées par de petites pointes rouges [illegible] et contiguës. Les trois lanières inférieures (qui souvent paroissent supérieures à cause de la torsion du tube) sont marquées sur le milieu de leur face interne d'une belle tache rouge, plus large dans les deux latérales que dans celle du milieu. L'entrée de la gorge est marquée par dix raies rouges, savoir, deux à la base de chacune des cinq lanières intérieures. La supérieure seule en manque : celle-ci est un peu plus large que les autres, dressée et concave au commencement de la fleuraison, puis étalée comme les autres. Les étamines, insérées sur le tube, saillent un peu hors de la gorge, et sont dirigées vers le côté supérieur de la fleur. Les anthères sont linéaires, [illegible], présentent le dos à la lanière supérieure, et répandent un pollen blanchâtre.

L'ovaire est vert, ovoïde, à deux sillons situés sur son côté supérieur, à deux loges séparées par une cloison transversale. La troisième loge, dont on ne voit que le rudiment avorté, est placée sur le côté supérieur de l'ovaire. Le style est grêle, filiforme, égal à la longueur des étamines, terminé par trois stigmates [illegible].

Le fruit n'est pas venu à maturité.

HISTOIRE.

Le Glayeul tubiflore est originaire du Cap de Bonne-Espérance, et exige la même culture que ses congénères. 5

Nous le décrivons dans le Jardin de Montpellier, où il fleurit dans les premiers jours de mai.

OBSERVATIONS.

On ne peut comparer cette espèce qu'avec le *Gladiolus tubatus* et le *Gladiolus inclinatus* : elle diffère de l'un et de l'autre, parce que sa hampe se divise en plusieurs épis, que sa spathe se compose de trois valves au lieu de deux, et que sa hampe est peu ou point dejetée de côté. Il diffère en outre, 1.° du *G. tubatus* (*Jacq. ic. rar. 2. t. 264*) par ses lanières florales, toutes étalées, et dont la supérieure n'est pas sensiblement droite et concave ; 2.° du *G. inclinatus* (*Lil. n. 44.*) qui est le *G. tubiflorus* de Jacquin (*ic. rar. t. 266*), par le grand nombre et la disposition des fleurs qui composent chaque épi.

Cette plante appartient au genre très-naturel, établi sous le nom de *Babiana* par M. Gawler dans les *Annals of Botany*.

Gladiolus tubiflorus — *Glayeul tubiflore.*

P. J. Redouté pinx. — Bessin sculp.

Gladiolus tubiflorus   *Glayeul tubiflore.*

J. Redouté pinx.   Bessin sculp.

IRIS SQUALENS.

Fam. des Iris. *Juss.* — Triandrie monogynie. *Lin.*

Iris squalens. I. barbata, foliis ensiformibus glabris erectis brevioribus scapo multifloro, laciniis corollæ deflexis replicatis, erectis emarginatis. *Willd. sp. pl. 1. p. 228. Pers. ench. 1. p. 51.*

Iris squalens. I. barbata, foliis ensiformibus glabris erectis brevioribus scapo multifloro, petalis deflexis replicatis. *Thunb. diss. n. 11.*

Iris squalens. I. corollis barbatis, caule foliis altiore multifloro, petalis erectis emarginatis squalidè flavis. *Lam. dict. 3. p. 295.*

Iris squalens. I. corollis barbatis, caule foliis altiore multifloro, petalis deflexis replicatis, erectis emarginatis. *Lin. sp. pl. 56. Mill. dict. n. 2. Vahl. enum. pl. vol. 2. p. 129.*

Iris sambucina, var. β. *Gawl. in Curt. bot. mag. 787. Ait. Kew. ed. alt. 1. p. 119.*

Iris variegata. *Jacq. Austr. 1. p. 7. t. 5?*

Iris folio lato, rugoso, florum petalis repandis ex purpureo sordido pallido et luteo variis, erectis verò obsoletè et squalidè lutescentibus. *Boerh. Lugd.-b. p. 24. n. 9.*

IRIS SALE.

DESCRIPTION.

Nous sommes disposés à adopter l'opinion de M. Gawler, qui regarde cette Iris comme une simple variété de l'Iris à odeur de sureau : cependant, comme les différences qui l'en séparent paraissent constantes, et comme nous n'avons aucune preuve qu'elles puissent s'évanouir par la culture, nous suivrons encore, quant à présent, l'exemple de la plupart des botanistes, qui la considèrent comme une espèce distincte.

Sa racine charnue et noueuse donne naissance à des feuilles assez semblables à celle de l'Iris Germanique, mais plus vertes et un peu plus étroites. Sa tige s'élève de cinq à huit décimètres. Elle est cylindrique, plus ou moins rameuse, chargée de quelques feuilles semblables aux radicales, quoique plus petites. Les fleurs sont terminales, assez nombreuses, entourées de bractées ovales, concaves, un peu aiguës, d'abord légèrement foliacées, mais devenant bientôt presque entièrement membraneuses en se desséchant.

Le tube du périgone est lisse, cylindrique, d'un vert pâle, long d'un centimètre. Les trois divisions extérieures du limbe sont oblongues, entières, ou très-légèrement échancrées, plus ou moins froncées, étalées, et même un peu

recourbées en dessous. Leur couleur est pourpre vers l'extrémité, jaunâtre à la base avec des veines pourpres. Les poils ou filaments, dont leur ligne moyenne est hérissée dans la moitié de sa longueur, sont longs de trois millimètres, jaunes, tachés de pourpre à leur sommet. Les divisions intérieures sont un peu plus courtes que les extérieures, dressées, elliptiques, portées sur un onglet courbé en gouttière, ondulées, légèrement échancrées, d'un jaune grisâtre sale uniforme dans presque toute leur étendue, marquées seulement dans le bas de quelques veines d'un pourpre sale.

Les filaments des étamines sont blancs, en forme d'alêne. Ils supportent des anthères blanches et oblongues. L'ovaire est ovale-oblong, à six sillons peu profonds. Le style est soudé au tube du périgone. Les stigmates sont jaunes, ovales-oblongs. Leur lèvre externe est courte, arrondie, entière. L'interne est beaucoup plus grande, partagée en deux lobes aigus, légèrement dentelés.

HISTOIRE.

L'Iris sale est originaire des parties méridionales de l'Europe. Elle est plus répandue dans les parterres que d'autres espèces beaucoup plus jolies, et tout aussi faciles à cultiver.

Elle fleurit au mois de Juin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante de grandeur naturelle.

1. Une des divisions extérieures du périgone.
2. L'ovaire, les étamines et les stigmates.

Iris squalens.   Iris sale.

P. J. Redouté pinx.   De Gouy sculp.

Iris squalens. *Iris sale.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

IRIS PALLIDA.

Fam. des Iris. *Juss.* — Triandrie monogynie, *Lin.*

Iris pallida. I. corollis barbatis, foliis caule multifloro brevioribus, floribus sessilibus, spathis albis. *Vahl. enum. 2. p. 127.*

Iris pallida. I. barbata, foliis ensiformibus glabris falcatis brevioribus scapo multifloro, tubo longitudine germinis. *Willd. sp. pl. 1. p. 230. Ait. Kew. éd. alt. p. 119.*

Iris pallida. I. corollis barbatis, caule foliis altiore multifloro, spathis albis. *Lam. dict. 3. p. 294. Illustr. 1. p. 21.*

Iris Germanica, var. β? *Pers. enchir. 1. p. 51.*

Iris odoratissima. I. barbata, foliis ensiformibus glabris brevioribus scapo multifloro, petalis magnitudine omnibus æqualibus. *Jacq. hort. Schœnbr. 1. p. 5. f. 9.*

Iris hortensis pallide cærulea. *Bauh. pin. 31. n. 3. Tournef. inst. 358.*

Iris dilute cærulea involucro albo. *Tabern. ic. 647.*

β. minor.

Iris hortensis pallide cærulea involucro albo minor. *Tournef. inst. 358.*

IRIS PALE.

DESCRIPTION.

Cette Iris, l'une des plus belles et des plus grandes espèces que nous connaissions, sort d'une racine charnue, brunâtre, noueuse, marquée de rides transversales. Sa tige droite, cylindrique, glauque, simple dans la plus grande partie de sa longueur, rameuse dans le haut, s'élève à un mètre ou un mètre et demi de hauteur. Les feuilles radicales sont lancéolées, aiguës, un peu en forme de faux, très-glauques, larges de quatre à six centimètres, longues de deux à quatre décimètres. Les feuilles caulinaires très-peu nombreuses, sont semblables aux radicales, mais plus petites.

Les fleurs sont grandes, terminales, assez nombreuses, d'un bleu pâle. Elles exhalent une odeur agréable, analogue à celle de l'Iris plissée, mais plus faible. Les spathes qui les entourent sont formées de trois ou quatre valves ovales, concaves, obtuses, entièrement blanches et membraneuses, même avant l'épanouissement des fleurs.

L'ovaire est ovale, à six sillons peu profonds. Le tube du périgone est épais, et à peine aussi long que lui. Les divisions extérieures du limbe sont ovales-oblongues, longues de huit centimètres, très-dilatées vers leur extrémité, pendantes dans plus de la moitié de leur longueur, un peu crenelées et légèrement échancrées au sommet. La moitié inférieure de leur ligne moyenne est hérissée

de filaments blancs dans le bas, jaunes au sommet, longs de quatre à six millimètres. Leur couleur est un bleu lilas tirant sur le violet vers leur extrémité. Les divisions intérieures sont dressées, ondulées, d'un bleu lilas uniforme. Leur lame est elliptique très-large, portée sur un onglet court, [illegible] et le plus souvent [illegible].

Les filaments des étamines sont blancs, et en forme d'alêne. Les anthères sont linéaires, d'un blanc jaunâtre.

Les stigmates sont ovales lancéolés, de la même couleur que les divisions du périgone. Leur lèvre externe est très-courte, blanche et entière. L'externe est partagée en deux lobes ovales aigus, dentelés sur le bord externe.

HISTOIRE

On ne sait pas précisément quelle est la patrie de l'Iris pâle, mais on présume qu'elle est originaire du Levant. On la cultive depuis très-long-temps dans le Jardin du Muséum d'Histoire naturelle, et elle est assez répandue dans les jardins des particuliers. Elle fleurit au mois de juin et à la fin de mai.

OBSERVATIONS

On a long-temps confondu cette Iris avec l'Iris Germanique, dont elle diffère cependant par un grand nombre de caractères. Elle s'élève beaucoup plus. Ses feuilles sont plus larges et d'une couleur glauque bien plus prononcée. Les spathes sont entièrement blanches et membraneuses, même avant l'épanouissement des fleurs. Le tube du périgone atteint rarement la longueur de l'ovaire, et ne la dépasse jamais. Les divisions extérieures du limbe sont plus décidément pendantes. Tous ces caractères nous paraissent constans, et il est fort probable que si M. Dumont de Courset a cru qu'il en était différemment, cela tenait à ce qu'il n'a pas connu notre plante, mais seulement une variété de l'Iris Germanique à fleurs d'un bleu clair.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La partie inférieure de la tige, et le haut de la Plante de grandeur naturelle.

1. Une des divisions extérieures du périgone.
2. L'ovaire et les stigmates.

Iris pallida. *Iris pâle.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Iris pallida. *Iris pâle.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

COMMELINA RUBENS.

FAM. des *Joncs. Juss.*—TRIANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Commelina rubens. C. corollis inæqualibus, caulibus procumbentibus hispidis, foliis lanceolatis infernè pubescentibus, vaginis hispidis, involucris cordatis plicatis, pedunculis brevissimis.

COMMÉLINE ROUGEATRE.

DESCRIPTION.

Les espèces qui composent le genre Commeline étant très-nombreuses, mal caractérisées, et en général très-imparfaitement décrites, il est souvent fort difficile de les déterminer et de reconnaître si elles ont été déjà indiquées dans les ouvrages des botanistes, ou si elles sont entièrement nouvelles. Nous pensons, mais sans en avoir de certitude, que celle dont nous allons donner la description est dans ce dernier cas. Si nous venons à nous apercevoir que nous nous soyons [illegible]

Les tiges [illegible] plante sont [illegible] dans le bas, plus ou moins redressées dans le haut, rameuses [illegible] articulées, rougeâtres, hérissées de poils nombreux, un peu roides. La moitié environ de chacun des intervalles compris entre les articulations est [illegible] par les gaînes des feuilles.

Les feuilles sont lancéolées, rétrécies à la base, aiguës, à peu près glabres en dessus, pubescentes en dessous, un peu crépues ou ondulées sur les bords, auprès de leur [illegible]. Leur gaîne est entière ou fendue latéralement, rouge, hérissée de poils courts et nombreux, ciliée sur le bord.

Les fleurs sont disposées en faisceaux ou ombelles terminales, que supportent des pédoncules très-courts. Chacune de ces ombelles est formée de trois ou quatre fleurs, et entourée d'une spathe foliacée, en forme de cœur, pliée en carène le long de la nervure moyenne. Les pédicelles sont longs de cinq millimètres environ, assez épais. La partie du pédoncule commun, qui est renfermée dans la spathe, a près d'un centimètre.

Le périgone est à six divisions profondes, dont trois extérieures sont verdâtres, et ont l'apparence d'un calice, tandis que les autres sont bleues, et peuvent être considérées comme la corolle. Les trois premières sont petites, ovales, concaves. La supérieure est un peu plus étroite que les autres. Les trois intérieures sont beaucoup plus grandes, en forme d'as-de-pique, plus larges que

les, un peu ondulées sur les bords. Les deux supérieures sont portées par un onglet long de quatre ou cinq millimètres. L'inférieure est presque sessile.

Les trois étamines inférieures sont fertiles, presque droites, à peu près aussi longues que le perigone. Leurs filaments sont bleuâtres, en forme de soies. Ils supportent des anthères jaunes, ovales, dont la moyenne ou inférieure est échancrée et comme fourchue à la base. Les filaments des étamines stériles sont plus courts et beaucoup plus grêles. Les corps jaunes qui les surmontent sont composés de deux petites masses oblongues, arquées, réunies auprès de leur extrémité, la plus grêle par une branche transversale.

L'ovaire est ovale-triangulaire, d'un vert pâle, surmonté par un style bleuâtre difforme. Le stigmate est petit, en forme de tête, à trois lobes.

Nous n'avons pas vu le fruit.

HISTOIRE.

La Commeline rougeâtre est cultivée dans les serres et dans les couches du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Nous ignorons quelle est sa patrie.

Elle fleurit au mois d'août.

Commelina rubens. Commeline à tiges rouges.

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

Commelina rubens. *Commeline à tiges rouges.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

ALLIUM CARINATUM.

Fam. des Asphodeles. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Allium carinatum. A. caule planifolio bulbifero, staminibus subulatis. *Lin. fl. Suec. ed. 2. n. 281. Sp. pl. 426. Mill. dict. n. 11. Scop. Carn. 392. Pollich. Palat. 327. Lam. dict. 1. p. 166. Roth Germ. 1. p. 146. 2. p. 382. Willd. sp. pl. 2. p. 70. Fl. Fr. ed. 3. n. 1. 4.*

Allium carinatum. A. caule planifolio bulbifero, staminibus omnibus subulatis, spathâ aeutâ. *Smith. Fl. Brit.* [illegible]

Allium carinatum. A. caule planifolio umbellifero, staminibus subulatis, spathæ valvâ longissimâ. *Pers. enchir. 1. p. 356.*

Allium bulbo [illegible], foliis succulentis, spathâ bicorni, umbellâ bulbiferâ. *Hall. H.* [illegible]

Allium inodorum, [illegible] bulbiferâ, vaginâ bicorni, foliis carinatis. *Hall. de All.* [illegible] 2.

Allium montanum, bicorne, angustifolium, flore dilute purpurascente. *Bauh. pin. 74. Tournef. inst. 383.*

Ampeloprasum proliferum. *Lobel. ic.* 156.

Allium sive Moly montanum secundum. *Clus. hist.* 193.

AIL EN CARÈNE.

DESCRIPTION.

Une bulbe arrondie, grosse comme une cerise, couverte de tuniques blanches, membraneuses, donne naissance à une tige cylindrique, pleine, haute de quatre à cinq décimètres, d'un vert foncé.

Les feuilles sont peu nombreuses, et paraissent, au premier aspect, naître de la tige, qu'elles accompagnent jusqu'après du milieu de sa hauteur. Elles [illegible], aplaties, un peu charnues, [illegible] en gouttière, [illegible] larges de trois à cinq millimètres dans le [illegible] leur sommet, qui cependant n'est pas très-aigu.

[illegible] forment une ombelle lâche, entremêlée d'un grand nombre de [illegible] les pédicelles. Quelques-unes, suivant l'observation de Haller, que nous avons pu vérifier dans les individus que nous avons eu sous les yeux, [illegible] à l'extrémité même des pédicelles. Ceux-ci sont longs de deux à trois [illegible] et la plupart arqués. La spathe est à deux

valves lancéolées, vertes, foliacées, rétrécies au sommet en une pointe ou appendice charnue, comprimée, verte, qui atteint dans l'une des valves une longueur de quinze à vingt centimètres, et qui est un peu plus courte dans l'autre.

Le périgone est divisé, jusqu'à sa base, en six segmens d'un rouge violâtre, ovales-oblongs, très-obtus, presque point ouverts, égaux entre eux. Quelquefois les trois extérieurs sont un peu plus courts que les autres.

Les filamens des étamines sont simples, un peu en forme de soies, deux fois aussi longs que le périgone, droits et serrés les uns contre les autres. Leur couleur est la même que celle du périgone. Les anthères sont petites, ovales, noirâtres, vacillantes. Le pollen est jaune.

L'ovaire est vert, ovale-oblong, à trois sillons. Le style est en forme de soie, aussi long que les étamines, et terminé par un stigmate simple.

HISTOIRE.

L'Ail en carène croît naturellement parmi les buissons, en Angleterre, en Suède, en Allemagne, en Suisse, en Italie, dans les parties méridionales de la France. Il fleurit au mois de juillet.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une division du périgone, et l'étamine qu'elle supporte avant l'entier épanouissement de la fleur.
2. Les mêmes après leur entier développement.
3. L'ovaire et le style.

Allium carinatum. *Ail en carène.*

P. J. Redouté del. Chapuy sculp.

Allium carinatum. *Ail en carène.*

P. J. Redouté del. Chapuy sculp.

GLADIOLUS WATSONIUS.

Fam. des Iris. *Juss* — Triandrie monogynie. *Lin*

Gladiolus Watsonius. G. foliis linearis ensiformibus utrinque tricostatis, corollæ fauce cylindraceâ limbi laciniis longiore. *Ait. Kew. ed. alt.* 1 *p.* 96.
Gladiolus Watsonius. G. corollis infundibuliformibus, limbi laciniis subæqualibus, foliis linearibus ad oras revolutis. *Jacq. ic. rar.* 2 *t.* 233. *Colect.* 3. *p.* 257.
Gladiolus Watsonius. G. corollis cernuis, tubo duplici, limb. laciniis oblongis, foliis [illegible] glabris. *Thunb. diss. n.* 10 *Prodr* 8
Gladiolus præcox. G. foliis ensiformibus, apicibus tortis lineari-cruciatis corollis subcampanulatis rubris, petalis acuminatis. *Andr. bot. rep.* 1 *n.* 38

GLAYEUL A FLEURS DE WATSONIE

DESCRIPTION

La racine de ce joli Glayeul est un tubercule ovale de la grosseur d'une noisette, couvert [illegible] un peu coriaces. Sa tige est [illegible] haute de quatre décimètres, presque entièrement couverte par les gaînes des feuilles, fléchie vers le milieu de sa longueur, et arquée dans sa partie supérieure qui s'élève obliquement. Les feuilles sont peu nombreuses, caulinaires, engaînantes, étroites, linéaires, roides, glabres [illegible], creusées sur chaque face de deux sillons profonds, dont les bords semblent taillés à angle droit. Leurs gaînes sont glabres, lisses. Dans les feuilles supérieures le limbe est [illegible]

Les fleurs, dans l'individu que nous avons eu sous les yeux, étaient au nombre de deux. Il paraît qu'il y en a quelquefois jusqu'à cinq. Elles sont sessiles et enveloppées à leur base par une spathe formée de deux bractées opposées, linéaires-lancéolées, aiguës, foliacées, vertes dans toute leur étendue, plus longues, l'extérieure particulièrement, que le tube du périgone. Celui-ci présente deux parties distinctes qui forment entre elles un angle presque droit. L'inférieure est grêle, dressée, longue de trois centimètres environ, en y comprenant l'ovaire. La supérieure est beaucoup plus large, presque horizontale, [illegible]
Le limbe est divisé en six segments inégaux, lancéolés, rétrécis en pointe au sommet, d'une belle couleur ponceau clair, tachetés de jaune à l'intérieur. Le segment supérieur plus grand, et surtout plus large que les autres, s'étend horizontalement dans la direction de la partie dilatée du tube. Sa longueur est de près de quatre centimètres. Les cinq autres se renversent en dehors, et sont plus ou moins pendants

Les étamines n'atteignent que la moitié de la longueur des segments du périgone. Leurs filaments sont filiformes, d'un blanc jaunâtre, avec des taches rouges. Les anthères sont oblongues-linéaires, noirâtres, presque horizontales. Le pollen est jaune.

L'ovaire est oblong, adhérent, marqué de six stries longitudinales. Le style est filiforme, rougeâtre. Les stigmates sont en forme de massue. Leur sommet présente une cavité conique, dont les bords sont frangés.

HISTOIRE.

Le Glayeul à fleurs de Watsonie est originaire du Cap de Bonne-Espérance. Nous le décrivons et le figurons d'après un individu qui était en fleurs au mois de mai, dans le Jardin Impérial de Sèvres. Qu'il nous soit permis à cette occasion de témoigner notre reconnaissance à M. Lelieur, de Ville-sur-Arce, intendant des Jardins de Sa Majesté l'Empereur, pour l'extrême obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition un grand nombre de Liliacées rares ou nouvelles, que nous avons déjà publiées, ou que nous nous proposons de faire [illegible] ouvrage.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante de grandeur naturelle.

1. [illegible] bractées extérieures.
2. Une des bractées intérieures.
3. Une fleur fendue latéralement, et étalée.
4. L'ovaire, le [illegible], les stigmates.

Gladiolus Watsonius.　　*Glayeul à fleurs de Watsonie.*

P. J. Redouté pinx.　　*Langlois sculp.*

Gladiolus Watsonius.

Glayeul à fleurs de Watsonie.

P. J. Redouté pinx.

Langlois sculp.

AMARYLLIS JOSEPHINÆ.

FAM. des NARCISSES, *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE, *Lin.*

Amaryllis Josephinæ. A. scapo ancipite, foliis lanceolatis glabris, umbellâ [illegible] hemisphæricâ, laciniis corollarum, præsertim superiore, revolutis.

AMARYLLIS DE JOSÉPHINE.

DESCRIPTION.

De toutes les Liliacées actuellement connues, il n'en est point dont la bulbe atteigne des dimensions aussi considérables que celle de la magnifique Amaryllis [illegible] nons ici la figure, et cependant elle ne paraîtra point disproportionnée, si on a égard à l'énorme bouquet de fleurs qu'elle produit. Elle est ovale, haute de trois décimètres environ, sur près de deux de diamètre. De sa base partent des fibres radicales blanches, charnues, cylindriques, presque [illegible]

Du sommet de cette bulbe sort un faisceau de feuilles lancéolées, obtuses, glauques, glabres, entières, un peu courbées en faux, longues de huit décimètres, larges de dix à quinze centimètres. Ces feuilles se dessèchent [illegible] la fin du printemps, et font place à une hampe droite, haute de quatre décimètres, fortement comprimée, à deux tranchants, nue, d'un vert glauque, large de six [illegible]

Les [illegible] une ombelle hémisphérique, qui, dans son entier développement, a jusqu'à un mètre de diamètre. La spathe d'où elles sortent est formée de deux valves opposées, lancéolées, rougeâtres, longues de quinze centimètres, desséchées avant l'entier épanouissement des fleurs. Les pédicelles sont longs [illegible] violet rougeâtre, plus ou moins anguleux, assez gros, surtout dans le bas, nullement [illegible] tendent horizontalement. Les intérieurs sont dressés dans la plus grande partie de leur longueur, mais ils se courbent auprès de leur extrémité, qui est horizontale. Tous naissent d'une sorte de tête sphérique formée par le renflement de la partie supérieure de la hampe.

Le périgone [illegible] forme d'entonnoir, un peu courbé. Il se rétrécit à sa base en un tube court, horizontal, peu distinct de l'ovaire, d'un [illegible] Au de[illegible] le huit ou neuf centimètres, jaunes dans le bas avec la partie dorsale de la même couleur que le tube, tachetés de rouge dans leur partie moyenne, et d'une couleur ponceau assez uniforme vers leur extrémité. Ses segments, d'abord simplement ouverts dans le haut, se renversent et se roulent peu à peu en dehors [illegible] commençant par le supérieur, qui est toujours plus fortement roulé que les autres. Tous sont un peu aigus et calleux au sommet. Les [illegible] extérieurs portent en dedans une petite pointe, ou crochet pubescent.

Les filaments des étamines sont en forme d'alêne, arqués, rassemblés vers le côté inférieur de la fleur, plus courts que les segments du périgone, jaunes dans le bas, d'un rouge ponceau dans le haut. Les anthères sont linéaires, vacillantes, longues de deux centimètres, d'un violet pourpre avant la floraison, noirâtres après l'émission du pollen, qui est jaune.

L'ovaire est ovale-triangulaire, de la même couleur que les pedicelles et que le tube du périgone. Le style est filiforme, plus long et moins arqué que les filaments des étamines, et de la même couleur qu'eux. Le stigmate est simple et un peu en forme de godet.

Le fruit est une capsule membraneuse, ovale-triangulaire, à angles aigus, plane sur ses faces, brune, à trois valves, à trois loges, renfermant chacune un grand nombre de graines noires arrondies.

HISTOIRE

L'Amaryllis de Joséphine croît dans la partie méridionale de l'Afrique. Un navigateur hollandais en a rapporté une bulbe qui a été vingt ans sans fleurir dans un jardin de Hollande, et qui a commencé à donner des fleurs il y a huit ou dix ans. Cette bulbe a été ensuite acquise par Sa Majesté l'Impératrice Joséphine, et transportée dans le jardin de la Malmaison, où elle a déjà fleuri deux fois vers le milieu de l'été.

Cette belle plante, quoique personne à notre connaissance n'ait encore publié sa description, a été indiquée dans quelques catalogues sous le nom d'*Amaryllis gigantea*; mais, comme le *Crinum giganteum*, aujourd'hui classé parmi les Amaryllis par plusieurs auteurs, a reçu le même nom, nous avons cru devoir, pour éviter toute confusion, imposer un nom nouveau à notre nouvelle plante. Nous l'avons dédiée à Sa Majesté l'Impératrice Joséphine, dans le riche jardin de laquelle nous l'avons décrite et figurée. Nous avons desiré, par ce modeste hommage, signaler, autant qu'il est en nous, les services que la botanique française doit à cette illustre protectrice. Non-seulement elle permet aux botanistes d'étudier les nombreux et rares végétaux qui sont réunis dans ses jardins, mais elle en enrichit elle-même les autres établissements avec une libéralité remarquable, et une grâce qui relève le prix de ses dons. Elle connoît les mœurs de ses plantes, aime à suivre leur histoire, et mériteroit autant d'être comparée aux dames qui ont le plus illustré la botanique par leurs connaissances qu'aux princes qui l'ont honorée par leur protection.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche 370 et 371. Le haut de la hampe, les fleurs et une feuille esquissés de grandeur naturelle.

Planche 372. La bulbe et une des fibres radicales de grandeur naturelle.

Amaryllis Josephinæ.

P. J. Redouté pinx.

Amaryllis de Josephine

Lemaire sculp.

Amaryllis josephinæ. *Amaryllis de Joséphine*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

Amaryllis josephina. Amaryllis de Josephine

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

Amaryllis Josephinæ. Amaryllis de Joséphine.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Amaryllis Josephinæ. Amaryllis de Joséphine.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

CYANELLA CAPENSIS.

Fam. des Asphodèles. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Cyanella capensis. C. caule folioso paniculato, racemis divaricatis, foliis lanceolatis undulatis. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 131. *Ait. Hort. Kew. ed. alt.* 2. *p.* 265.

Cyanella capensis. C. caule folioso paniculato, racemis divaricatis, foliis lanceolatis undulatis, floribus cœruleis. *Andr. bot. rep.* 14.

Cyanella capensis. C. foliis lanceolatis undulatis, ramis divaricatis. *Thunb. Act. Holm.* 1794. *p.* 196. *Prodr.* 65.

Cyanella capensis. C. foliis undulatis, caule patentissimo. *Lin. suppl.* 201.

Cyanella capensis. C.... *Lin. sp. pl.* 442. *Jacq. Hort. Vind.* 3. *p.* 21. *t.* 35. *Lam. Dict.* 2. *p.* 231.

CYANELLE DU CAP.

DESCRIPTION.

Des bulbes arrondies déprimées, blanchâtres ou tachées de violet, souvent disposées en faisceaux, émettent chacune par le haut une tige droite, grêle, rameuse, glabre, haute de six décimètres environ. Les rameaux sont ordinairement simples et très divergents. Les feuilles, les unes radicales, les autres caulinaires, sont alongées, aiguës, d'un vert foncé, finement ciliées. Elles ont des nervures assez saillantes et hérissées dans toute leur longueur de petits tubercules qui les rendent rudes au toucher. Les premières sont ovales-lancéolées, longues d'un ou deux décimètres. Celles qui naissent de la tige sont plus longues et plus étroites.

Les fleurs forment des grappes lâches le long de la partie supérieure de la tige et des rameaux. Elles sont en général d'un beau bleu, mais dans les individus que nous avons eus sous les yeux elles étoient d'un lilas très pâle. Les pédicelles qui les supportent sont demi-étalés, longs de trois ou quatre centimètres, chargés, vers le milieu de leur longueur, d'une petite bractée verte linéaire-lancéolée. A leur base est une bractée semblable, mais plus grande, courbée en gouttière.

Le périgone est [illegible] sa base en six lanières ovales un peu irrégulières [illegible] toutes placées dans un même plan vertical. Les trois extérieures plus larges [illegible] sont terminées par une petite pointe. Les trois intérieures sont plus étroites et arrondies au sommet. Deux de ces lanières internes et l'une des externes sont rapprochées les unes des autres et pendantes, tandis que les trois autres sont dressées, ce qui donne à la fleur quelque rapport avec celle d'un Orchis.

Les filaments des étamines sont courts, épais, soudés entre eux dans une grande partie de leur longueur, libres dans le haut, d'un vert jaunâtre, peu distincts des anthères. Celles-ci sont jaunes, presque cylindriques, sans sillon marqué, rétrécies vers leur extrémité, un peu penchantes et arquées. Elles sont formées de deux loges qui s'ouvrent par un pore terminal commun, arrondi assez grand, dont le bord présente quatre petites dents blanchâtres. L'anthère inférieure, un peu séparée des autres, est déprimée et beaucoup plus large. Les ouvertures de ces deux loges sont distinctes, et consistent chacune en une petite fente terminale oblique.

L'ovaire est court, un peu prismatique, triangulaire, blanchâtre, avec des lignes vertes, les unes longitudinales, les autres transversales. Le style est blanchâtre, en forme de soie, de la longueur des étamines, déjeté vers la partie inférieure de la fleur. Le stigmate est pointu et arqué comme celui de quelques plantes légumineuses.

Le fruit, qui, dans les individus que nous avons eu sous les yeux, n'est pas parvenu à maturité, est, suivant Jacquin, une capsule de même forme que l'ovaire à trois loges et à trois valves, contenant en tout une douzaine de graines noires.

HISTOIRE

Cette Cyanelle, ainsi que les autres espèces connues du même genre, est originaire du Cap de Bonne-Espérance. Nous la décrivons d'après des individus cultivés dans les serres du jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Ils ont donné des fleurs pendant presque tout le printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Un faisceau de bulbes.
2. Une fleur et son pédicelle.
3. Les étamines grossies.
4. L'ovaire et le style grossis.

Cyanella Capensis. Cyanelle du Cap.

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Cyanella Capensis. *Cyanelle du Cap.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

ALLIUM BRACHYSTEMON.

Fam. des Asphodeles. *Juss.* Hexandrie monogynie. *Lin.*

Allium brachystemon. A. foliis linearibus radicalibus planis scapo [illegible]gioribus, umbellâ pauciflorâ capsuliferâ, corollæ [illegible] ad basin [illegible], staminibus [illegible] subæquantibus stylo corollaque [illegible] brevioribus.

AIL A PETITES ÉTAMINES

DESCRIPTION

Quoique les especes d'Ail actuellement connues soient déja extrêmement [illegible] les jardins, qui n'ont point encore été décrites. Celle-ci nous paraît être de ce nombre. Son port, ses feuilles linéaires, ses fleurs peu nombreuses, blanchâtres et portées sur des pédicelles dressés, la rapprochent un peu de l'Ail [illegible], dont elle diffère par plusieurs caractères, tels que la forme [illegible] du périgone, la ride transversale qu'elles présentent à leur base, et la petitesse des étamines.

Sa racine est une bulbe arrondie, un peu ovale, grosse comme une noisette, couverte de tuniques blanches.

Ses feuilles sont peu nombreuses, radicales, linéaires, un peu courbées en gouttière, glabres, d'un vert gai, rétrécies vers leur sommet, qui cependant est obtus, longues de trois décimètres, larges de cinq millimètres, un peu plus épaisses dans le milieu que sur les bords.

La hampe est nue, haute de quinze à vingt centimètres, grêle, cylindrique, d'un vert [illegible].

Les fleurs, au nombre de six ou huit, forment une ombelle lâche, dépourvue de bulbes. Leurs pédicelles sont dressés, longs de douze à quinze millimètres. La spathe est membraneuse, formée de deux valves lancéolées, aussi longues que les [illegible].

Le périgone est divisé jusqu'à sa base en six segmens longs de six [illegible] environ, [illegible] avec [illegible]. Tous ces segmens sont [illegible], de manière qu'on a peine à distinguer les trois intérieurs d'avec les extérieurs; ils ont à leur base une ride transversal[e].

Les étamines [illegible] de la longueur du périgone. Leurs filamens sont blancs, [illegible] en forme d'alêne. Trois d'entre eux n'ont qu'un demi-

millimetre de longueur. Les trois autres sont un peu plus longs. Les anthères sont jaunes, ovales.

L'ovaire est vert, arrondi, déprimé, surtout dans le centre, qui est concave. Le style est épais, filiforme, aussi long que le périgone, d'une couleur blanche dans le bas, et pourpre dans le haut. Le stigmate est simple.

HISTOIRE.

Nous ignorons quelle est la patrie de cet Ail. On le cultive depuis peu dans le jardin du Muséum d'Histoire naturelle, où il fleurit au mois de mai.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une des divisions du périgone avec l'étamine qu'elle supporte.
2. L'ovaire et le style de grandeur naturelle.
3. L'ovaire et le style grossis.

Allium brachystemon. *Ail à petites étamines.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Allium brachystemon. *Ail à petites étamines.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

IRIS FLAVESCENS.

FAM. des IRIS. *JUSS.* — TRIANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Iris flavescens. I. barbata, foliis lanceolatis subaphyllis caule ramoso dimidio brevioribus, spathis subfol[illegible], petalis exterioribus deflexis, interioribus obovatis [illegible] germinis longi[illegible]

IRIS A FLEURS JAUNES.

DESCRIPTION.

Une racine noueuse, charnue, semblable à celle de l'Iris germanique, donne naissance [illegible] haute [illegible] sept à huit [illegible] très rameuse dans le haut. Les feuilles, la plupart radicales et disposées sur deux rangs oppos[illegible] en [illegible] glaive [illegible] longitudinalement, hautes de deux ou trois décimètres, larges de trois ou quatre centimètres. Les feuilles caulinaires sont peu nombreuses et [illegible] petites, à l'exception de l'inférieure. Les fleurs sont réunies trois ou quatre ensemble [illegible] [illegible] ovales, obtuses, foliacées dans une grande partie de leur étendue, membraneuses à leur sommet, formant une spathe par leur réunion.

Le tube du périgone est vert, un peu triangulaire, de la même longueur que [illegible] Les divisions extérieures [illegible] sont étalées, [illegible], un peu plus étroites que celles de l'Iris germanique, presque planes, d'un blanc jaunâtre, [illegible] quelques veines [illegible] pourpre violet dans le bas, barbues jusque vers le milieu [illegible] jaune. Les divisions internes sont dressées, jaunes, entières, légèrement ondulées et crépues sur le bord. Leur lame est en forme d'ovale renversé et va graduellement en se rétrécissant jusqu'à l'onglet, dans l'intérieur duquel sont de longs poils jaunes.

L'ovaire est sessile, oblong, [illegible] Les stigmates sont ovales, lancéolés, jaunes, divisés en deux lèvres, dont l'extérieure est blanchâtre, courte, entière, [illegible] L'intérieure est divisée en deux lobes ovales, un peu aigus, mais non rétrécis en pointe, profondément dentelés sur les bords. Les filaments des étamines sont en forme d'alène, surmontés par des anthères oblongues, blanchâtres.

HISTOIRE.

Cette Iris a été introduite dernièrement au jardin du Muséum d'Histoire naturelle. On ne sait pas d'où elle est originaire. Elle fleurit au mois de juin, et [illegible] même culture que l'Iris germanique.

OBSERVATIONS.

Nous avons fait connaître successivement dans cet ouvrage plusieurs Iris à tige rameuse, à fleurs barbues, à divisions externes du perigone presque unies, et nous les avons considérées comme des especes distinctes, suivant en cela la maniere de voir de la plupart des botanistes modernes. Celle que nous venons de decrire différant autant des especes deja connues de ce groupe que celles-ci different entre elles, nous avons cru devoir la considerer comme une espece à part, d'autant plus que nous n'aurions pas su à laquelle il eût fallu préferablement la rapporter, mais nous avouons que ses caracteres distinctifs nous paraissent de peu d'importance. Nous sommes disposés à croire qu'elle appartient, ainsi que les *Iris germanica*, *sambucina*, *squalens*, *plicata*, *Swertii*, et peut-être meme que les *Iris pallida* et *florentina*, à une seule et meme espece, dans laquelle le climat, et surtout la culture, auraient apporté de nombreuses, mais non d'importantes modifications. Aucun des caracteres qui distinguent ces plantes n'est bien constant. La longueur relative des feuilles et de la tige, les ramifications plus [illegible] prononcées de cette derniere, la longueur du tube du perigone, la consistance plus ou moins foliacée des spathes, la couleur des fleurs, l'echancrure plus ou moins profonde de leurs divisions, présentent des variations assez considerables dans divers individus appartenants évidemment à la meme espece. Nous avons cru trouver un caractere plus important dans la presence ou l'absence des poils, qui herissent l'intérieur de l'onglet des divisions internes du perigone, mais nous avons reconnu depuis que nous nous trompions à cet égard. Peut-etre serait-il convenable de reunir en consequence toutes ces especes sous un nom commun, et nous le ferions nous-même, si nous ecrivions un ouvrage systematiq[illegible]

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante de grandeur naturelle.

1. Une des divisions internes du perigone.
2. L'ovaire et les stigmates.

1. 2.

Iris flavescens. Iris à fleurs jaunes.

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

Iris flavescens. Iris à fleurs jaunes.

P.J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

IRIS CRISTATA.

FAM. des IRIS, *JUSS* — TRIANDRIE MONOGYNIE. *LIN*

Iris cristata, I. barbata, barbâ cristatâ, scapo subunifloro longitudine foliorum germinibus trigonis, petalis suboequalibus. *Ait hort Kew. ed. 1 vol. 1, p. 70 ed. 2. vol. 1 p. 118. Willd. sp. pl. 1 p. 225. Mich. flor Bor Amer 1, p. 22 Smith spicil. 12 t. 13*

IRIS A CRETE

DESCRIPTION

Les [illegible] couches et [illegible] les [illegible] et [illegible] que presentent les divisions externes de son perigone sont des caracteres assez saillants pour qu'on puisse la distinguer au premier aspect des autres especes du meme genre. Sa racine est brune et noueuse. Elle émet par le haut une sorte de souche rampante tres-courte, couverte d'ecailles, de laquelle sortent sur deux rangs opposes plusieurs petits rameaux steriles, greles, couches sur la terre, couverts de feuilles comprimees en maniere de glaive, lanceolees [illegible]. Celles de ces feuilles qui naissent du sommet du rameau sont longues de dix ou douze [illegible] rougeâtre, assez semblable a celle des feuilles de quelques Commélines. La tige, [illegible] rampante, porte aussi quelques feuilles assez petites, dont les superieures, plus [illegible] opposees, forment une spathe qui enveloppe les fleurs. Celles-ci sont petites, au nombre de deux, portées sur des pedoncules [illegible] spathe, presque cylindrique, [illegible]. Les divisions exterieures du limbe [illegible] haut, d'un bleu clair dans la plus grande [illegible] etendue. Dans leur milieu est une grande tache oblongue [illegible] entoure une ligne violette. Le long de leur ligne moyenne dans les deux [illegible] de leur longueur [illegible] Les divisions interieures sont lanceolées, non etalées, retrecies dans le bas, [illegible]

L'ovaire est oblong, triangulaire, à angles assez aigus et a faces a peu pres [illegible] neures du perigone, auxquelles ils ressemblent pour la couleur, et même pour la

forme. Leur lèvre externe est blanche, étroite, arrondie, l'interne est partagée en deux lobes ovales, un peu obtus, dentelés sur les bords.

Les filaments sont d'un bleu pâle. Ils supportent des anthères linéaires, blanchâtres.

HISTOIRE.

L'Iris à crête croît naturellement dans les lieux ombragés des montagnes de la Caroline. On la cultive dans le jardin de la Malmaison. Elle y était en fleurs au mois [illegible]

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une des divisions externes du périgone.
2. L'ovaire, le style et les stigmates.
3. Le fruit.

Iris Cristata. Iris à Crête.

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

Iris Cristata. Iris à Crête.

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

GLADIOLUS CARNEUS.

Fam des Iris, *Juss* — Triandrie monogynie, *Lin*

A. floribus carneis.

Gladiolus carneus. G. caule simplicissimo, petalis superioribus divergentibus, foliis ensiformibus. *Liliac. n.° 65*, exclus. synonymis Willdenowii et Jacquini Gladiolo cuspidato referendis, in quorum loco sequentia subjicienda sunt.

Gladiolus blandus. G. corollæ tubo spathâ breviore, limbo campanulato-subringente, laciniâ supremâ concavâ, tribus inferioribus angustioribus unguiculatis. *Ait. Hort. Kew ed. alt. 1, p. 100.*

Gladiolus blandus. G. laciniis semi-campanulato-ringentibus subnutantibus, tribus subæqualibus, supremâ elliptico-concavâ, lateralibus oblongo-lanceolatis, infimis recto-patulis angustioribus, media acutiore. *Gawl. in Curt. bot. mag. 625.*

Gladiolus blandus. G. foliis lineari-lanceolatis nervosis glabris, floribus spicatis, laciniâ supremâ reflexâ, stigmatibus subbifidis. *Ait. Hort. Kew ed. 1 vol. 1 p. 64. Willd. sp. pl. 1, p. 220.*

Gladiolus campanulatus. G. foliis lanceolatis nervosis glabris, scapo subtrifloro foliis longiore, corolla subcampanulatâ pallide purpureâ, laciniis subæqualibus, stigmatibus bifidis. *Andr. bot. rep. 188?*

Gladiolus albidus. G. corolla subringente, laciniis acutis, tribus superioribus undulatis, tribus inferioribus apice convolutis, foliis ensiformibus glabris, subobtusis. *Jacq. collect. vol. 5, Ic. rar. 256.*

B. Floribus albis.

Gladiolus blandus var. β. *Gawl. in Curt. bot. mag. 648.*

Gladiolus blandus. γ. *Andr. bot. rep. 99.*

GLAYEUL COULEUR DE CHAIR.

DESCRIPTION.

Le beau Glayeul dont nous donnons ici la figure nous paraît n'être qu'une simple variété de celui que nous avons fait connaître sous le même nom dans notre soixante-cinquième numéro, mais comme il en diffère à divers égards, nous allons en donner la description.

Sa racine est un tubercule arrondi, un peu déprimé. Sa tige s'élève à quatre ou cinq décimètres. Droite dans le bas, elle se fléchit vers le milieu de sa hauteur, et prend au-dessus une direction oblique. Elle est couverte par les feuilles dans sa moitié inférieure, et d'un vert glauque dans sa moitié supérieure. Les feuilles sont peu nombreuses, linéaires, dressées, plus courtes que la tige, mar-

quées de nervures longitudinales, dont la moyenne seule est un peu saillante. Les fleurs sont au nombre de cinq environ, disposées en épis sur deux rangs presque opposés. A la base de chacune d'elles sont deux bractées lancéolées, foliacées, dont l'extérieure, aiguë et plus longue que le tube de la fleur, atteint presque l'extrémité des segments du perigone. L'intérieure est plus courte et terminée par deux petites pointes.

Le tube du perigone est caché entre les bractées. Sa longueur, en y comprenant l'ovaire, est de quatre centimètres. Sa couleur est un blanc jaune. Il va en s'élargissant vers le haut, qui est un peu arqué. Le limbe est en forme de cloche un peu [illegible], concaves, ondulées sur les bords dans leur partie supérieure. Les trois extérieures sont arrondies au sommet, qui porte une petite pointe. Les trois intérieures sont échancrées profondément. Les trois supérieures, et surtout la moyenne, sont plus larges et un peu redressées dans le haut. Leur couleur est blanche, avec une teinte rose dans la partie supérieure. Vers le lieu où la moyenne se réunit avec les latérales, est de chaque côté une tache pourpre en forme d'anneau. Les trois inférieures sont plus étroites, et entièrement blanches, à l'exception d'une tache d'un jaune très-pâle qu'elles présentent dans leur partie moyenne.

Les étamines sont de moitié plus courtes que les divisions du perigone. Leurs filaments sont en forme d'alène, blancs, arqués. Les anthères sont blanches, oblongues, linéaires.

L'ovaire est oblong, vert, à six sillons. Le style est blanc, filiforme, aussi long que les étamines. Les stigmates sont blancs, très-dilatés dans le haut, et pliés en gouttière.

HISTOIRE

Nous ignorons si la variété que nous venons de décrire a été apportée du Cap, ou si elle a été créée dans les jardins d'Europe. C'est dans le jardin impérial de Sèvres que nous avons vu les individus qui ont servi à notre description et à notre figure. Ils étaient en fleurs à la fin de mai.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante entière de grandeur naturelle

1. Une bulbe.
2. Une fleur fendue latéralement et étalée.
3. L'ovaire, le style et les stigmates.

Gladiolus Carneus. Var flore albo.

Glayeul Couleur de Chair. Var à fleurs blanches.

P. J. Redouté pinx.

Langlois sc.

Gladiolus Carneus.
Var flore albo.

Glayeul Couleur de Chair.
Var à fleurs blanches.

P. J. Redouté pinx.

Langlois sculp.

LILIUM PUMILUM.

FAM. des LIS. *JUSS.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Lilium pumilum. L. foliis linearibus subulatis sparsis glabris, floribus reflexis, corollis revolutis [illegible] glabris.

LIS NAIN.

DESCRIPTION.

Ce Lis ressemble beaucoup au *Lis pompon* et au *Lis de Calcédoine*, dont il paraît être une copie en miniature. Il diffère de l'un et de l'autre par ses feuilles glabres et non ciliées, ainsi que par sa fleur, dont les divisions ne sont hérissées à l'intérieur ni de papilles ni de tubercules. Sa racine est une bulbe blanche, oblongue, rétrécie en pointe à son sommet, formée d'écailles épaisses, qui ne s'écartent pas les unes des autres, comme cela a lieu dans la plupart des espèces de même genre. La tige [illegible] elle est très-grêle, simple, à peine haute de deux décimètres, cylindrique, glabre, feuillée dans presque toute sa [illegible].

Les feuilles sont assez nombreuses, éparses, demi étalées, linéaires, aiguës, [illegible] de six à huit centimètres, larges de deux [illegible] mètres, [illegible] d'une multitude de très petites taches oblongues blanchâtres, qui les font paraître pubescentes au premier aspect, cartilagineuses sur les bords, qui paraissent entiers à la vue simple, mais qui, vus à la loupe, présentent des dentelures [illegible] fines. Leur face supérieure est à peu près plane, l'inférieure est relevée en carène sur le dos. Les supérieures ont à leur base un faisceau de poils très-[illegible].

Du haut de la tige, qui est fortement courbée dans cet endroit, sort une fleur pendante d'un beau rouge écarlate. Son périgone est divisé jusqu'à sa base en six segments lancéolés, longs de trois [illegible] recourbés en dessus comme ceux du Lis pompon. Tous ces segments, et par[illegible] un peu obtus et ciliés au sommet. Le long de leur ligne moyenne, dans près de la moitié de leur longueur, règnent deux [illegible] peu élevées, rapprochées par leur bord libre, écartées par le bord adhérent, de manière à laisser entre elles un petit canal triangulaire. Elles sont d'ailleurs parfaitement lisses.

[illegible] dans le seul individu que nous [illegible] en fleur, étaient au [illegible] quatre, mais nous présumons que c'était un avortement accidentel, et qu'elles sont en général au nombre de six. Leurs filaments sont un peu plus courts que les divisions du périgone, droits, rapprochés les uns des autres

filiformes, un peu rétrécis vers l'extrémité, d'un rouge jaunâtre pâle. Les anthères sont oblongues, épaisses, vacillantes. Le pollen est d'un rouge safrané.

L'ovaire est prismatique, vert, long de sept à huit millimètres. Dans l'individu que nous avons vu en fleur, il était à quatre faces et à quatre sillons, mais il est probable qu'il est ordinairement sexangulaire. Le style, filiforme dans le bas, s'épaissit dans le haut, et se termine par un stigmate, qui probablement doit être à trois lobes réfléchis, mais qui n'en présentait que deux dans la fleur que nous avons décrit.

HISTOIRE.

Le Lis nain est probablement originaire du Pérou, mais nous n'en avons pas la certitude. On le cultivait, depuis quelques années, au jardin du Muséum d'Histoire naturelle, où il a fleuri cette année pour la première fois. Il est à désirer qu'on puisse le multiplier dans les jardins.

Lilium pumilum. *Lis nain.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Lilium pumilum. *Lis nain.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

ALLIUM ARENARIUM.

Fam. des Asphodèles. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Allium arenarium. A. caule planifolio [illegible] vaginis [illegible] staminibus tricuspidatis. *Lin. it. Scan. 227. Fl. Suec. ed. 2. 279. Sp. pl.* 4[illegible] *Mill. dict. n. 10. Fl. Dan. t. 290. Lam. dict. 1. p. 66. Roth Germ. 1. p. 146, 2. p. 381. Willd. sp. pl. 1. p. 66.*

Allium foliis [illegible] bulbifera, staminibus alterne trifidis. *Hall. Helv.* 122[illegible]

Allium staminibus alterne trifidis, capite bulbifero, foliis gramineis levi[illegible] serratis. *Hall. de All.* 3.

Porrum planifolium, staminibus alterne trifidis, umbella bulbifera. *Rupp. ed. Haller,* 154. *t.* 2. *f.* [illegible].

Allium [illegible] tantum bicorne latifolium, [illegible] purpurascente. *Bauh. pin.* 74.

AIL DES SABLES.

DESCRIPTION.

Cet Ail sort d'une bulbe arrondie, grosse comme une cerise. Sa tige s'élève [illegible] de six à dix décimètres. Elle est [illegible] de couleur glauque, [illegible] feuilles. Celles-ci sont [illegible] Leur gaîne est lisse, glabre, entière. Leur limbe est linéaire, plane, nullement [illegible] aigu, presque imperceptiblement [illegible] sur le bord [illegible] près du sommet, large [illegible] de deux ou trois décimètres. Sa nervure moyenne, plus grosse que les autres et finement [illegible], fait un peu saillie en dessous.

Les fleurs sont en général peu nombreuses, et leur réunion mérite à peine le nom d'*ombelle*; quelquefois même elles manquent entièrement. Elles sont remplacées par un grand nombre de petites bulbes noires, ovales, arrondies [illegible] en pointe au sommet et rassemblées en [illegible] sphérique. La spathe est membraneuse et se divise en deux valves ovales, [illegible] [illegible] le deux [illegible]

Le périgone est d'un pourpre violet. Ses segments sont ovales, obtus, longs de cinq millimètres, peu écartés les uns des autres. Tous, mais surtout les extérieurs, qui sont un peu plus petits que les autres, sont hérissés de petits tubercules rudes au toucher, qui les font paraître pubescents.

Les filaments des étamines sont aplatis, blancs dans le bas, violets dans le haut. Trois d'entre eux, plus larges que les autres, se divisent en trois pointes, dont la moyenne, beaucoup plus courte, porte l'anthère. Les deux autres plus longues se terminent par un filament capillaire. Les anthères sont ovales, noirâtres, enfermées dans le périgone. Souvent deux ou trois étamines avortent, ou se soudent avec celles qui sont à côté d'elles.

L'ovaire est ovale, un peu rétréci en pointe, à six sillons, vert dans le bas, violâtre dans le haut, surmonté par un style blanc beaucoup plus court que lui. Le stigmate est simple.

HISTOIRE.

L'Ail des sables croît naturellement en Suisse, en Allemagne, dans le nord de l'Europe. Nous ignorons si l'on en tire nulle part quelque parti. On le cultive dans le Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Il fleurit au mois de juin.

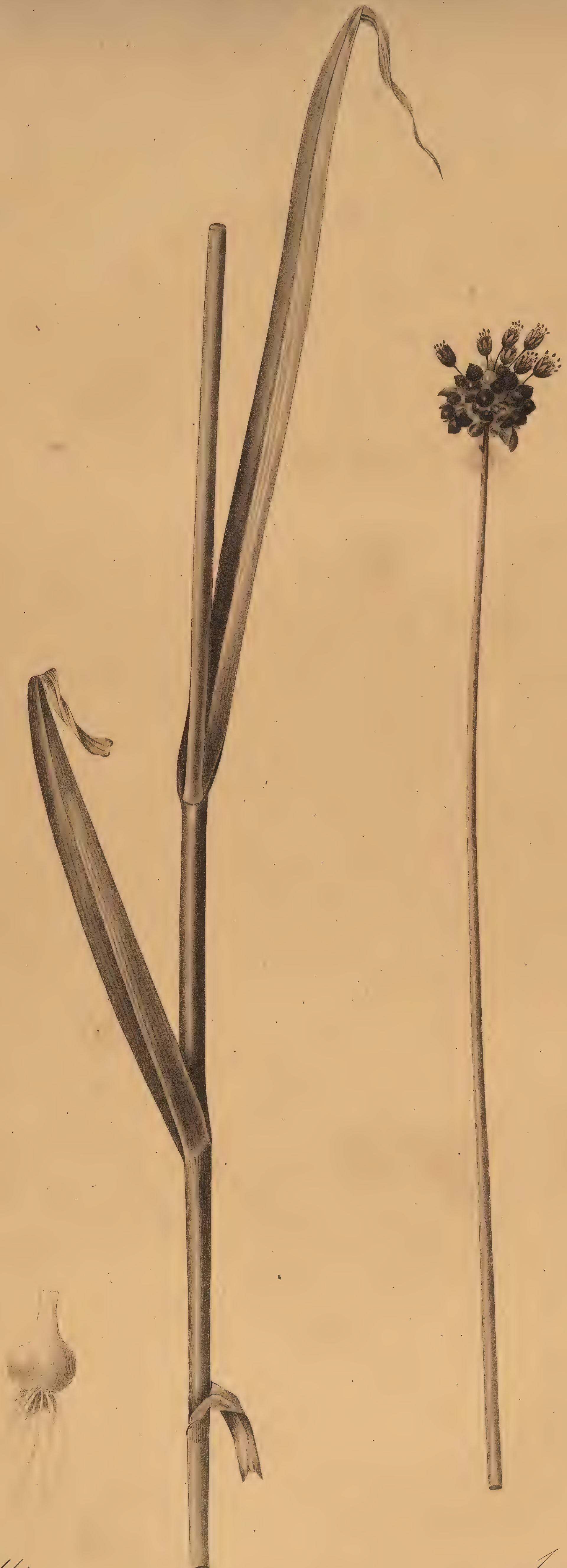

Allium Arenarium. Ail des sables.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Allium Arenarium. Ail des sables.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

ASPHODELUS CAPILLARIS.

Fam. des Asphodèles. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Asphodelus capillaris. A. foliis subulatis triquetris tenuissimis; floribus racemosis bracteas superantibus, corollae laciniis lineari-lanceolatis, filamentorum basi dorso glabris.

ASPHODÈLE CAPILLAIRE.

DESCRIPTION

Cet Asphodèle ressemble beaucoup à l'Asphodèle jaune, dont il est cependant bien distinct. Sa tige s'élève à la hauteur d'un mètre. Dans sa moitié inférieure, elle est entièrement cachée par ses feuilles. Sa moitié supérieure est en partie nue, glabre, cylindrique. Elle porte au-dessous des fleurs un petit nombre de larges bractées.

Les feuilles sont extrêmement nombreuses, étalées, fort grêles, presque capillaires, triangulaires, glabres, aiguës, très-finement denticulées sur leurs bords, longues de quinze à vingt-cinq centimètres, dilatées à leur base qui est membraneuse, et forme une gaîne incomplète. Chacune de leurs trois faces présente deux sillons longitudinaux, dont le fond est d'une couleur glauque. La nervure moyenne qui sépare ces sillons et les angles de la [illegible] sont [illegible] verdâtre.

Les fleurs sont nombreuses et forment une grappe allongée. Leurs pédoncules sont simples, un peu épais, longs de dix ou quinze millimètres, articulés vers leur milieu, réunis trois ou quatre ensemble par petits groupes, à la base desquels est un pareil nombre de bractées membraneuses, en forme d'alène, blanches dans toute leur étendue, à l'exception de la ligne moyenne qui est brune. La longueur de ces bractées, dont l'extérieure est un peu plus grande que les autres, ne dépasse pas celle des pédicelles.

Les segments du périgone sont d'un beau jaune, lancéolés-linéaires, étalés dès leur base, [illegible] très-étroits [illegible] leur ligne [illegible] est verte. Les trois intérieurs sont un peu obtus. Les trois extérieurs sont aigus et un peu plus étroits.

Les étamines sont déjetées vers la partie inférieure de la fleur. Trois d'entre elles sont un peu plus courtes que le périgone, les trois autres le sont beaucoup plus. Leurs filaments sont filiformes, atténués au sommet, d'un blanc jaunâtre, fortement arqués. Leur base est dilatée, courbée en forme de voûte, de manière à recouvrir la partie correspondante de l'ovaire, ciliée sur les bords, glabre sur les deux faces, presque entièrement libre.

L'ovaire est extrêmement petit, vert, arrondi, à six sillons profonds. Le style [illegible] lobes.

HISTOIRE.

Nous décrivons et figurons ce bel Asphodèle d'après des individus cultivés dans les couches du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Nous [illegible] quelle est sa patrie. Il fleurit à la fin de l'été. Ses fleurs s'épanouissent à quatre ou cinq heures après midi, et sont fermées le lendemain matin. Il n'y en a jamais qu'un petit nombre d'ouvertes à la fois dans le même épi.

OBSERVATIONS.

Malgré les rapports que l'Asphodèle capillaire et l'Asphodèle [illegible] ont entre eux, on doit nécessairement les regarder comme deux espèces distinctes. L'époque de la floraison du premier, l'heure à laquelle s'épanouissent ses fleurs, la ténuité de ses feuilles, la petitesse de ses bractées, suffiraient pour le distinguer et le faire reconnaître au premier aspect. La structure des fleurs présente des caractères plus importans, quoique moins saillants, tels que la disposition des divisions du périgone qui s'écartent dès leur base, leur forme plus étroite et plus allongée, et l'absence de poils hérissant les faces ou la base des filamens des étamines. Il ne faut pas confondre notre plante avec l'*Asphodelus tauricus* dont elle diffère par plusieurs caractères sur lesquels nous reviendrons lorsque nous décrirons cette dernière espèce.

Asphodelus Capillaris. Asphodele Capillaire.

P. J. Redouté pinx. Lemaire sc.

Asphodelus Capillaris. *Asphodele Capillaire.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

CYRTANTHUS OBLIQUUS.

FAM. des NARCISSES. *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Cyrtanthus obliquus. C. foliis lineari-lanceolatis obtusis oblique flexis, corollæ tubo obverse conico. *Andr. bot. rep. t.* 265. *Pers. enchir.* 1, *p.* 352.

Cyrtanthus obliquus. C. foliis lanceolatis obtusis planis, corollis pendulis, tubo obverse conico. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 49.

Cyrtanthus obliquus. C. foliis planis obliquis, floribus pendulis. *Ait. hort. Kew. ed.* 2 *vol.* 1 *p.* 4 4. *Jacq. hort. Schœnbr.* 1, *p.* 39. *t.* 75. *Gawl. in Curt. botan. mag.* 1133.

Amaryllis umbella. A. umbella reclinatâ, corollis inæqualibus infundibuliformibus, limbo sexfido erecto, genitalibus inclusis. *L'Herit. sert. Angl.* 15. *t.* 16.

Crinum obliquum. C. foliis lanceolatis obliquis, [illegible] corollæ [illegible] glandulosis. *Lin. suppl. p.* 195. *Thunb. prod. p.* 59.

CYRTANTHE OBLIQUE.

DESCRIPTION.

La bulbe de cette belle plante est arrondie, grosse comme le poing, rétrécie vers le haut, couverte de tuniques brunes. De son sommet sort un faisceau de feuilles lancéolées-linéaires, tournées obliquement, disposées sur deux rangs opposés, longues de quatre à six décimètres, larges de trois ou quatre centimètres, obtuses, entières, glauques, planes, droites, s'enveloppant mutuellement par le bas.

A côté du faisceau formé par ces feuilles s'élève, à la hauteur de cinq ou six décimètres, une hampe droite, cylindrique, légèrement comprimée, grosse comme le doigt, glabre, verte dans le bas, rougeâtre dans le haut.

Les fleurs, au nombre de douze environ, forment une ombelle lâche, qu'entoure une spathe composée de plusieurs valves lancéolées, réfléchies, qui se dessèchent promptement. Elles sont pendantes, supportées par des pédicelles arqués, longs de deux à trois centimètres, glabres, [illegible] de pigeon. Entre ces pédicelles sont de petites bractées linéaires, membraneuses.

Le périgone est en forme [illegible] peu [illegible]. Son tube est arqué, jaune vers la base, rouge dans le reste de son étendue. Il va graduellement en s'élargissant, depuis l'ovaire jusqu'à son extrémité, qui est peu distincte du limbe. Celui-ci est divisé profondément en six segmens [illegible] ovales, égaux, non divergents. Les trois extérieurs sont aigus et terminés par une petite pointe pubescente. Les trois intérieurs sont obtus et un peu plus larges.

Les filamens des étamines sont filiformes, d'un jaune verdâtre, insérés au milieu du tube du périgone. Trois d'entre eux sont un peu plus courts que les autres. Les anthères sont droites, oblongues, cachées dans le périgone.

L'ovaire est adhérent, ovale-triangulaire, vert, lisse. Le style est filiforme, droit, verdâtre, un peu tordu en spirale, terminé par un stigmate en forme de godet, à trois lobes.

HISTOIRE.

Le Cyrtanthe oblique est originaire du cap de Bonne-Espérance. Introduit depuis une trentaine d'années dans les jardins d'Europe, il y est encore très-rare. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on le cultive dans ceux de Paris. C'est dans le jardin de M. Arcant, à Stors, près l'Isle-Adam, que nous avons vu le bel individu dont nous donnons ici la figure. Il fleurit au mois d'août.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1 Une fleur fendue latéralement et étalée.

Cyrtanthus obliquus. Cyrtanthe oblique.

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

Cyrtanthus obliquus. *Cyrtanthe oblique.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

HELICONIA HUMILIS.

Fam. des Bananiers. *Juss.*—Pentandrie monogynie. *Lin.*

Heliconia humilis. H. foliis basi angustatis apice acuminatis, spadice erecto flexuoso, spathis distinctis multifloris, nectarii lobo superiore tridentato. *Willd. sp. pl.* [illegible]

Heliconia humilis. H. foliis basi angustatis, nervis simplicissimis, nectario [illegible] *Jacq. hort. Schoenbr.* 1. p. 23. t. 48, 49.

Musa humilis. M. [illegible] quinque aut sex-floris, fructu trigono violaceo. *Aubl. fl. Guyan.* 2. p. 931.

HÉLICONIA A PETITE TIGE.

DESCRIPTION.

Le port de cette plante la rapproche beaucoup des Bananiers, genre dans lequel elle a été autrefois placée. Sa racine brune, [illegible], horizontale, vivace, émet en dessous des fibres brunes, cylindriques, nombreuses, et [illegible] naissance en dessus à une ou plusieurs tiges. Chacune de ces tiges est formée par la réunion des longs pétioles engainants qui soutiennent les feuilles, et qui s'embrassent [illegible] dans les Bananiers. [illegible] de deux [illegible] comparativement à *Heliconia Bihai* [illegible] les dimensions sont doubles, qu'elle peut mériter le [illegible] laquelle on la désignée.

Les feuilles sont assez nombreuses. Outre la partie engainante qui contribue à la formation de la tige, les pétioles [illegible] une partie libre cylindrique, un peu comprimée, [illegible] de deux ou trois décimètres. Leur limbe est long [illegible] quatre à six décimètres, ovale-lancéolé, demi-étalé, [illegible] finement ondulé sur le bord de manière à paraître crénelé. Sa nervure moyenne, très-grosse et saillante en dessous, émet [illegible] des nervures transversales plus petites, qui se portent obliquement [illegible] la feuille.

La hampe, presque entièrement cachée par les gaînes des feuilles, porte un épi de fleurs composé de cinq à onze spathes univalves, [illegible] opposées. Ces spathes, qui s'écartent de la hampe presque à angle droit, sont lancéolées [illegible] la plus grande partie de leur étendue, d'un rouge jaunâtre sur les bords. La plupart se terminent en pointe. La hampe porte à son sommet une petite feuille semblable à celles qui [illegible]. Chacune [illegible] [illegible] portées par un pédoncule commun très-court, épais, charnu, et formant un faisceau très-serré. Entre ces fleurs sont de grandes bractées membraneuses, [illegible]

Le périgone est un peu en forme [illegible], arqué, un peu renflé dans le bas. Il est formé d'une seule pièce, qui [illegible] aspect, paraît divisé en deux segmens seulement, mais un examen plus attentif montre qu'il est réellement

divisé profondément en cinq lanières, dont trois extérieures et deux intérieures. Des trois extérieures, l'une, qui occupe le côté supérieur de la fleur, est libre, lancéolée, blanche, recourbée en dessus, ou même roulée en spirale. Les deux autres sont étroites, linéaires, soudées, par leur ligne moyenne, dans la plus grande partie de leur longueur, à la plus grande des lanières internes, dont elles se sont été de simples appendices. Leur extrémité est libre, aiguë. Les deux lanières internes sont très-inégales. La plus petite, tournée vers le côté supérieur de la fleur et entièrement cachée dans le fond du tube, est en forme de spatule, longue d'un centimètre, très-étroite. Nous soupçonnons que c'est une étamine avortée. La plus grande est égale en longueur aux divisions externes, [illegible] que ses bords viennent se rejoindre en enveloppant les étamines, aiguë, entière, mais paraissant divisée en trois pointes, à cause des lanières externes qui s'en détachent près de son sommet. Elle est blanche sur le dos, verdâtre sur les bords.

Les étamines sont au nombre de cinq, un peu plus longues que le périgone. Leurs filamens sont filiformes, arqués, creusés d'un sillon longitudinal, gris dans le bas, blancs dans le haut. Les anthères sont linéaires, jaunes en dedans, [illegible] sur le dos, peu distinctes du filament, dont elles atteignent à peine l'épaisseur. [illegible]

L'ovaire est adhérent, ovale, gris, peu distinct du pédicelle court, épais et charnu qui le supporte. Le style est filiforme, arqué comme les filamens des étamines, dont il atteint la longueur, aminci dans le haut, terminé par un stigmate peu distinct, en forme de tête.

Le fruit est une capsule un peu charnue, ovale, comprimée, grosse comme un pois chiche, d'un beau bleu, à trois loges monospermes. Les graines sont grandes, noires, ovales, comprimées, osseuses.

HISTOIRE

L'Heliconia à petite tige croît dans les Savanes de Caraccas et de la Guyane. On le connaît dans ce dernier pays, suivant Aublet, sous le nom de *petit Balisier*. Nous le décrivons et le figurons d'après un individu très-beau qui a fleuri cet été dans le jardin de M. Bicquelin. Il y en avait en même temps un individu plus petit en fleurs dans les serres du jardin du Muséum d'Histoire naturelle.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Planche 382. — La plante entière réduite au quart de ses dimensions véritables.
Planche 383. Les fleurs et le haut de la tige de grandeur naturelle.

1. Une bractée.
2. Une fleur entière.
3. L'ovaire et le style, les étamines et la plus petite des divisions internes du périgone.
4. L'ovaire et le style.
5. Le fruit dans un état imparfait de maturité.
6. Le fruit mûr coupé transversalement.
7. Le même entier avec son pédicelle.
8. Une graine.

Heliconia humilis. *Heliconia à petite tige.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Heliconia humilis. *Heliconia à petite tige.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Heliconia humilis. *Héliconia à petite tige.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Heliconia humilis. *Héliconia à petite tige.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

PANCRATIUM AMBOINENSE.

Fam. des Narcisses. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Pancratium amboinense. P. foliis cordato-subrotundis petiolatis nervosis.
Pancratium amboinense. P. spathâ multiflorâ, foliis cordatis ovatis nervosis, corona dentibus sex acutis bifidis non staminiferis. *Willd. sp. pl. 2. p. 45. Pers. enchir. 1. p. 351. Ait. hort. Kew. ed. alt. 1. p. 210.*

Pancratium amboinense. P. spathâ multiflora, foliis ovatis nervosis petiolatis. *Lin. sp. pl. 419. Mill. dict. n. 5.*

Pancratium nervifolium. *Salisb. Parad.* 84. ex Aiton.

Narcissus amboinensis, folio latissimo subrotundo, floribus niveis inodoris. *Comm. hort. Amst. 1. p. 77. t. 39. Rudb. Elys. 2. p. 238. f. 17.*

Crinum nervosum. C. foliis subrotundis nervosis, filamentis basi dilatatis. *L'Herit. sert. Angl. p. 8? Willd. sp. pl. 2. p. 47.*

Cepa sylvestris. *Rumph. Amb. 6. p. 160. t. 70. f. 1.*

PANCRACE D'AMBOINE.

DESCRIPTION.

Une bulbe arrondie, grosse comme une pomme de reinette, donne naissance à des feuilles pétiolées, arrondies, au moins aussi larges que longues, échancrées à la base en forme de cœur, un peu aiguës, glabres, lisses, entières, d'un vert gai, nullement coriaces comme celles de la plupart des autres espèces du même genre, marquées de nervures longitudinales nombreuses, qui font saillie en dessous, et dont la moyenne est la plus forte. Les pétioles de ces feuilles sont longs d'un décimètre environ, demi-cylindriques, creusés d'une gouttière sur leur face interne.

La hampe est droite, cylindrique, lisse, haute de deux décimètres. Elle porte à son sommet une ombelle d'une douzaine de fleurs blanches, assez petites, sessiles, entourées par une spathe à deux valves ovales.

Le tube du périgone est cylindrique, blanc, un peu dilaté dans le haut, long de près de trois centimètres, en y comprenant l'ovaire, qui est petit, ovale, triangulaire, porté sur un pédicelle très-court. Les divisions du limbe sont demi-étalées, lancéolées, un peu en forme de spatule, blanches, longues de trois centimètres et demi, larges de douze millimètres environ.

Les étamines sont d'un tiers plus courtes que les segments du périgone. Leurs filamens sont dilatés, en forme d'alène. Ils ne sont pas réunis par une membrane commune, comme ils semblent l'être au premier aspect, et comme

ils le sont réellement dans la plupart des autres espèces de ce genre ; mais chacun d'eux a à sa base un appendice assez semblable, pour la forme, à un fer de flèche qui aurait sa pointe dirigée en bas, et dont les deux crochets seraient inégaux. Il est possible que, dans quelques individus, ces appendices, qui sont en contact par leurs bords, se soudent entre eux et forment une véritable membrane [illegible]forme. Les anthères sont oblongues, vacillantes, jaunes, longues de trois millimètres. Le style est blanc, filiforme, de [illegible], [illegible] vers [illegible]. Le stigmate est simple.

HISTOIRE

Le Pancrace d'Amboine est originaire des îles de la Sonde, mais il n'est pas sûr qu'il soit indigène d'Amboine, comme son nom l'indique. Ce nom ne lui a été donné, à ce qu'il paraît, par Commelin, qu'à cause de son analogie avec une plante décrite par Rumphius ; or il n'est point certain que ces deux plantes appartiennent à la même espèce, elles ont même été dernièrement séparées par les botanistes modernes, qui ont fait un Crinum de la plante de Rumphius, tout en conservant à celle de Commelin le nom de *Pancratium amboinense*. Quant à nous, nous sommes portés à croire qu'elles ne sont réellement pas différentes, quoique nous manquions des données nécessaires pour fixer notre opinion à cet égard.

C'est dans les serres du jardin de la Malmaison que nous avons vu l'individu dont nous donnons ici la figure. Il y était en fleurs au printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une fleur fendue latéralement et étalée.
2. [illegible] détachée.
3. L'ovaire et le style.
4. Une feuille ayant acquis son entier développement quelques mois après l'époque de la floraison.

Pancratium Amboinense — *Pancrace d'Amboine*

P. J. Redouté pinx. — Langlois sculp.

Pancratium Amboinense

Pancrace d'Amboine

P. J. Redouté pinx.

Langlois sculp.

ALLIUM AMPELOPRASUM.

Fam. des Asphodèles. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Allium ampeloprasum. A. caule planifolio umbellifero, umbellâ globosâ, staminibus tricuspidatis, petalis carinâ scabris. *Lin. sp. pl.* 423. *Hoffm. Germ.* 115. *Lam. dict.* 1. *p.* 64. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 63. *Smith. fl. Brit.* 1. *p.* 355. *Fl. Franç. éd.* 3. 1951. *Pers. enchir.* 1. *p.* 355.

Allium radice soboliferâ, foliis gramineis, spicâ sphæricâ, staminibus alternè trifidis. *Hall. Helvet. n.* 1218.

Allium staminibus alternè trifidis, foliis gramineis, floribus sphæricè congestis, radice laterali, solidâ. *Hall. de All.* 5.

Allium sphærico capite folio latiore, sive Scorodoprasum alterum. *Bauh. pin.* 74. *Rudb. elys.* 2. *p.* 16.

Porrum ampeloprasum. *Mill. dict. n.* 2.

Porrum radice laterali solidâ, foliis linearibus, caule erecto, umbellâ subglobosâ. *Roy. Lugd-b.* 40.

Scorodoprasum latifolium spontaneum Italicum floribus è rubente purpureis odoratis. *Mich. gen.* 25. *t.* 24. *f.* 5.

Scorodoprasum primum. *Clus. hist. p.* 190.

AIL FAUX POIREAU.

DESCRIPTION.

La bulbe de cet Ail atteint, dans les individus cultivés, la grosseur du poing. Elle est arrondie, bossuée et formée comme celle de l'Ail ordinaire, d'un grand nombre de bulbes plus petites, ovales, oblongues, anguleuses, rassemblées autour d'un axe commun en un faisceau qu'enveloppent des tuniques lâches, membraneuses, blanchâtres. La tige s'élève à un mètre et demi environ. Elle est [illegible] grosseur [illegible] couverte, depuis le milieu de sa longueur, par les gaînes des feuilles, nue dans le reste de son étendue, glabre, lisse, cylindrique ou [illegible], d'une couleur verte.

Les feuilles sont nombreuses, engaînantes, disposées sur deux rangs à peu près opposés. Leur gaîne est glabre, entière. Leur limbe est lancéolé-linéaire, aigu, long de trois ou quatre décimètres, large de quatre centimètres, d'un vert pâle, un peu plié le long de sa nervure moyenne, très-finement dentelé sur les bords, avec les dentelures un peu dirigées en arrière. Elles ont peu de consistance, et leur extrémité est le plus souvent tombante.

Les fleurs sont extrêmement nombreuses, assez petites, disposées en une ombelle très-serrée, à peu près sphérique, dépourvue de bulbes. La spathe

d'où elles sortent est membraneuse, caduque, fendue latéralement, surmontée par une appendice étroite, obtuse, longue de cinq ou six centimètres.

Le périgone est lilas, divisé jusqu'à sa base en six segments ovales, aigus, longs de cinq millimètres, serrés les uns contre les autres. La nervure moyenne de tous ces segments est hérissée de petites pointes, les trois extérieures se rétrécissent un peu en pointe, et sont carénés sur le dos.

Les filaments des étamines, opposés aux divisions extérieures du périgone, sont de la même longueur qu'elles, simples et dilatés dans le bas, les trois autres sont beaucoup plus grands, divisés en trois lanières grêles, dont la moyenne porte l'anthère, et les deux latérales un peu plus longues, sont terminées par un filament capillaire. Les anthères sont ovales, vacillantes, jaunes. On voit fréquemment une ou deux étamines avortées.

L'ovaire est vert, ovale, à trois sillons peu profonds. Il présente une sorte de crête transversale et circulaire vers le milieu de sa hauteur. Le style est blanchâtre, plus court que le périgone. Le stigmate est simple.

Les individus sauvages acquièrent des dimensions beaucoup moins considérables que ceux dont nous venons de donner la description, et ont une ombelle moins fournie.

HISTOIRE

L'Ail faux-Poireau est indigène du midi de l'Europe et de l'Orient. On le trouve aussi dans quelques parties de l'Angleterre et de l'Allemagne. On le cultive dans les jardins, soit comme plante d'ornement, soit surtout pour remplacer l'Ail vulgaire dont il a la saveur, et sur lequel il l'emporte par la grosseur de sa bulbe. Il fleurit au mois de juillet.

OBSERVATIONS.

Quelques [illegible] pensent que cet Ail n'est qu'une simple variété du Poireau ordinaire, dont il se rapproche beaucoup par le port. Il diffère de cette dernière espèce par sa bulbe beaucoup plus grosse, et divisée en un grand nombre de petites bulbes ovales, par ses feuilles nullement glauques et plus larges, du [illegible] dans [illegible] par son ombelle de fleurs moins sphérique, par la forme des divisions du périgone qui sont aiguës et toutes carénées sur le dos, tandis que les trois intérieures sont lisses dans le Poireau. L'odeur que les feuilles de ces deux plantes exhalent quand on les écrase est très-différente.

Allium Ampeloprasum. *Ail faux Poireau.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

Allium Ampeloprasum. Ail faux Poireau.

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

MASSONIA VIOLACEA.

Fam. des Asphodèles, *Juss.* — Hexandrie monogynie, *Lin.*

Massonia violacea. M. foliis lanceolatis, scapo brevi, floribus corymbosis, tubo acuminis patentibus duplò longiore, staminibus tubo [illegible]

Massonia violacea. M. foliis spathulatis glabris. *Andr. bot. rep. tab.* 46.

Massonia ensifolia. M. bracteis pedicellis brevioribus, corollæ laciniis revoluto-patentibus tubo pluries brevioribus, filamentis sesellinas capillaribus, a ternis longioribus, foliis lanceolatis. *Gawl. in Curt. botan. mag.* 554.

Agapanthus ensifolius. A. scapo foliis lanceolatis breviore, floribus racemosis [illegible] breviore. *Willd. sp. pl.* 48. *Pers. enchir.* 1. *p.* 351.

Polyanthes pygmæa. P. scapo racemoso, foliis [illegible] breviore. *Jacq. ic. rar.* 2. *t.* 380. *Collect. suppl.* 56. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 165. *Pers. enchir. p.* 374.

Mauhlia ensifolia. M. foliis lanceolato-ensiformibus scapo longioribus. *Thunb. prod. p.* 60.

MASSONIA VIOLETTE.

DESCRIPTION.

Cette petite plante sort d'une bulbe ovale, anguleuse, verdâtre, peu distincte [illegible] Elle est [illegible] de deux feuilles radicales opposées, et d'une hampe [illegible] Les feuilles sont lancéolées, concaves ou courbées en gouttière, [illegible] vers le bas, glabres, très-finement ciliées sur les bords, [illegible] gues de huit ou dix centimètres, marquées de nervures non-proéminentes.

La hampe est blanche, anguleuse, longue de quatre à cinq centimètres, cachée en grande partie entre les feuilles. Elle émet dans toute sa longueur, [illegible] grand nombre de pédicelles [illegible] dressés, disposés en grappes, et portant chacun une fleur lilas ou violette. À la [illegible] cinq ou six millimètres.

Le périgone est en forme d'entonnoir. Le tube est blanc, grêle, un peu renflé dans le haut, long de vingt-cinq millimètres environ. Le limbe est partagé en six lanières [illegible] violettes, renversées en dehors et plus ou moins roulées sur elles-mêmes.

Les étamines sont insérées à l'entrée du tube. Trois d'entre elles sont de la longueur des divisions du périgone, les trois autres sont [illegible] plus courtes

Leurs filaments sont blancs, filiformes, divergents. Les anthères sont ovales, vacillantes, d'une couleur noire après la floraison. Le pollen est jaune.

L'ovaire est libre, oblong, vert, légèrement triangulaire, enfermé dans le bas du tube du perigone. Le style est filiforme, droit, aussi long que les étamines. Le stigmate est peu distinct. Vu à la loupe, il paraît être en forme de godet.

HISTOIRE

La Massonie violette est originaire du cap de Bonne-Espérance. On la cultive depuis une vingtaine d'années dans les jardins de botanique. C'est dans celui du Muséum d'Histoire naturelle que nous avons vu les individus qui ont servi à notre description et à notre figure. Ils y étaient en fleur au commencement de novembre.

Massonia violacea. Massonia violette.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Maſsonia violacea. Maſsonia violette.

P.J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

ANTHOLYZA PRÆALTA.

Fam. des Iris. *Juss.* — Triandrie monogynie. *Lin.*

Antholyza præalta. A. foliis lineari-lanceolatis acuminatis, floribus distichis; bulbo depressissimo reticulato, bracteis exterioribus acuminatis integris.

ANTHOLYZE ÉLEVÉE.

DESCRIPTION.

Le port de cette Antholyze, ses dimensions plus considérables, la largeur proportionnellement plus grande de ses feuilles, la font distinguer, au premier coup d'œil, de l'Antholyze d'Éthiopie, avec laquelle elle a cependant beaucoup de rapports. Elle en diffère en outre par sa bulbe beaucoup plus grosse et plus déprimée, couverte par un réseau de fibres entrecroisées, par la forme de ses bractées, par ses fleurs, dont la gorge [illegible]

La bulbe [illegible] sept à huit centimètres, couverte de tuniques, dont [illegible] ne sont réunies par aucun parenchyme, et forment un véritable réseau. [illegible] sa partie supérieure une tige droite, haute d'un mètre et demi environ, couverte, dans la plus grande partie de sa longueur [illegible] sa partie supérieure qui est glabre, [illegible] d'un violet glauque, à peu près cylindrique.

Les feuilles [illegible], presque égales en longueur à la tige, comprimées en forme de glaive, disposées sur deux rangs opposés, droites, linéaires, [illegible] de nervures, dont la moyenne est tranchante et plus grosse que les autres.

Les fleurs sont [illegible]. Chacune d'elles est entourée à sa base par deux bractées [illegible] au sommet, dont l'extérieure est simple, rétrécie en pointe, plus longue que la partie étroite ou tube du périgone [illegible]

Le tube du périgone [illegible] deux parties distinctes, l'inférieure est grêle, arquée, [illegible], un peu dressée, longue d'un centimètre [illegible]. La partie supérieure ou la gorge, est beaucoup plus large, à peu près horizontale, longue de trois centimètres et demi, un peu arquée, à peu près cylindrique, légèrement anguleuse, d'une couleur rouge, un peu orangée. Les divisions du limbe sont inégales, [illegible] en dehors et d'une couleur moins foncée en dedans. La supérieure est horizontale, droite, en forme de spatule, un peu ondulée sur les bords, deux fois aussi longue que les autres qui sont

lancéolées, étalées, plus ou moins ondulées et contournées sur elles-mêmes. Les deux supérieures latérales et l'inférieure sont un peu plus petites que les deux autres.

Les étamines sont insérées à la base de la partie la plus large du tube du périgone. Elles sont réunies en faisceau au-dessous de la division supérieure du limbe, dont elles atteignent ou dépassent un peu la longueur. Les filamens sont en forme d'alêne, un peu arqués, jaunes dans le bas, d'un rouge écarlate dans le haut. Les anthères sont oblongues, fendues à la base, d'un pourpre violet.

L'ovaire est ovale, vert, sessile, adhérent au tube du périgone. Le style est filiforme, rouge, grêle, divisé en trois stigmates filiformes.

HISTOIRE

Cette belle plante est originaire du Cap de Bonne-Espérance. On la cultive depuis peu d'années dans le Jardin Impérial de Sèvres. Elle fleurit au milieu d'avril.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante de grandeur naturelle.

1. Une bractée extérieure.
2. Une bractée intérieure.
3. L'ovaire, le style et les stigmates.

Antholyza præalta. Antholyze élevé.

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Antholyza præalta. *Antholyze élevée.*

Redouté pinx. De Gouy sculp.

CYRTANTHUS ANGUSTIFOLIUS.

Fam. des Narcisses, *Juss.* — Hexandrie monogynie, *Lin.*

Cyrtanthus angustifolius. C. foliis linearibus canaliculatis, corollis cernuis, tubo cylindraceo. *Willd. sp. pl. 2. p. 48. Hort. Berol. 353. Pers. enchir. 1. p. 359.*

Cyrtanthus angustifolius. C. foliis obtusis mucronatis rectis, floribus cernuis. *Ait. Kew. 1. p. 414. Curt. botan. mag. 271.*

Amaryllis cylindracea. A. spatha multiflora, corollis infundibuliformibus, tubo elongato subincurvo, foliis linearibus. *L'Herit. sert. Angl. p. 5.*

Crinum angustifolium. C. foliis linearibus obtusis, corollis cylindricis, laciniis alternis intus glandulosis. *Lin. suppl. p. 195. Thunb. prodr. 59.*

CYRTANTHE À FEUILLES ÉTROITES.

DESCRIPTION.

Une bulbe ovale, grosse comme une noix muscade, retrécie dans le haut, [illegible] naissance, par son sommet, à deux feuilles linéaires, dressées, retrécies dans le haut et dans le bas, obtuses, un peu pliées en gouttière, striées sur le dos, glabres, [illegible] et glauques, longues de deux décimètres, larges de sept ou huit millimètres.

Entre ces feuilles s'élève une hampe droite, nue, glauque, à peu près cylindrique ou légèrement triangulaire, haute d'un décimètre ou un décimètre et demi. Son sommet porte de deux à cinq fleurs pédicellées, disposées en ombelle, un peu pendantes ou horizontales, entourées par une spathe dont les deux valves sont lancéolées, dressées, jaunâtres, roulées sur les bords, longues de trois centimètres. Les pédicelles [illegible], longs de deux centimètres environ, fléchis surtout à l'extrémité qui touche à la fl[illegible]

Le périgone est en forme de tube, arqué, d'un rouge écarlate. Sa longueur totale est [illegible] centimètres [illegible]. Il va [illegible] de sa base jusqu'à son extrémité, où il se divise en six lanières ovales, longues d'un [illegible], un peu obtuses, jaunâtres au sommet et sur leur face interne. Les trois extérieures portent en dedans, auprès de leur sommet, une petite pointe pubescente.

Les filaments des étamines sont [illegible] presque égaux en longueur au périgone, à la base duquel ils sont insérés, libres dans toute leur étendue, blancs, arqués, surmontés par des anthères jaunes, vacillantes, ovales

L'ovaire est ovale-triangulaire, adhérent, d'un rouge verdâtre. Le style est filiforme, blanc, un peu plus long que le perigone. Le stigmate est partagé en trois lanières presque filiformes, arquées.

HISTOIRE

Le Cyrtanthe à feuilles étroites est indigène du cap de Bonne-Espérance. Il est encore peu répandu dans les jardins, du moins dans ceux de Paris. Nous en avons vu deux individus en fleurs, l'un dans le jardin de M. Boursault, l'autre dans celui du Muséum d'Histoire naturelle. Il fleurit dans le mois de décembre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une fleur fendue latéralement et étalée.
2. L'ovaire, le style et les stigmates.

Cyrtanthus angustifolius. *Cyrtanthe à feuilles étroites.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Cyrtanthus angustifolius. *Cyrtanthe à feuilles étroites.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

KAEMPFERIA ANGUSTIFOLIA.

FAM. des BALISIERS. *Juss.* — MONANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Kaempferia angustifolia. K. foliis ob[illegible] [illegible]-petiolatis undulatis, tubo limbo duplo longiore. *Willd. enum. Hort. Berol.* 1. p. 5.
Kaempferia angu[illegible]folia. *Jacq. è Willd.*

KEMPFÉRIE A FEUILLES ÉTROITES.

DESCRIPTION.

L'on doit la connaissance de cette Kempférie à M. Willdenow, qui l'a indiquée dans son Catalogue des plantes du jardin de Berlin; mais nous ne croyons pas qu'elle ait encore été décrite nulle part, et nous n'en connaissons aucune figure. On la distingue facilement des [illegible] du même genre, à sa petitesse et à ses deux feuilles ovales-lancéolées entre la base desquelles sont les fleurs. Sa racine est formée par un faisceau de tubercules charnus, oblongs, fusiformes, donnant naissance de différents points de leur étendue à des fibres radicales, et entourant un tubercule moyen de forme sphérique et de la grosseur d'une noisette.

De cette racine sortent deux ou trois feuilles ovales-lancéolées, longues d'un décimètre ou un décimètre et demi, ondulées et crépues sur le bord, aiguës, [illegible]ières, glabres, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres en dessous, et couvertes de petits points brillants extrêmement serrés, qui ont l'apparence de fines gouttelettes de rosée. Elles sont marquées de nervures longitudinales, qui, à l'exception de la moyenne, ne font aucune saillie.

Les fleurs sont peu nombreuses, et naissent immédiatement de la racine entre les feuilles [illegible] dans la Kempférie Galanga Lin. [illegible] générale nous a paru être la même que celle des feuilles de cette dernière espèce.

Le tube du périgone est blanc, très-grêle, surtout dans le bas, deux fois aussi long [illegible] limbe. Il s'évase un peu dans le haut. Le limbe est à six divisions, dont trois extérieures et trois intérieures. Les trois premières sont [illegible] les trois autres sont [illegible] plus courtes et beaucoup plus larges [illegible] blanches, ondulées sur le bord, l'inférieure, plus grande, est [illegible], d'un pourpre violet, divisée profondément en deux lobes obtus, un peu arrondis au sommet, crénelés, marqués à leur base d'une tache plus foncée que le reste.

Le filament de l'étamine est large, pétaliforme, adhérent par le bas avec le [illegible] du périgone dans la partie supérieure duquel il est en grande partie [illegible]. Sa partie inférieure est roulée en forme de tube. Ses bords s'écartent

entre l'un de l'autre, puis se rapprochent de nouveau, et portent chacun dans cet endroit une anthère blanche perpendiculaire adhérente dans toute sa longueur. Enfin le filament s'étale une seconde fois au-dessus des anthères, et forme une lame ovale, plane, divisée en deux lobes aigus, entiers ou denticulés. Les deux anthères se touchent par leur bord libre.

Le style est filiforme, grêle, caché dans le canal formé par le filament de l'étamine. Il ne se montre qu'un peu au-dessous des anthères. Le stigmate, au contraire, se voit immédiatement au-dessus d'elles. Il est en forme de coupe demi-sphérique, ciliée sur les bords.

HISTOIRE.

On ne connoît pas la patrie du Kempferia à feuilles étroites. On la cultive depuis deux ou trois ans dans les serres du jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Elle fleurit en été.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. L'étamine.
2. Le style et le stigmate.

Kaempferia angustifolia. *Kaempferia à feuilles étroites.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sc.

Kaempferia angustifolia. *Kaempferia à feuilles étroites.*

Redouté pinx. Bessin sculp.

COMMELINA DIANTHIFOLIA.

FAM. des JONCS. *Juss.*—TRIANDRIE MONOGYNIE. *Lin*

Commelina dianthifolia. C. petalis subæqualibus, foliis lineari-lanceolatis glabris, vaginis ciliatis, involucris longè pedunculatis cordato-lanceolatis basi conduplicatis

COMMELINE A FEUILLES D'ŒILLET

DESCRIPTION

La racine de cette Commeline est composée d'un faisceau de tubercules fusiformes [illegible] entre lesquels sont des fibres radicales, rameuses. Elle donne naissance à une tige grele, foible, dressée, rameuse, articulée, haute [illegible] six et huit decimetres, verte, lég[illegible]ment pubescente dans les parties non véritablement developpées, glabre dans celles qui le sont depuis quelque temps, [illegible] distance en distance des renflements ou articulations separées par des intervalles de dix ou quinze centimetres

Les gaines des feuilles sont glabres, marquées de nervures violâtres, ciliées sur le bord, surtout dans le bas, tantot entières, tantôt fendues lateralement. Le limbe est linéaire, aigu, long d'un ou deux decimètres, à peine large d'un centimetre [illegible] de cinq nervures, très-finement ciliée. Dans les feuilles [illegible] rieures, il se retrecit vers la base qui présente de longs cils, pareils à ceux de la gaine

Les fleurs sont terminales, disposées comme dans la plupart des autres especes du meme genre. Les [illegible] sont glabres, longs [illegible] six [illegible] centimetres. Au premier aspect, ils paraissent terminaux, mais ils sont véritablement axillaires, et naissent de l'aisselle des feuilles superieures. L'involucre est lancéolé, en forme de cœur à sa base, qui est pliée longitudinalement, rétréci en pointe vers son extremité, qui est à peu pres droite et plane. Les pédicelles sont [illegible] assez [illegible], longs de six à [illegible]

[illegible] Les trois [illegible] sont vertes, ovales [illegible] petites, obtuses, à l'exception de la superieure, qui est plus etroite et aiguë. Les trois interieures, beaucoup plus grandes, sont bleues, ovales-arrondies, un peu en forme [illegible] de pique, légèrement dentelées sur le bord supportées par un onglet court. L'inferieure est presque sessile

Les étamines sont au nombre de six, dont trois steriles et trois fertiles. Les filaments de ces dernieres sont en forme de soies, glabres, bleus, arqués, dejetés vers la partie [illegible] de la fleur, aussi longs ou plus longs que le perigone. Les antheres sont ovales, bleues, inserées par le milieu, à deux loges qui

s'ouvrent en dedans. La moyenne est en forme de fer de flèche. Le filament qui la supporte est plus court et plus droit que les autres.

Les filamens des étamines stériles sont également bleus, mais plus courts et plus déliés. Les fausses anthères qu'ils supportent sont d'un jaune pâle.

L'ovaire est libre, ovale, petit, vert; le style est filiforme, très-arqué, terminé par un stigmate petit et triangulaire.

Le fruit est une capsule ovale, irrégulière, à trois loges à trois valves. Deux de ces loges contiennent chacune deux graines ovales, grises, bosselées, comme chagrinées. La troisième, qui ne s'ouvre pas naturellement, n'en renferme qu'une, qui est peut-être imparfaite.

HISTOIRE.

Nous ignorons quelle est la patrie de la Commeline à feuilles d'œillet. L'un de nous la cultive dans son jardin depuis deux ans. Les fleurs s'épanouissent de très-bonne heure, et se fanent avant huit heures du matin. Elle fleurit au commencement de juillet.

OBSERVATIONS.

La Commeline à feuilles étroites (*C. angustifolia*), indiquée dans la Flore de l'Amérique septentrionale de Michaux, ressemble beaucoup à notre plante, ainsi que nous avons pu nous en assurer en examinant les échantillons recueillis par ce célèbre voyageur; mais elle en diffère, soit parce que, suivant le caractère qu'il en a donné, ses fleurs n'ont que deux pétales, soit parce que les involucres sont beaucoup plus courts et assez semblables, pour la forme, à ceux de la Commeline commune.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante de grandeur naturelle.

1. Le fruit.
2. Une graine.

Commelina dianthifolia. *Commeline à feuilles d'Œillet.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

Commelina dianthifolia. *Commeline à feuilles d'Œillet.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

ALLIUM SPHÆROCEPHALON.

FAM. des ASPHODÈLES. *Juss.* HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Allium sphærocephalon. A. caule teretifolio umbellifero, foliis semiteretibus, staminibus tricuspidatis corollâ longioribus. *Lin. sp. pl.* 426. *Pollich. Pal.* 328. *Mill. dict. n.* 12. *Lam. dict.* 1. *p.* 66. *Hoffm. Germ.* 116. *Roth. Germ.* 1. *p.* 146, 2. *p.* 382, exclus. syn. Haller. *Desfont. fl. Atl.* 1. *p.* 291. *Fl. Franç. éd.* 3. 1975. *Pers. enchir.* 1. *p.* 356.

Allium staminibus alterne trifidis, foliis fistulosis, spicâ sphæricâ non bulbifera suberubente. *Hall. Opusc.* 353. *n.* 10.

Allium radice gemellâ, foliis fistulosis, capite sphærico, staminibus alterne trifidis. *Hall. Helvet. n.* 1220.

Allium montanum, capite rotundo. *Bauh. pin.* 75. *Rudb. elys.* 1. *p.* 157. *f.* 7. *Tournef. inst.* 291.

Allium seu Moly montanum purpureo flore. *Clus. hist.* 1. *p.* 195. *f.*

Scorodoprasum montanum juncifolium, capite rotundo dilutè janthino, floribus parvis. *Mich. gen.* 25. *t.* 24. *f.* 2.

AIL A TÊTE RONDE.

DESCRIPTION.

La bulbe de cet Ail est assez petite, ovale, couverte de tuniques membraneuses, grises ou blanchâtres. Au-dessus est une seconde bulbe plus petite, formée par la réunion d'un nombre plus ou moins grand de cayeux pédicellés qui enveloppent des tuniques membraneuses, pareilles à celles de la bulbe inférieure.

La hampe, dans la variété, dont nous donnons ici la figure, s'élève à la hauteur d'un mètre et demi. Elle est cylindrique, droite, grêle, couverte, dans son tiers inférieur, par les gaînes des feuilles, nue dans le reste de son étendue, lisse, glabre, d'un vert foncé.

Les feuilles sont engaînantes, fistuleuses, presque cylindriques, creusées en gouttière [illegible] arrondie sur leur côté interne, d'un vert foncé, glabres, entières, aiguës, un peu plus courtes que la tige.

Les fleurs sont petites, très-nombreuses, disposées en ombelle sphérique extrêmement serrée et dépourvue de bulbes. La spathe qui les entoure se déchire le plus souvent en deux valves acuminées.

Le périgone est d'une belle couleur rouge pourpre, divisé, jusqu'à sa base, en six segmens ovales, obtus, concaves, demi-étalés, longs de cinq à six millimètres. Les trois extérieurs sont souvent un peu plus courts que les autres.

Les filaments des étamines, opposés aux divisions extérieures du périgone, sont en forme d'alène, un peu dilatés dans le bas. Les trois autres sont un peu plus larges, divisés supérieurement en trois pointes, dont les deux latérales se prolongent en un filament capillaire, et la moyenne, un peu plus courte, porte une anthère jaune, ovale, vacillante. Tous dépassent le périgone. L'ovaire est ovale, surmonté par un style filiforme, aussi long que les étamines.

Les individus sauvages de cette espèce acquièrent des dimensions beaucoup moins considérables dans toutes leurs parties que la variété dont nous venons de donner la description.

HISTOIRE

L'Ail à tête ronde croît assez communément dans les bois sablonneux de la plus grande partie de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Barbarie. Il fleurit au mois d'août.

Allium sphærocephalon. *Ail à tête ronde.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

Allium sphærocephalon. *Ail à tête ronde.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

MASSONIA ANGUSTIFOLIA

Fam. des Asphodèles, *Juss.* — Hexandrie monogynie, *Lin.*

Massonia angustifolia. M. foliis [illegible] *Ait. hort. Kew.* 1, p. 405, t. 4. *Willd. sp. pl.* 2, p. [illegible] *Jacq.* [illegible] 349.

Massonia angustifolia. M. acaulis, foliis lanceo[illegible] oblongis [illegible] longiore [illegible] *Curt. botan. mag.* 736.

Massonia angustifolia. M. [illegible] lanceolatis oblongis glabris. [illegible] *suppl.* 193.

Massonia lanceolata. M. [illegible] lanceolatis [illegible] glabris. *Thunb. prod.* 60. [illegible] p. 47.

MASSONIE A FEUILLES ÉTROITES

DESCRIPTION

Une bulbe ovale [illegible] [illegible] [illegible] les feuilles [illegible] [illegible] ouvertes, glabres, un peu charnues, courbées en gouttière dans leur partie inf[illegible] est assez étroite, planes dans le reste [illegible]

Les fleurs [illegible] immédiatement de la bulbe et forment une ombelle sessile, [illegible] partie cachée entre les bases des [illegible] feuilles. La spathe qui les entoure est formée de trois folioles ovales lanceolées, rétrécies en pointe au sommet, longues [illegible] centimètres; d'autres folioles un peu plus petites [illegible] [illegible] des fleurs séparent les fleurs les unes des autres. Chaque fleuron est supporté par un pédicelle charnu, blanc, long [illegible]

[illegible] de douze millimètres. La partie supérieure est partagée en six lan[illegible] [illegible] sées et pendantes.

Les étamines sont [illegible] [illegible] Leurs filaments sont [illegible] [illegible] Les anthères sont oblongues [illegible]

L'ovaire [illegible] est filiforme, aussi long que les étamines. Le stigmate [illegible]

[illegible]

HISTOIRE

La Massonie à feuilles étroites, ainsi que toutes les espèces connues du même genre, est originaire du cap de Bonne-Espérance. L'individu dont nous donnons ici la figure est cultivé dans le riche jardin de M. Boursault. Il étoit en fleur dans le mois de décembre

---

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une bractée
2. Une fleur détachée
3. Une fleur fendue et étalée
4. L'ovaire et le style

Maſsonia Angustifolia

Maſsonie à feuilles étroites

P. J. Redouté pinx.

Chapuy sculp.

Massonia Angustifolia

Massonie à feuilles étroites

P. J. Redouté pinx.

Chapuy sculp.

MEDEOLA ANGUSTIFOLIA.

FAM. des ASPERGES. *Juss.* HEXANDRIE TRIGYNIE. *Lin.*

Medeola angustifolia. M. foliis alternis ovato lanceolatis. *Ait. Kew. p. 490. Willd. sp. pl. 2. p. 27. Pers. enchir. 1. p. 398.*
Medeola angus[illegible]. *Mill. dict. n. 2.*
Asparagus Africanus scandens [illegible] foliis angustiore. *Till. fl. Pis. 17. t. 12. f. 2.*
Asparagus volubilis. A. [illegible] volubi[illegible] lanceolatis. *Thunb. prodr. 66.*
Dracæna volubilis. D. herbacea volubilis foliis lanceolatis. *Lin. suppl. 204.*

MÉDEOLA A FEUILLES ÉTROITES.

DESCRIPTION.

La tige de cette plante est grimpante, rameuse, grêle, longue de deux mètres environ, très-visqueuse, creusée de sillons, dont les bords forment des côtes [illegible] dentées. Les rameaux s'écartent à angle droit, ils ont à leur base une feuille, et en outre une petite stipule lancéolée, membraneuse.

Les feuilles sont éparses, lancéolées-linéaires, rétrécies à leurs deux extrémités, glabres, entières, un peu arrondies au sommet, avec une très-petite pointe, presque sessiles, mais [illegible] embrassantes, longues de trois à huit centimètres, marquées de nervures longitudinales, nombreuses, dont la m[illegible] est la plus grosse, contournées à leur base de telle manière, q[illegible] bords [illegible] bas de la tige, et l'autre le haut.

Les fleurs forment de petits bouquets ou panicules à l'extrémité des rameaux. Leurs pédicelles sont rameux et visqueux, articulés [illegible] de la fleur. A leur base sont de très-petites bractées linéaires.

Le périgone est partagé, jusqu'à sa base, en six segmens étalés, ovales-lancéolés, [illegible] concaves [illegible] Les [illegible] sont verdâtres, un peu obtus [illegible] sommet. Les [illegible] sont plus obtus, blancs, un peu transparents, avec de grosses [illegible] opaques.

Les étamines sont un peu plus courtes que le périgone, à la base duquel elles sont [illegible] filiformes. Elles portent des anthères oblongues-linéaires, plus [illegible] à deux loges qui s'ouvrent latéralement.

L'ovaire est libre, arrondi, un peu [illegible] vert [illegible] par un style filiforme, blanc, égal en longueur aux étamines. Le stigmate est peu distinct. Le fruit est une baie rouge, de la grosseur d'un pois.

HISTOIRE.

La Médeole à feuilles étroites est originaire du cap de Bonne-Espérance. On la cultive dans l'orangerie du jardin de la Malmaison, où elle fleurit pendant tout l'été.

OBSERVATIONS.

C'est avec quelque doute que nous appliquons à notre plante le nom sous lequel nous la désignons. Il n'existe à notre connaissance aucune description, ni aucune bonne figure de la *Medeola angustifolia* d'Aiton, de manière que nous n'avons pu nous assurer de son identité avec la plante que nous venons de décrire. Cette dernière manque de l'un des principaux caractères assignés au genre *Medeola*, celui d'avoir trois styles, et il faudrait la regarder comme une véritable Asperge, si elle ne s'écartait pas des autres espèces de ce genre par son port et la grandeur de ses feuilles. Il est probable qu'il faudra un jour en faire un genre particulier, auquel on pourra rapporter probablement la *Medeola asparagoides*.

Medeola Angustifolia Medeole à feuilles étroites

P. J. Redouté pinx. Langlois Sculp.

Medeola Angustifolia Medeole à feuilles étroites

P. J. Redouté pinx. Langlois Sculp.

ERIOSPERMUM LANCEÆFOLIUM.

FAM. des ASPHODÈLES. *Juss.*—HEXANDRIE MONOGYNIE. *Linn.*

Eriospermum lanceæfolium. E. foliis ovato-lanceolatis, margine subunculato involuto. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 111. *Pers. enchir.* 1. *p.* 368.

Eriospermum lanceæfolium. E. foliis lanceolatis. *Jacq. ic. rar.* 2. *t.* 421. *Collect. suppl.* 72.

ÉRIOSPERME A FEUILLES EN LANCE.

DESCRIPTION.

La racine de cette plante est un tubercule arrondi, bosselé, de toute l'étendue duquel naissent de longues fibres radicales.

Les feuilles sont radicales, solitaires, ou du moins il n'en naît qu'une seule de la même partie du tubercule. Elles sont supportées par un pétiole cylindrique, rougeâtre, long de cinq ou six centimètres. Le limbe est ovale-lancéolé arrondi au sommet, qui se termine cependant par une petite pointe, un peu plié le long de la nervure moyenne, légèrement ondulé sur le bord. Il est d'une couleur glauque, et parsemé d'une multitude de petits points qui ont l'apparence de poussière.

Les fleurs sont supportées par une hampe très-grêle, longue de quatre ou cinq décimètres, et naissant à côté de la feuille. Elles forment une grappe lâche, longue d'un décimètre. Leurs pédicelles sont droits, longs de quatre ou cinq millimètres. Chacun d'eux a à sa base une [illegible], à peu de chose près plus courte que lui.

Le périgone est partagé en six segmens, disposés sur deux rangs. Les trois extérieurs sont [illegible] ovales, recourbés en pointes, verts dans le milieu, blanchâtres sur les bords. Les trois intérieurs sont demi-étalés, d'une forme rhomboïdale, comme comprimés au sommet, qui est blanc et plié longitudinalement, dentelés sur le bord. Tous sont longs de six ou sept millimètres.

Les étamines n'atteignent qu'à peine la moitié de la longueur des segmens du périgone. Leurs filamens sont gros, courts, applatis, ovales à la base [illegible] au sommet en une petite pointe. Les anthères sont rondes, jaunes, insérées par leur partie moyenne à deux loges qui s'ouvrent en dedans.

L'ovaire est libre, vert, ovale, un peu triangulaire. Le style est un peu plus long que les étamines, blanchâtre, un peu épais, cylindrique. Le stigmate est peu [illegible]

Le fruit, que nous n'avons pas vu nous-mêmes, est, suivant Jacquin, une capsule arrondie, un peu oblongue, triangulaire, à trois loges, à trois valves,

oblongues, obtuses, concaves, qui s'écartent lors de l'entière maturité en manière d'étoile. Les graines sont peu nombreuses, couvertes dans toute leur étendue d'un duvet laineux.

HISTOIRE.

L'Eriosperme à feuilles en lance est originaire du cap de Bonne-Espérance, ainsi que toutes les autres espèces du même genre. On le cultive dans les serres du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une fleur grossie.
2. Une des divisions extérieures du périgone.
3. Une des divisions intérieures, vue par-dehors.
4. La même, vue par-dedans.
5. Les étamines.
6. L'ovaire et le style.

Eriospermum Lanceæfolium

Eriosperme à feuilles en lance.

P. J. Redouté pinx.

Chapuy sculp.

Eriospermum Lanceæfolium — *Eriosperme à feuilles en lance*

P. J. Redouté pinx. — Chapuy sculp.

LILIUM TIGRINUM.

Fam. des Lis. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Lilium tigrinum. L. foliis sparsis lanceolatis in axilla bulbiferis, caule villoso corollis pendulis revolutis intus maculatis.

Lilium tigrinum. L. foliis sparsis sessilibus quinquenerviis, superioribus cordato-ovatis, corollis revolutis intus papillosis. *Ait. Kew. ed. alt.* 2, *p.* 241

Lilium tigrinum. *Gawl. in Curt. botan. mag.* 1237.

Lilium speciosum. L. foliis sparsis ovato-oblongis, floribus cernuis mox revolutis, caule ramoso. *Andr. bot. rep.* 586

Lilium Sinense *Hortulan.*

Lilium pomponium, β. *Loureir. fl. Coch.* 207.

Kentan vulgò oni juri. *Kaempf. Amaen. exot. fasc.* 5. *p.* 871

LIS DE CHINE.

DESCRIPTION.

La tige de [illegible] est [illegible] pl[illegible] [illegible] gre[illegible] [illegible] poils [illegible] [illegible] [illegible] chargée de feuilles dans toute son étendue, à l'exception de sa base.

Les feuilles sont éparses, linéaires-lancéolées, rétrécies à leurs deux extrémités, [illegible], entières, glabres, d'un vert foncé et luisantes en dessus, plus pâles en dessous. Les feuilles supérieures sont beaucoup plus petites, ovales-lancéolées. A l'aisselle des unes et des autres sont deux ou trois petites bulbes noires, luisantes, qui, étant mises en terre, donnent naissance à de nouvelles plantes. La plupart de ces bulbes tombent à l'époque de la floraison.

Dans les jeunes individus, et celui [illegible] la figure [illegible] dans ce cas, la tige ne porte qu'une seule fleur, mais dans les individus âgés il y a sur la même tige un assez grand nombre de fleurs disposées en panicule terminal. Les fleurs sont pendantes [illegible]

Le périgone est d'une belle couleur rouge, un peu orangée, parsemé [illegible] d'un grand nombre de petites taches ovales, pourpres, divisé jusqu'à sa base en six segments [illegible], bosses [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] rejoindre le pédoncule près de [illegible] le [illegible] de chacun de ces segments [illegible] de sa base deux petites [illegible] longitudinales qui, se joignant par leur bord libre, forment le long de la nervure [illegible]

ois triangulaire. Autour de ces crêtes sont des filaments longs de quatre ou cinq millimètres, les uns glabres, les autres barbus.

Les filaments des étamines sont filiformes, blanchâtres ou d'un rouge très-pâle, longs de six centimètres, droits et rapprochés les uns des autres dans leur moitié la plus proche de leur base, divergents dans le reste de leur étendue. Les anthères sont vacillantes, oblongues, d'une couleur pourpre foncé.

L'ovaire est vert, prismatique, long de quinze millimètres. Le style est égal en longueur aux étamines, plus épais que leurs filaments, un peu triangulaire, arqué. Le stigmate est d'une couleur pourpre, de forme triangulaire et semblable, pour sa disposition, à ceux des autres Lis.

HISTOIRE.

Cette plante, l'une des plus remarquables du beau genre à laquelle elle appartient, est originaire du Japon, de la Chine et des pays voisins. On l'a introduite depuis quelques années dans les jardins d'Angleterre, et depuis deux ou trois ans seulement dans ceux de Paris. C'est dans celui de M. Boursault qu'a fleuri l'individu dont nous donnons ici la figure.

Lilium tigrinum. *Lis de Chine.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

Lilium tigrinum. Lis de Chine.

P.J. Redouté pinx. Bessin sculp.

BROMELIA PINGUIN.

FAM. des ANANAS, *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE, *Lin.*

Bromelia pinguin. B. foliis ciliato-spinosis mucronatis, racemo terminali. *Lin. sp. pl.* 408. *Jacq. Amer.* 91. *Lam. dict.* 1. p. 148. *Swartz, observ.* 120. *Willd. sp. pl.* 2. p. 8. *Ait. hort. Kew. ed. alt.* 2. p. 200.

Bromelia pinguin. B. [illegible]liis aculeatis, racemo laxo terminali. *Hort. Cliff.* 129. *Roy. Lugdb.* 25. *Brown, Jam.* 193. n. 4.

Ananas Americana sylvestris [illegible]. *Plukn. Mant.* 29. t. 258. f. 4.

P[illegible]guin. *Dill. Elth.* 320. t. 240. f. 311.

ANANAS SAUVAGE.

DESCRIPTION.

Les feuilles de cet Ananas sont [illegible] nombreuses, linéaires, demi-alées [illegible] bordées [illegible] épineuses [illegible] se recourbent un peu en arrière, glabres, roides, un peu charnues. Elles atteignent [illegible] deux mètres. Elles sont larges [illegible] mètres auprès de leur base, et vont graduellement en se rétrécissant jusqu'à leur sommet, qui est aigu et épineux.

A l'époque de la floraison, [illegible] années après le développement de la plante, le centre du faisceau formé par les feuilles se gonfle et s'élève, et [illegible] décimètres, chargée dans le bas de quelques feuilles semblables à celles qui naissent de la racine, mais rouges et beaucoup plus petites. Les fleurs forment le long de cette hampe une grappe cylindrique [illegible] longue [illegible] trois décimètres. Elles sont réunies par [illegible] de pédoncules courts, épais, couverts ainsi que la hampe d'un duvet blanc [illegible] et serré, qui les fait paraître pulvérulents. A la base de chaque [illegible] de chaque fleur [illegible] une grande bractée [illegible]. Les bractées [illegible] sont foliacées, roides, [illegible] rougeâtres. Les [illegible] pubescente et d'une consistance assez singulière [illegible] à celle du papier peu collé.

Le périg[illegible] est adhérent, [illegible] ovaire [illegible] en six segments disposés sur deux rangs. Les trois extérieurs, beaucoup plus petits que les autres, sont en forme [illegible], longs de [illegible] centimètres, verts dans le bas [illegible] dans le [illegible] et [illegible] au sommet. Les trois intérieurs longs [illegible] les bords, d'un rouge lilas dans le milieu [illegible] autres, excepté au sommet, qui est obtus et un peu renversé en dehors.

Les filaments des étamines sont au nombre de six, en forme d'alène, soudés entre eux à leur base et avec le bas du périgone. Les anthères sont oblongues, fendues dans le bas, dressées. Le pollen est d'un blanc jaunâtre.

L'ovaire est ovale-triangulaire, vert, couvert du même duvet que les pédoncules, ce qui le fait paraître blanchâtre. Le style est épais, triangulaire.

Le fruit, que nous n'avons pas vu nous-même, est une baie un peu ovale, couverte d'une écorce jaune coriace. Sa pulpe est acide, d'une saveur peu agréable. Dans son intérieur est un petit nombre de graines brunâtres.

HISTOIRE.

L'Ananas sauvage croît assez communément à la Jamaïque, aux Barbades et probablement dans la plupart des Antilles. On s'en sert pour former des haies presque impénétrables, soit pour les hommes, soit pour les chevaux. Son fruit sert de nourriture à des souris, qui vivent en grand nombre à l'abri de ses feuilles.

Lorsqu'un individu a fleuri, il sort de sa racine, suivant l'observation de Jacquin, une souche d'un pouce et demi de diamètre, qui s'étend horizontalement, et qui, lorsqu'elle est parvenue à une distance suffisante de la plante-mère, se relève à angle droit, et pousse dans cet endroit de nouvelles racines et de nouvelles feuilles.

Nous décrivons cette belle plante d'après un individu qui a fleuri l'été dernier dans les serres du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle.

Bromeliæ pinguin   Ananas sauvage

P. J. Redouté pinx.   De Gouy sc.

Bromelia pinguin *Ananas sauvage*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

ANTHERICUM ANNUUM.

Fam. des Asphodèles. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Anthericum annuum. A. foliis carnosis subulatis teretiusculis, scapo subracemoso. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 145. *Pers. enchir.* 1. *p.* 369.

Anthericum annuum. A. foliis carnosis subulatis teretibus, scapo subracemoso. *Lin. sp. pl.* 446. *Ait. Kew.* 1. *p.* 450. *Lam. dict.* 1. *p.* 199. *Decand. pl. gr. n.* 8.

Anthericum foliis carnoso-subulatis teretibus. *Lin. hort. Ups. p.* 83. *n.* 3. *Mill. dict. n.* 7.

Anthericum acaule, foliis setaceis caule angustioribus. *Wach. Ultraj.* 305.

Asphodelus Africanus angustifolius luteus minor. *Tournef. inst.* 343.

ANTHERIC ANNUEL.

DESCRIPTION.

Cet Antheric croît en général par touffes serrées comme certains Aulx et plusieurs graminées. Sa racine est formée d'un grand nombre de fibres brunes longues d'un décimètre environ. Ses [illegible] les sont [illegible], en [illegible] dressées, [illegible] glauques, glabres, longues de dix à quinze centimètres.

Entre ces feuilles s'élèvent quelques hampes dressées, souvent flexueuses, à peu près cylindriques, d'un vert glauque, hautes de deux ou trois décimètres.

Les fleurs forment une grappe lâche [illegible] la moitié [illegible] à longueur de la hampe. Leurs pédicelles sont longs [illegible] centimètres, droits, divergents. Les bractées sont lancéolées, rétrécies en pointe, vertes dans le milieu, membraneuses et blanchâtres sur les bords.

Le périgone est [illegible] six segments ovales-lancéolés, persistants, ouverts en étoile, jaunes, avec une raie longitudinale verte [illegible].

Les étamines sont plus courtes que les divisions du périgone. Les filaments sont jaunes [illegible] barbus, surtout dans la partie supérieure. Les anthères sont jaunes, oblongues, vacillantes.

L'ovaire est à trois angles arrondis, à trois sillons peu profonds. Il supporte un style persistant fort court. Le stigmate est peu distinct.

Le fruit est une capsule arrondie, à trois loges, à trois valves, de même forme que l'ovaire. Chaque loge contient trois ou quatre graines tétraèdres

HISTOIRE.

L'Anthéric annuel est originaire du cap de Bonne-Espérance. On le cultive dans tous les jardins de botanique, où il se reproduit chaque année de graines. Il fleurit à la fin de l'été.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1 La capsule et le rudiment du style.

Anthericum Annuum. Antheric Annuel.

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

Anthericum Annuum. Antheric Annuel.

P.J. Redouté pinx. Langlois sculp.

HÆMANTHUS ALBIFLOS.

Fam. des Narcisses. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Hæmanthus albiflos. H. foliis ellipticis [illegible] planis glabris margine ciliatis, involucro tetraphyllo [illegible] umbella rotundata breviore, umbo patulo. *Willd. sp. pl.* 2. [illegible] *Pers. enchir.* 1. p. 348. *Gawl. in Curt. bot. mag.* 1239.

Hæmanthus albiflos. H. foliis lanceolatis [illegible], scapo hirsuto [illegible]. *Jacq. hort. Schœnbr.* 1. p. 3. t. 59.

HÉMANTHE A FLEURS BLANCHES.

DESCRIPTION.

[illegible] arrondie, grosse [illegible] vert [illegible] épaisses [illegible] hampe [illegible], hérissée de [illegible] longue [illegible] centimètres [illegible] acquérant ensuite une longueur [illegible]

Les fleurs forment au sommet de cette hampe une ombelle serrée [illegible] dans une spathe ou collerette à quatre ou six folioles à peu près égales, ovales [illegible] Des bractées linéaires, membraneuses, séparent les fleurs, qui sont supportées par des pédicelles épais, longs de cinq millimètres.

Le périgone est blanc, long de deux centimètres, divisé, dans les trois quarts de sa longueur [illegible] légèrement divergentes. Sa partie inférieure est ovoïde et séparée des étamines par [illegible]

Les étamines sont au nombre de six, presque deux fois aussi [illegible] sont filiformes, un peu en forme d'alène, blanches, droites, à peine divergentes. Ils supportent des anthères ovales, vacillantes, orangées.

L'ovaire est ovale-triangulaire, adhérent, d'un vert foncé. Le style est filiforme, droit, aussi long que les étamines. Le stigmate est petit, à trois lobes.

Le fruit est une baie arrondie, rouge, à trois loges, renfermant des semences solitaires.

Au moment de la floraison, l'on commence à apercevoir à côté [illegible] un faisceau de jeunes feuilles, qui [illegible] leur entier développement qu'après la maturité du fruit. Ces feuilles d'abord ovales [illegible] ensuite et deviennent oblongues, en forme de

large. Elles sont un peu aiguës, coriaces, d'un vert foncé sur leur surface interne, d'un vert plus pâle sur l'externe, hérissées sur leurs deux faces de poils plus ou moins nombreux.

HISTOIRE.

L'Hemanthe à fleurs blanches est indigène du cap de Bonne-Espérance. Il n'est introduit que depuis une vingtaine d'années dans les jardins d'Europe. Il est encore fort rare dans ceux de Paris. C'est dans celui de M. Boursault que nous l'avons décrit et figuré.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. La plante entière à l'époque de sa floraison.
2. La même avec les feuilles entièrement développées.
3. Une fleur entière.
4. Une fleur fendue latéralement, et ouverte.
5. L'ovaire et le style.

Hæmanthus Albiflos *Hemanthe à fleurs blanches*

P. J. Redouté pinx. Langlois

Hæmanthus Albiflos. Hémanthe à fleurs blanches.

P. J. Redouté pinx. Langlois Sculp.

GLADIOLUS STRICTIFLORUS.

FAM. des IRIS. *Juss.*—TRIANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Gladiolus strictiflorus. G. caule recto subpolystachio: foliis linearilanceolatis glabris rubro marginatis, tubo recto superne striato bracteis duplo longiore. Watsonia strictiflora. *Gawl. in Curt. botan. repos.* 1406.

GLAYEUL A FLEURS DROITES.

DESCRIPTION.

La plante dont nous donnons ici la figure diffère de celle que M. Gawler a désignée sous le même nom par ses feuilles un peu contournées en spirale, par la couleur plus foncée de ses fleurs, et par quelques autres caractères peu importants. Nous croyons cependant devoir la rapporter à la même espèce, mais sans décider positivement si c'est à juste titre, n'ayant pas vu nous-même la plante de M. Gawler.

Sa racine est un tubercule de la grosseur d'une noix [illegible] pr[illegible], émettant soit par sa base, soit par les côtés, des fibres [illegible] brun pâle. Ses feuilles, toutes radicales et disposées sur deux rangs opposés, sont lancéolées-linéaires, droites, légèrement contournées en spirale, rétrécies au sommet en une pointe très-fine, larges de quinze à vingt [illegible] moitié plus courtes que la hampe, glabres, munies de nervures longitudinales, dont la moyenne est un peu plus grosse que les autres, cartilagineuses et d'un rouge pourpre sur le bord.

La hampe, qui s'élève à la hauteur de trois à quatre décimètres, est feuillée dans sa partie inférieure, chargée, dans le reste de son étendue, de deux ou trois bractées ou folioles, engainantes, aiguës, rougeâtres sur les bords. Elle est elle-même glabre, un peu rougeâtre. Dans l'individu que nous avons eu sous les yeux, elle émettait vers la base de l'épi formé par les fleurs, un rameau grêle, dressé, serré contre elle et chargé de deux fleurs.

Les fleurs forment un épi médiocrement serré, et sont disposées à peu près régulièrement autour de la hampe. Chacune d'elles est munie à sa base de deux bractées ovales, concaves, aiguës, rouges, longues de quinze à vingt millimètres. L'intérieure [illegible] peu plus [illegible] est [illegible] général terminée par deux petites dents. L'extérieure est entière.

Le tube du périgone est long de quatre centimètres et demi, droit, [illegible], d'un rouge ponceau, foncé, dilaté graduellement depuis l'ovaire jusqu'à sa partie supérieure. Vers le milieu de sa longueur, la dilatation se fait un peu plus [illegible], et établit la démarcation entre la gorge et le tube proprement dit [illegible] démarcation qui est beaucoup moins prononcée que dans les autres espèces de la même section, ou du genre Watsonia de M. Gawler. La partie qui correspond à la gorge est striée longitudinalement. Les divisions du limbe sont a

peu près égales, oblongues, dilatées vers leur extrémité, qui cependant se termine en pointe, d'un rouge ponceau foncé, longues de vingt-deux millimètres. Les trois extérieures sont étalées, les trois intérieures, et surtout la supérieure, sont un peu dressées.

Les filaments des étamines sont filiformes, blanchâtres dans le bas, d'un rouge ponceau dans le haut, soudés au tube du perigone dans leur moitié inférieure. Les anthères sont oblongues, d'un violet noirâtre, fendues par leur extrémité [illegible].

L'ovaire est ovale-triangulaire, vert, rougeâtre dans le haut. Le style est filiforme, un peu plus court que le perigone, de la même couleur que les filaments des étamines. Les stigmates sont [illegible], creusés d'une gouttière longitudinale, fendus profondément, un peu renversés en dehors. Ils dépassent les anthères.

HISTOIRE

Ce Glayeul paraît être originaire du cap de Bonne-Espérance. Il est cultivé dans le Jardin impérial de Sèvres, où il fleurit au mois de juillet.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

1. Une bractée extérieure.
2. Une bractée intérieure.
3. Une fleur fendue latéralement et étalée.
4. L'ovaire et le style.

Gladiolus strictifloras. *Glayeul à fleurs droites.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

1 2 3 4

Gladiolus strictiflorus. *Glayeul à fleurs droites.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

GLADIOLUS LINEATUS.

FAM. des IRIS. *Juss.* — TRIANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Gladiolus lineatus. G. corollæ limbo tubo quadruplo longiore incurvo patente, laciniis ellipticis extus lineis tribus parallelis, supremâ majore, exterioribus [illegible].

A minor pauciflorus floribus flavo-rubescentibus. *Liliac.* 55.

B major multiflorus floribus ochroleucis.

GLAYEUL RAYÉ.

OBSERVATIONS.

Quoique ce Glayeul ne se distingue par aucun caractère important de celui que nous avons figuré sous le même nom dans une de nos premières livraisons, comme il en diffère assez par le port pour qu'on puisse le regarder, au premier aspect, comme une espèce bien distincte, nous avons cru devoir en donner ici la figure; mais nous n'en ferons point la description détaillée, dans laquelle nous serions forcés de répéter tout ce que nous avons dit de notre première variété, et nous nous bornerons aux remarques suivantes.

Les feuilles sont nombreuses, longues de trois ou quatre décimètres. La hampe s'élève à un mètre environ. La grappe de fleurs qui la termine est composée de dix ou douze fleurs au moins. Les bractées sont simplement dentées, et non divisées en lobes. Les segmens du périgone sont tous oblongs, obtus, légèrement échancrés, d'une couleur jaunâtre pâle, avec des lignes violettes très-distinctes. Les trois inférieures ont à leur base une tache jaune. Les étamines sont proportionnellement plus courtes que dans la variété A. Dans cette première variété, les anthères sont d'une couleur grise pâle. Dans celle dont nous donnons ici la figure, elles sont d'un violet noirâtre sur les bords, et d'une couleur plus pâle dans le milieu.

C'est dans le Jardin impérial de Sèvres que nous avons vu cette belle variété. Elle fleurit en même temps que l'autre, c'est-à-dire à la fin d'avril et au commencement de mai. M. Lesueur de Villesur-Arce, à qui nous en devons la connaissance, a remarqué que l'épi de fleurs s'incline fortement dans la nuit, et qu'il se redresse le matin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

La Plante de grandeur naturelle.

1. Une des bractées extérieures.
2. Une des bractées intérieures.
3. L'ovaire, le style et les stigmates.

Gladiolus lineatus var　　*Glayeul rayé var*

P. J. Redouté pinx.　　Langlois

Gladiolus lineatus var *Glayeul rayé var*

P. J. Redouté pinx. Langlois Sculp.

YUCCA ALOIFOLIA.

Fam. des Lis. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Yucca aloifolia. Y. foliis crenulatis strictis. *Lin. sp. pl.* 457. *Mill. dict. n.* 2. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 184. *Desfont. Traité des arbres, vol.* 1. *p.* 18.

Yucca foliis crenulatis. *Vir. Cliff.* 29.

Yucca foliorum [illegible] re[illegible]. *Hort. Cliff.* 130. 2.

Yucca arborescens, foliis rigidioribus rectis serratis. *Dill. Elth.* 435. *t.* 323. *f.* 416.

Aloe Yuccæ foliis caulescens ex Vera-Cruce. *Plukn. alm.* 19. *t.* 256. *f.* 4.

Aloe Americana Yuccæ folio arborescens. *Comm. prælud.* 64. *t.* 14. *Boerh. Lugd-b.* 2. 131. *n.* 45.

YUCCA A FEUILLES D'ALOÈS.

DESCRIPTION.

La tige de cette belle plante est ligneuse, cylindrique, nue dans sa partie [illegible] dont l'écorce est [illegible] rougeâtre, [illegible] couverte dans sa partie supérieure par des écailles entuilées très-nombreuses, restes des feuilles qui s'étaient précédemment développées dans ce lieu, ou par les feuilles elles-mêmes. Elle s'élève quelquefois à trois ou quatre mètres de hauteur, le [illegible] souvent, sans se diviser, mais quelquefois en se partageant en deux ou trois branches.

Les feuilles sont linéaires, lancéolées, rétrécies à leurs deux extrémités, terminées par une pointe épineuse, roides, cartilagineuses sur les bords, qui sont dentelés et rudes, légèrement courbées en gouttière. Elles forment au sommet de la tige une touffe serrée, dans laquelle les supérieures sont dressées, les moyennes à peu près horizontales, et les inférieures un peu pendantes.

Du centre de ce faisceau de feuilles sort, à l'époque de la floraison, une hampe rameuse, longue de six décimètres ou moins, glabre, grosse comme le pouce, couverte dans sa partie inférieure par quelques feuilles plus courtes que celles de la tige, mais d'ailleurs semblables. Les fleurs forment une grappe pyramidale, composée [illegible] qui occupe presque toute la longueur de cette hampe. Les pédoncules communs [illegible] s'écartent de la hampe, à angle presque droit. Les inférieurs sont longs de deux décimètres environ et chargés de sept [illegible] fleurs, les supérieurs sont plus courts. Les pédicelles sont grêles, longs de deux à quatre centimètres, arqués et pendants à leur extrémité, ainsi que les fleurs. A la base des pédoncules communs sont des bractées lancéolées, aiguës, foliacées, les inférieures sont roides et vertes, les supérieures violettes et molles.

40 et 402.

Le périgone est en forme de grelot, un peu plus petit que celui d'une tulipe ordinaire, divisé jusqu'à sa base en six segments égaux, ovales, concaves, peu épais, un peu divergents, comprimés au sommet, d'abord entièrement blancs, à l'exception d'une tache violette à leur base, mais ensuite se teignant de cette dernière couleur le long de leur ligne moyenne.

Les étamines sont de moitié plus courtes que les divisions du périgone. Leurs filaments sont blancs, épais, oblongs, comprimés de dehors en dedans, légèrement pubescents, dressés et serrés les uns contre les autres dans la plus grande partie de leur étendue. Les anthères sont extrêmement petites, couchées en travers sur le sommet du filament, à deux loges qui s'ouvrent en dessus.

L'ovaire est prismatique, triangulaire, à angles obtus, creusés d'un sillon longitudinal. Sa longueur est égale à celle des étamines. Il n'y a point de style, proprement dit. Le stigmate est prismatique, épais, blanc, triangulaire, divisé en trois lobes échancrés au sommet.

HISTOIRE.

1. Yucca à feuilles d'Aloès croît naturellement dans les Antilles, au Mexique, dans la Floride et la Caroline. On le cultive dans un grand nombre de jardins. Il demande à être abrité dans l'orangerie pendant l'hiver, du moins dans nos climats. Dans le midi de la France, il vient en pleine terre. Le même pied fleurit rarement deux années de suite, mais il n'y a rien de régulier dans les intervalles qui s'écoulent entre deux floraisons consécutives.

Yucca Aloifolia. Yucca à feuilles d'Aloés.

P.J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Yucca Aloifolia. Yucca à feuilles d'Aloès.

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Yucca Aloifolia. Yucca à feuilles d'Aloès.

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Yucca Aloifolia. Yucca à feuilles d'Aloës.

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

AGAPANTHUS UMBELLATUS.

FAM. des NARCISSES. *JUSS.*—HEXANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Agapanthus umbellatus. A scapo foliis linearibus longiore, floribus umbellatis, tubo brevissimo. *Liliac. n. 6.* ubi vide synonyma.

AGAPANTHE EN OMBELLE.

OBSERVATIONS.

Il n'y a pas vingt ans que l'on a commencé à cultiver un peu généralement l'Agapanthe en ombelle dans les jardins d'ornement, et cependant c'est déjà une des plantes qui présentent les variétés les plus nombreuses et les plus caractérisées. Si l'on comparait entre elles deux de ces variétés les plus distinctes, telles, par exemple, que celle dont nous avons donné la figure dans notre première livraison et celle que nous présentons maintenant à nos souscripteurs, on pourrait très-bien croire que ce sont deux espèces différentes, mais ce serait à tort, car il existe une multitude de variétés intermédiaires.

La principale différence que présentent ces variétés, quoique ce ne soit pas la plus saillante, est celle qui tient à la forme des divisions du périgone, qui sont tantôt ovales-oblongues, tantôt lancéolées-linéaires. Dans ce dernier cas, elles laissent entre elles vers leur base un intervalle qui se manifeste déjà avant l'entier épanouissement de la fleur, laquelle forme alors une sorte de lanterne à six côtes réunies par leurs deux extrémités. Dans le premier, elles se touchent par leurs bords dans leur moitié inférieure, soit avant, soit après l'épanouissement.

La couleur des fleurs est tantôt d'un bleu foncé, tantôt d'un bleu pâle, tantôt enfin, mais plus rarement, d'un beau blanc, sans mélange de bleu.

Les pédicelles varient pour la longueur, depuis trois ou quatre centimètres jusqu'à douze ou quinze, ou même plus.

La hampe est deux ou trois fois aussi longue que les feuilles dans quelques variétés; dans d'autres, elle est, au contraire, plus courte que les feuilles. Il en est une dans laquelle elle manque entièrement; l'ombelle est alors sessile, et ses pédicelles, qui, dans ce cas, ont quelquefois jusqu'à trois décimètres de longueur, naissent immédiatement de la bulbe entre les feuilles, et sont très-serrés. Il naît souvent au [illegible] de ces pédicelles un ou plusieurs autres hampes qui supportent une ombelle très-peu fournie, dont les fleurs sont la plupart avortées.

Les fleurs doublent quelquefois, ou plutôt le nombre de leurs divisions augmente de deux à trois, aux dépens des étamines. C'est particulièrement ce qu'on observe dans la variété à ombelle sessile.

Les feuilles varient beaucoup de largeur ; tantôt elles sont planes, tantôt elles sont fortement courbées en gouttière.

La variété dont nous donnons ici la figure, et qui est l'une des plus communes, a les fleurs d'un bleu pâle. Les divisions du périgone sont étroites et séparées dans le bas. Les pedicelles sont longs de cinq centimètres à un décimètre, quelquefois mais rarement rameux. La hampe est plus haute que les feuilles. Celles-ci sont étroites, et fortement courbées en gouttière le long de leur nervure moyenne.

Agapanthus umbellatus var. *Agapanthe en ombelle.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sc.

Agapanthus umbellatus var. *Agapanthe en ombelle*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

NEOTTIA SPECIOSA.

Fam. des Orchidées. *Juss.* — Gynandrie diandrie. *Lin.*

Neottia speciosa. N. labello lanceolato indiviso, scapo bracteato, bracteis flore longioribus, foliis oblongis margine versùs undulatis. *Willd. sp. pl. 4. p. 72.* *Gawl. in Curt. bot. m.*

Neottia speciosa. N. foliis radicalibus undulatis, lato-lanceolatis, basi attenuatis, floribus confertis spicatis incarnatis speciosissimis. *Andr. bot. rep. 1. p. 3. t. 3.*

Neottia speciosa. N. foliis crenato-undulatis, spathis superioribus rubris. *Jacq. ic. rar. 3. t. 600. Collect. 3. p. 74. Swartz. Orchid. p. 226.*

Serapias speciosa. S. foliis lanceolatis undulatis, floribus subsessilibus, nectarii labio lanceolato acuminato indiviso. *Gmel. syst. p. 59.*

NEOTTIE A FLEURS ROSES.

DESCRIPTION.

La racine de cette belle plante est formée de tubercules fusiformes de la grosseur du petit doigt, longs d'un decimètre environ, d'une couleur brune. Elle donne naissance à un faisceau de feuilles peu nombreuses, ovales-lancéolées, aigues, rétrécies dans le bas en un pétiole court, engaînant [illegible], plus ou moins ondulées sur les bords, glabres [illegible] de points élevés qui les font paraître légèrement rudes au toucher.

Au milieu de ces feuilles s'élève, à la hauteur de trois decimètres environ [illegible] d'un vert [illegible] pâle dans le bas [illegible] rougeatre [illegible], chargée [illegible] d'un petit nombre [illegible] les [illegible] aux radicales, et supérieurement d'une grappe de fleurs. Sa partie [illegible] est en partie couverte par de fausses bractées lancéolées, dressées, d'un beau rose pâle.

Les fleurs sont [illegible] presque sessiles [illegible] un beau rose, ainsi que les bractées qui les accompagnent, et qui contribuent beaucoup à l'embellissement de la plante. Ces [illegible], aigues, aussi longues que la fleur.

Le perigone est divisé [illegible] en six segments lancéolés, aigus, à peu près égaux en longueur, peu divergents, surtout dans le bas. Les trois exterieurs d'une couleur un peu plus foncée que les autres, et surtout les deux plus inférieurs, présentent à leur base une sorte de renflement ou de gibbosité. Les trois segments [illegible], [illegible] sont [illegible] en faisceau, et semblent au premier aspect formés d'une seule foliole à trois dents. Le segment inférieur et intérieur, ou le nectaire, diffère peu des autres

divisions. Il est seulement un peu déjeté en bas, et blanc à l'intérieur, courbé en gouttière dans sa partie moyenne, de manière à recevoir les organes génitaux, et creusé à sa base de deux fossettes nectarifères.

L'ovaire est oblong, rétréci inférieurement, blanchâtre ou d'un rose pâle, triangulaire, creusé de deux sillons sur chacune de ses faces, un peu contourné en spirale.

Les organes génitaux sont assez semblables à ceux des autres espèces du même genre, mais, quoique nous en ayons fait, à l'époque où la plante a fleuri, une description très-détaillée, comme elle ne s'accorde point avec celle qui en a été donnée par Jacquin, et comme nous ne sommes point à même de la vérifier dans ce moment par de nouvelles observations, nous ne la donnerons point ici. Lorsque la plante aura fleuri de nouveau et nous aura permis de décider de l'exactitude de notre première description, nous la publierons dans les additions qui termineront ce volume ou le suivant.

HISTOIRE.

La Néottie à fleurs roses habite les régions équinoxiales de l'Amérique. Nous l'avons décrite et figurée d'après des individus qui ont fleuri le printemps dernier dans les serres du jardin de M. Boursault.

Neottia speciosa. *Neottie à fleurs roses.*

P. J. Redouté pinx. Bessin

Neottia speciosa

Néottie à fleurs roses.

P. J. Redouté pinx.

Bessin sculp.

NARCISSUS BIFLORUS.

Fam. des Narcisses. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Narcissus biflorus. N. spathâ bi-florâ, nectario brevissimo scarioso. *Curt. botan. mag.* 197. *Willd. sp. pl.* 2. *p.* 39. *Lam. dict.* 4. *p.* 427. *Engl. bot.* 276.

Narcissus biflorus. N. foliis planiusculis glaucescentibus acutè carinatis; scapo subcylindrico ancipiti bifloro, nectario rotato brevissimo membranaceo crenulato pranoso luteo. *Lois. Desloch. in Desv. Journ. de bot. vol.* 2. *p.* 276.

Narcissus biflorus. N. spathâ biflorâ, nectario rotato brevissimo membranaceo crenato; … margine inflexis. *Smith. fl. Brit.* 1. *p.* 354.

Narcissus orotumnalis. *Salisb. prodr.* 225. *e Sm.* 13.

Narcissus medio luteus vernalis. *Raj., syn.* 37.

Narcissus pallidus circulo luteo. *Bauh. pin.* 5…

Narcissus latifolius, classis altera. *Clus. hist.* 1. *p.* 156.

NARCISSE A DEUX FLEURS.

DESCRIPTION

Quoique ce Narcisse soit cultivé depuis très-long-temps dans les jardins, il n'etoit qu'imparfaitement connu il y a une trentaine d'années, et on le confondait, soit avec le Narcisse des poëtes, soit avec d'autres especes. Curtis a fait le premier connaître ses caractères distinctifs, et depuis ce moment on l'a toujours regardé comme une espece bien distincte.

La bulbe d'où il sort est ovale, un peu plus grosse qu'une noix, couverte de tuniques d'un brun rougeâtre pâle. Elle donne souvent naissance à deux faisceaux de feuilles et à deux hampes.

Les feuilles sont peu nombreuses, longues de quatre décimetres, larges de douze ou seize millimètres, linéaires, courbées en gouttiere, striées sur le dos, … glabres, entieres, retrécies vers le haut, et cependant obtuses …

La hampe est un peu plus courte que les feuilles, comprimée, surtout dans sa partie superieure, striée, avec les stries séparées par des côtes saillantes.

Les fleurs sont presque constamment au nombre de deux, d'une couleur blanchâtre. Leurs pédoncules sont dressés, à peu près égaux, longs de trois centimetres, fléchis au sommet, entierement cachés dans la spathe, qui est membraneuse, d'un brun pâle, divisée supérieurement en deux lanieres, dont le sommet a teint le haut de l'ovaire.

Le tube du perigone est épais, droit, long de vingt-cinq millimètres sans y comprendre l'ovaire, dirigé presque horizontalement. Les divisions du limbe

sont ovales, grandes, légèrement échancrées au sommet, et souvent munies d'une très-petite pointe au milieu de cette échancrure, d'un blanc un peu jaunâtre, avec une tache jaune à leur base. Le nectaire est petit, en forme de godet, entièrement jaune, membraneux sur le bord, qui est un peu crépu et doublement crénelé. Il n'atteint que le quart de la longueur des divisions du périgone.

Trois des étamines sont entièrement cachées dans le tube, les trois autres, un peu plus longues, ont leurs anthères à moitié hors du tube, mais dépassant cependant très-peu le fond du nectaire. Les filamens des trois premières sont à peine longs d'un millimètre, ceux des trois autres sont aussi longs que les anthères. Celles-ci sont oblongues, rétrécies en pointe, dressées, d'un blanc jaunâtre.

L'ovaire est ovale, triangulaire, d'un vert foncé. Le style est épais, verdâtre, strié, un peu comprimé. Le stigmate est en forme de godet.

HISTOIRE.

Le Narcisse à deux fleurs croît naturellement en Angleterre, dans quelques parties de la France, en Espagne, et probablement dans tout le midi de l'Europe. On le cultive comme plante d'agrément dans un grand nombre de jardins.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante de grandeur naturelle.

La bulbe.
2 Un tronçon de la hampe pris dans le bas.
3 Une fleur fendue latéralement et étalée.
4 L'ovaire et le style.

Narcissus biflorus. Narcisse à deux fleurs.

P. J. Redouté pinx. Chapuy

Narcissus biflorus.

Narcisse à deux fleurs.

P. J. Redouté pinx.

Chapuy sculp.

IXIA SECUNDA.

FAM. des IRIS. *JUSS.*—TRIANDRIE MONOGYNIE. *LIN.*

Ixia secunda. I. scapo polystachio villoso, foliis ensiformi-linearibus glabris, rachi patente, floribus erectis secundis. *Jacq. ic. rar. 2. t. 277. Collect. 4. p. 180.*

Ixia secunda. I. foliis nudis scapo lanugine pertenuâ densis [illegible] vestito [illegible] ch [illegible] pertenuâ flexuosâ, floribus secundis, tubo brevi, antheris stigmatibus subjectis. *Gawl. in Curt. botan. mag. 597.*

Ixia secunda. I. foliis linear-ensiformibus glabris, caule villoso scapo [illegible] floribus secundis. *Vahl. enum. 2. p. 55.* exclus. syn. Delaroch.

Ixia secunda. I. foliis elliptico-ensiformibus scapo villoso scabro. *Thunb. diss. n. 7. Prod. 9. Willd. sp. pl. 1. p. 197.* exclus. syn. Delaroch.

Ixia secunda polystachia, spicis cernuis. *Berg. Cap. 6.*

Ixia pusilla. I. foliis sublinearibus costatis crassis, scapo bifloro, longitudine [illegible] floribus distantibus cæruleis. *Andr. bot. rep. t. 245?*

G[illegible]ssorhiza secunda. *Gawl. ann. of bot. 1. p. 223. Curt. botan. mag. 672.*

IXIA UNILATÉRAL.

DESCRIPTION.

La bulbe de cet Ixia est petite, ovale, terminée en pointe, couverte de tuniques, lisses, brunes, coriaces. Elle émet des fibres radicales peu nombreuses, [illegible]

Les feuilles radicales sont au nombre de deux ou trois, linéaires ou linéaires-lancéolées, longues d'un décimètre environ, larges [illegible] glabres, roides. Elles ont trois nervures très-fortes, dont une moyenne et deux marginales.

La hampe est haute de deux décimètres, ordinairement rameuse, grêle, flexueuse, chargée d'une ou deux feuilles semblables aux radicales, mais plus petites, d'un vert pâle, hérissée de poils très-courts et extrêmement nombreux, qui la font paraître pubescente. Les rameaux sont [illegible] chargés seulement [illegible] fleurs.

Les fleurs sont en tout au nombre de huit environ, réunies la plupart en un épi unilatéral au sommet de la hampe. A la base de chacune d'elles sont deux bractées foliacées dans le bas, membraneuses dans le haut. L'extérieure est un peu obtuse, tantôt simple, tantôt à trois dents. L'intérieure [illegible] tantôt entière, tantôt à deux dents.

Le périgone est en forme d'entonnoir. Son tube [illegible] court, ou plutôt ne consiste que dans un simple étranglement qu'on observe [illegible]

tement au dessus de l'ovaire. La gorge est verdâtre, évasée. le limbe est divisé profondément en six segments lancéolés, demi-étalés, dont les trois extérieurs sont entiers, d'un bleu violet. Les trois intérieurs, un peu plus courts et plus pâles, sont légèrement échancrés, ou quelquefois découpés au sommet.

Les étamines n'atteignent pas la moitié de la longueur des segments du périgone. Leurs filaments sont blancs, en forme d'alène. Ils supportent de petites anthères oblongues, blanches.

Le style est blanc dans le bas, violet dans le haut, un peu plus long que les étamines, terminé par trois stigmates allongés, [illegible] roulés en dessous. L'ovaire est adhérent, vert, glabre, ovale, dilaté dans le haut.

HISTOIRE.

L'Ixia unilatéral est originaire du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été apporté il y a une vingtaine d'années en Europe. On le cultive dans le Jardin impérial de Sèvres, où il fleurit au mois de mai.

Ixia secunda. *Ixia unilatéral.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sc

Ixia secunda. *Ixia unilatéral.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

ASPARAGUS PECTINATUS.

FAM. des ASPERGES. *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Asparagus pectinatus A. caule scandente inermi, foliis lanceolatis distichis ternatis, floribus axillaribus.

ASPERGE A FEUILLES EN PEIGNE.

DESCRIPTION.

La phrase spécifique que Thunberg assigne à son *Asparagus scandens* s'accorde très-bien avec notre plante, qui appartient peut-être à la même espèce. Cependant, comme elle est assez insignifiante, nous ne pensons pas que ce soit une raison suffisante pour prononcer sur l'identité des deux plantes; et, dans le doute, nous aimons mieux les séparer mal à propos, que de nous exposer à faire un rapprochement qui pourroit être tout-à-fait erroné.

La tige de celle dont nous donnons ici la figure est grimpante, grêle, rameuse, anguleuse, striée, glabre. Ses rameaux sont courts, et font avec elle un angle presque droit.

Les feuilles sont pour la plupart réunies par faisceaux de trois et disposées sur deux rangs opposés de telle manière, qu'une feuille de chaque faisceau est rangée d'un côté, tandis que les deux autres le sont du côté opposé. Elles sont linéaires-lancéolées, rétrécies en pointe, un peu en forme de faux, glabres, longues d'un centimètre, larges d'un millimètre et un quart, disposées de telle sorte, que l'un de leurs bords regarde le sommet du rameau, l'autre la base. A la base de chaque faisceau est une petite stipule membraneuse, profondément découpée.

Les fleurs sont peu nombreuses, pendantes, solitaires, quoique leur rapprochement les fasse souvent paraître conjuguées. Leurs pédicelles sont axillaires, pendans, égaux aux feuilles, ou un peu plus longs qu'elles, grêles, articulés vers les deux tiers de leur longueur, et subitement renflés dans cet endroit. [illegible] se prolonge à peine du périgone. Les feuilles, de l'aisselle desquelles ils naissent, sont plus petites que les autres, et solitaires, ou simplement conjuguées.

Le périgone est divisé jusqu'à sa base en six segments concaves, aigus, blanchâtres, avec leur base violette, surtout extérieurement. Ils s'étalent en [illegible] la [illegible]. Les trois extérieurs sont ovales-longs de trois millimètres [illegible] trois intérieurs sont plus petits, et surtout plus étroits.

Les étamines sont égales en longueur au périgone. Leurs filaments sont blancs, en forme d'alène, surmontés par des anthères arrondies, jaunes, vacillantes.

L'ovaire est vert, en forme de poire, à trois sillons. Le style est filiforme, blanc, aussi long que les étamines, terminé par trois stigmates arqués et divergents.

Le fruit est une baie sphérique de la grosseur d'un pois et d'une couleur orangée. Elle renferme une graine solitaire noire.

HISTOIRE

Nous ignorons quelle est la patrie de l'Asperge à feuilles en peigne. On la cultive dans l'orangerie du jardin de la Malmaison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Le haut de la Plante de grandeur naturelle.

1. Une fleur détachée.
2. L'ovaire et le style.
3. Le fruit.

Asparagus patinatus. Asperge à feuilles en peigne.

P. J. Redouté pinx. Chapuy

Asparagus patinatus. Asperge à feuilles en peigne.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

CRINUM TAÏTENSE.

FAM. des NARCISSES. *Juss.*—HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Crinum Taïtense C. foliis lineari-lanceolatis, scapo elongato compresso ancipiti, pedunculis longioribus, corollæ tubo laciniis lineari-lanceolatis breviore, floribus pedicellatis.

CRINUM D'OTAITI

DESCRIPTION

La tige comprimée à deux tranchants de ce Crinum suffit pour le distinguer de la plupart des espèces du même genre. La grandeur à laquelle il parvient, l'absence d'un rebord cartilagineux sur les feuilles, l'éloignent du *Crinum bracteatum* décrit et figuré par Jacquin dans l'*Hortus Schoenbrunensis*. Son port le rapproche du *Crinum Americanum*, dont nous avons donné précédemment la description, mais il en diffère par sa tige beaucoup plus comprimée, et par les divisions du périgone qui sont plus longues que le tube.

Une racine fibreuse donne naissance à une sorte de tige charnue formée par la base des feuilles, haute de trois décimètres, épaisse de [illegible], couverte [illegible] blanchâtres.

Les feuilles sont longues d'un mètre, ou d'un mètre et demi, linéaires-lancéolées, [illegible] courbées en gouttière, glabres, [illegible], [illegible] sur les bords, marquées de nervures peu saillantes, plissées longitudinalement vers leur sommet.

La hampe sort de l'aisselle de l'une des feuilles inférieures. Elle est haute d'un mètre, très-fortement comprimée, à deux tranchants aigus.

Les fleurs, au nombre de trente environ, forment une ombelle demi-sphérique, lâche. Elles sont supportées par des pédicelles épais, longs de trois centimètres. La spathe est à deux valves membraneuses, longues d'un décimètre, qui se renversent promptement en dehors et viennent s'appliquer contre la hampe; des bractées linéaires, membraneuses, très-étroites, également longues d'un décimètre, séparent les fleurs.

Le tube du périgone est cylindrique, vert; sa longueur, en y comprenant l'ovaire, est de huit centimètres. Les divisions du limbe sont un peu plus longues que le tube, linéaires-lancéolées, étalées, fortement [illegible], légèrement courbées en gouttière. Les trois intérieures sont un peu ondulées à leur extrémité. Les trois extérieures portent en dedans, à leur sommet, une petite pointe recourbée en arrière.

Les étamines sont de moitié plus courtes que les divisions du périgone. Leurs filaments sont droits, filiformes, blancs [illegible] supérieu

rement. Les anthères sont linéaires, vacillantes, insérées vers le tiers de leur longueur. Le pollen est d'un jaune orangé.

L'ovaire est ovale-oblong, lisse, vert. Le style est filiforme, un peu plus long que les étamines, courbé à sa sortie du tube, blanc inférieurement, violet dans le haut. Le stigmate est petit, à trois lobes peu distincts.

HISTOIRE

Le nom sous lequel on a reçu ce beau Crinum au jardin du Muséum d'Histoire naturelle semble indiquer qu'il est originaire de l'île célèbre d'Otaïti, mais nous n'avons pas d'autres données sur sa patrie. On le cultive depuis une dixaine d'années dans les serres de ce jardin, où il a fleuri, pour la première fois, l'année dernière, dans les mois de juillet et d'août. Les fleurs exhalent une odeur très-suave.

Crinum Taïtens.

Crinum d'Otaïti.

P. J. Redouté pinx.

De Gouy s.

Crinum Taitens. *Crinum d'Otaïti.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

NARCISSUS PUMILUS.

Fam. des Narcisses, *Juss.* — Hexandrie monogynie, *Lin.*

Narcissus pumilus. N. unifloras, foliis linearibus, petalis ovato-subrotundis, nectario concolore crasse crenato triplo longioribus, antheris tribus [illegible]

NARCISSE NAIN

DESCRIPTION

Depuis quelques années le nombre des espèces connues de Narcisses a [illegible] [illegible] cependant il en existe beaucoup dans les jardins qui n'ont point encore été décrites : telle est, à ce que nous croyons, celle dont nous donnons ici la figure. La petitesse de ses dimensions suffit pour la faire reconnaître au premier aspect, et ses caractères distinctifs sont assez tranchés pour qu'on ne puisse la réunir à aucune des espèces dont la figure ou la description ont été consignées dans les ouvrages de botanique.

Cette petite plante sort d'une ou [illegible] et lâches. Ses feuilles [illegible] [illegible] [illegible] deux tranchants, est aiguë. Elle supporte [illegible] La [illegible] [illegible] est le pédicelle, égale au pédicelle, qui est long de vingt-cinq millimètres, [illegible] se fléchit subitement. La fleur est [illegible] un peu penchée.

[illegible] est cylindrique, verdâtre dans le bas, blanc dans le haut, peu près cylindrique [illegible], de quinze millimètres. Les divisions du limbe sont [illegible] par une petite pointe, plus marquée dans les extérieures que dans les intérieures [illegible] [illegible], trois fois plus [illegible] de la même couleur que le [illegible]. Son bord, qui n'est nullement froncé, présente quelques crénelures peu nombreuses, irrégulières, séparées par autant de [illegible]

Les filaments des étamines sont extrêmement courts, blancs, en forme [illegible] oblongues, insérées vers le milieu de leur longueur; trois d'entre elles sont entièrement cachées dans le tube, les trois [illegible] nectaire.

L'ovaire est ovale, un peu triangulaire, d'un vert glauque. Le style est fil forme, blanchâtre, à peine plus long que le tube, terminé par un petit stigmate irrégulier, un peu en forme de godet.

HISTOIRE.

Nous ignorons de quel pays le Narcisse nain est originaire. Nous le décrivons d'après quelques individus cultivés dans les couches du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Il fleurit au commencement d'avril.

Narcissus pumilus. Narcisse nain.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Narcissus pumilus.   *Narcisse nain.*

P. J. Redouté pinx.   Chapuy sculp.

NARCISSUS CALATHINUS. VAR. B

FAM. des NARCISSES. *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Narcissus calathinus. N. spathâ uniflorâ, nectario campanulato subæquante petala, foliis planis

A. floribus horizontalibus luteis, laciniis perigonii patentibus

Narcissus calathinus. *Linn.* 177 ubi vide de synonym.

B. floribus pendulis albis, laciniis perigonii reflexis.

Narcissus reflexus. N. foliis angustis linearibus virentibus dorso subconvexis binerviisque, scapo cylindrico lævi 1-2 floro, nectario campanulato margine sexcrenulato, petalis reflexis alternè laciniis subæquali, floribus cernuis. *Lois. Mém. sur les Narc. indig. p. 44. Mém. des Savans étrang. 2. p. 633.*

Narcissus reflexus. N. scapo tereti paucifloro, foliis carinatis, corollæ laciniis lanceolatis, reflexiusculis, corona campanulatâ, sexcrenulata vix longiore laciniis. *Broter. fl. Lusit.*

NARCISSE A GRANDE COUPE. VAR. B

DESCRIPTION

Nous pensons que la plante dont nous offrons ici la figure est une simple variété de celle que nous avons fait précédemment connaître sous le même nom; cependant, comme elle en diffère à plusieurs égards, nous allons en donner une description séparée.

Une bulbe ovale, blanche, donne naissance à des feuilles radicales peu nombreuses, droites, longues de deux ou trois décimètres, larges de cinq millimètres, d'un vert foncé, planes en dedans, convexes sur le dos, que ses nervures longitudinales très-marquées font paraître strié. La hampe est haute de quinze centimètres, lisse, glabre, à peu près cylindrique, ou légèrement comprimée. Les fleurs sont au nombre de deux, pendantes, portées sur des pédicelles inégaux, courbés seulement au sommet, et renfermés dans une spathe membraneuse aussi longue qu'eux.

L'ovaire est gros, ovale-triangulaire, aussi long que le tube du périgone; il est triangulaire, d'un vert pâle. Les divisions du limbe sont blanches avec une [illegible] recourbées à leur base en dehors, et dirigées en haut un peu comme les divisions des fleurs de cyclamen. Le nectaire est grand, en forme de cloche, aussi long que les divisions du périgone et de la même couleur qu'elles. Son bord, qui ne se renverse point en dehors, et qui n'est nullement froncé, présente six échancrures ou crénelures un peu profondes. Les étamines sont a-

nombre de six, dont trois sont entièrement cachées dans le tube, et les trois autres atteignent presque le bord du nectaire. Les filaments de ces dernières sont blancs, en forme d'alène, assez longs. Ceux des premières sont très-courts et jaunâtres. Les anthères sont d'un blanc jaunâtre, oblongues, obtuses, dressées. Le style est filiforme, un peu plus long que les étamines, terminé par un stigmate en forme de godet.

HISTOIRE

Ce Narcisse a été trouvé, suivant M. Loiseleur Deslongchamps, dans les îles de Guernesey. M. le comte de Hoffmansegg l'a également trouvé en Portugal. On le cultive dans le jardin de M. Vilmorin, à Paris, où nous l'avons vu en fleur à la fin du mois d'avril.

OBSERVATIONS

M. Gawler a fait connoître dans le *Botanical magazine* de Curtis, sous le nom de *Narcissus calathinus*, une plante très-différente de celle à laquelle nous avons donné ce nom, et il rapporte cette dernière à son *Narcissus triandrus*. Nous ne comprenons pas bien ce qui a pu le porter à ce changement, et à adopter une opinion si différente de celle de la plupart des botanistes. Nous nous sommes assurés que la figure de Rudbeck citée par Linné s'accorde bien avec notre plante. La phrase caractéristique donnée par ce dernier ne s'y accorde pas moins, tandis qu'elle ne s'accorde point avec la plante figurée dans le *Botanical magazine*. L'inspection de l'herbier de Linné pourroit seule décider cette question, et M. Gawler ne nous apprend pas que ce soit sur un pareil fondement qu'il a formé son opinion, opinion que nous ne prétendons cependant point rejeter d'une manière positive.

Narcissus calathinus. *Narcisse à grande coupe.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy

Narcissus calathinus. *Narcisse à grande coupe.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy Sculp.

SAGITTARIA OVATA.

FAM. des ALISMACÉES. *Fl. Franç.* MONOECIE POLYANDRIE. *LIN.*

Sagittaria ovata. S. foliis ovatis utrinquè attenuatis, scapo simplici.

SAGITTAIRE A FEUILLES OVALES.

DESCRIPTION.

Malgré la différence dans la forme des feuilles, cette plante a le plus grand rapport avec la Sagittaire qui borde nos rivières, soit par son port général, soit par la structure de ses différentes parties.

Les pétioles qui supportent les feuilles sont hauts de six décimètres, dressés, glabres, un peu comprimés latéralement, aplatis sur leur côté ou bord interne de manière que leur coupe transversale a à peu près la forme d'un ovale, dont l'une des extrémités serait tronquée; dans leur moitié inférieure, ils sont bordés de deux ailes membraneuses qui, par leur réunion, forment une gaîne imparfaite. Le limbe est ovale, elliptique, [illegible] porte [illegible] deux ex[illegible], marqué en dessous de neuf nervures longitudinales, dont la moyenne est la plus forte, et dans l'intervalle desquelles sont de petites nervures transversales, perpendiculaires et extrêmement nombreuses. Sa longueur est de trois décimètres à [illegible] et sa largeur de [illegible] centimètres.

La hampe sort du milieu des feuilles, et s'élève à douze décimètres. Elle est nue, droite, grêle, d'un vert pâle, à trois angles [illegible].

Les fleurs sont monoïques, disposées en grappes pyramidales lâches, et verticillées trois à trois. Les pédicelles qui les supportent sont longs de [illegible] ou quatre centimètres, dressés avant l'épanouissement de la fleur, [illegible] horizontales après qu'il a eu lieu. A la base de chacun d'eux est une bractée lancéolée, étroite, rétrécie en pointe, se desséchant de bonne heure. Les verticilles supérieurs sont formés de fleurs mâles, l'inférieur est formé de fleurs femelles. Dans l'individu que nous avons vu, il ne contenait qu'une seule fleur, les deux autres étant avortées probablement par [illegible].

Le périgone est divisé profondément en six segments disposés sur deux rangs. Les [illegible] externes [illegible] apparence d'un véritable calice; [illegible] sont [illegible] arrondis, concaves, aigus, d'un vert pâle un peu violâtre, longs d'un centimètre. Les trois intérieurs sont beaucoup plus grands, d'un beau blanc, arrondis, portés sur de courts onglets, ondulés sur les bords, entiers, ou plus ou moins profondément crenelés, longs de deux centimètres et demi, et larges de près de trois.

Les étamines sont extrêmement nombreuses, disposées en tête sphérique. Leurs filaments sont petits, en forme d'alène, hérissés de poils courts. Les

anthères sont oblongues, jaunes, plus longues que le filament, insérées par leur partie moyenne. Leurs deux loges sont arquées, séparées dans le milieu par une membrane verte, rapprochées vers leurs deux extrémités.

La fleur femelle, qui commençait déjà à passer lorsque nous avons vu la plante, nous a paru semblable, pour le périgone, aux fleurs mâles. Les ovaires sont très-nombreux, rassemblés en tête sphérique, oblongs, glabres, verts, rétrécis à leurs deux extrémités, à peine comprimés. Les stigmates sont sessiles, petits, peu distincts.

Le fruit n'est pas parvenu à maturité dans l'individu qui a servi à notre description.

HISTOIRE.

C'est dans le jardin de la Malmaison que nous avons vu cette belle Sagittaire. Nous ignorons quelle est sa patrie, mais sa structure, ainsi que le genre auquel elle appartient, annoncent que c'est une plante aquatique. On la conserve dans la serre chaude, et nous ignorons jusqu'à quel point elle peut supporter le froid. Elle était en fleur au mois de juin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière réduite, et sa partie supérieure de grandeur naturelle.

1. Une étamine présentant son côté interne.
2. Une étamine présentant son côté externe.
3. Un ovaire.

Sagittaria ovata. *Sagittaire à feuilles ova*

P. J. Redouté pinx. B.

Sagittaria ovata. *Sagittaire à feuilles ovales.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

PANCRATIUM SPECIOSUM.

Fam. des Narcisses. *Juss.*—Hexandrie monogynie. *Lin.*

Pancratium speciosum. P. foliorum petiolis angustis, corollæ tubo triangulo [illegible] striato, laciniis tubo longioribus patenti-recurvatis linearibus, alternis [illegible] ligulâ bifidâ. *Salisb. in act. Soc. Lin. Lond. 2. p. 3. t. 12.*

Pancratium speciosum. P. spathâ multiflorâ, foliis ellipticis, nectarii dentibus sex staminiis, intermediis simplicibus acutis. *Willd. sp. pl. 2. p. 44. Ait. hort. Kew. ed. alt. 2. p. 219.* excl. syn. *Bot. mag.* et *Linn.*

PANCRACE A BELLES FLEURS.

DESCRIPTION.

La bulbe de ce beau Pancrace est ovale, couverte de tuniques vertes. Les [illegible] sont assez [illegible] ovales lancéolées [illegible] d'un vert un peu [illegible] glabres [illegible] petiole [illegible] et épais. Leur longueur, y compris celle du pétiole, est de six decimetres environ.

La hampe est haute de cinq decimetres environ, droite, roide, verte, glabre, [illegible] tranchans aigus.

Les fleurs sont nombreuses, portées sur des pedicelles épais, longs d'un centi[illegible]. La spathe est à deux valves, ovales-lancéolées, longues [illegible] douze centimetres, demi-foliacées, blanchâtres, se renversant de bonne heure en dehors; des bractées linéaires presque aussi longues separent les fleurs.

Le tube du perigone est vert, anguleux, non strié, long de neuf à [illegible] metres, en y comprenant l'ovaire. Le limbe est d'un très beau blanc, [illegible] jusqu'au tube en six lanieres linéaires-lancéolées, longues de douze centi[illegible], larges de dix à douze millimètres, étalées et un peu recourbées en dehors. Trois de ces lanieres sont un peu obtuses, les trois autres sont aiguës et portent en dehors, auprès de leur sommet, une petite pointe ou sorte de crochet dirigée en arrière.

Les etamines sont un peu plus courtes que le perigone. Leurs filamens sont en forme d'alêne, blancs dans le bas, verdâtres dans le haut, égaux entre eux, joints inferieurement par un nectaire en forme de cloche à douze dents, dont [illegible] accompagnent les filamens [illegible] en pointe. Quelquefois ces dernieres sont divisées plus ou moins profondément. Les anthères sont vacillantes, [illegible], longues de deux centimetres, [illegible] un peu au dessous de leur partie moyenne.

L'ovaire est ovale, à trois angles obtus. Le style est filiforme, égal en longueur aux divisions du périgone, blanc dans le bas, verdâtre dans le haut, fléchi à sa sortie du tube, et déjeté vers la partie supérieure de la fleur.

HISTOIRE.

Le Pancrace à belles fleurs est cultivé depuis une vingtaine d'années dans les jardins de botanique, mais on ignore d'où il est originaire. Notre description et notre dessin ont été faits d'après un individu cultivé dans les serres du jardin de la Malmaison, où il était en fleur au mois de mai.

OBSERVATIONS.

Nous avons décrit sous le nom de *Pancratium speciosum*, dans le cours de cet ouvrage, une plante que nous avons reconnue depuis appartenir à une autre espèce. Mais quelle est cette espèce? c'est ce que nous ne pouvons décider positivement, n'ayant pas eu occasion de revoir notre plante depuis long-temps. Nous croyons cependant qu'elle est nouvelle, sa tige, cylindrique dans le haut, ne permettant pas de la réunir au *Pancratium declinatum*, dont elle semblerait se rapprocher à d'autres égards.

Pancratium speciosum. *Pancrace à belles fleurs.*

Lemaire Sc.

P. J. Redouté pinx.

Pancratium speciosum. *Pancrace à belles fleurs.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

PANCRATIUM FRAGRANS.

FAM. des NARCISSES. *Juss.* — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

P[illegible] fragrans P. [illegible] fol[illegible] pet[illegible]lis la[illegible]s, corollae tubo sex[illegible] [illegible], laciniis tubo longioribus recurvis linearibus, alternis concavioribus, stylo [illegible] [illegible]ginatis. *Salisb. act. Soc. lin. Lond.* 2. p. 72. t. 1.

P[illegible] [illegible] P. spatha [illegible], foliis ellipticis, nectarii dentibus sex stam[illegible] [illegible] intermedi[illegible]. *Willd. sp. pl.* 2. p. 43. *Pers. enchir.* 1. p. 35. *Ait. hort. Kew. ed. alt.* 2. p. 2[illegible]9.

Pancratium fragrans. P. foli[illegible] [illegible] pe[illegible]atis [illegible] [illegible] subsucculentis coriaceis, cor[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] deorsum [illegible] fortiter convergentibus [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] turbinata sexies ex[illegible], [illegible] integris aut varie den[illegible]. *[illegible] Curt. botan. mag.* 828?

Pancratium foliis ovat[illegible] acuminatis petiolatis, spathâ multi[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fragrantibus. *Trew. ehret. t.* 28.

PANCRACE ODORANT.

DESCRIPTION.

La bulbe de cette plante est arrondie, de la grosseur d'une grosse pomme, couverte de tuniques arides. Elle don[illegible] [illegible] une douzaine de feuilles disposées inférieurement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans le reste de [illegible] étendue. Ces feuilles [illegible] [illegible] rétrécies inférieurement en une pét[illegible], un peu plus large que celui des feuilles du Pancrace à belles fleurs, aigues, roides, glabres, d'un vert gai, longues de trois décimètres environ, marquées de nervures longitudinales peu saillantes, à l'exception de la moyenne, qui est beaucoup plus [illegible] [illegible]. Le pétiole, qui est souvent très-allongé et distinct, l'est beaucoup moins dans les jeunes feuilles, surtout chez certains individus.

La hampe, qui naît [illegible] des feuilles [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] comprimée, à deux tranchants aigus.

Les fleurs au nombre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des pé[illegible] [illegible] [illegible]. La spathe est à deux valves lancéolées, qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Le tube [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], un peu arqué, long d'un décimètre, en y comprenant l'ovaire. Les divisions du limbe sont linéaires, longues de onze ou douze centimètres. [illegible] [illegible].

Le nectaire, qui [illegible] les étamines, est en forme d'entonnoir, à six dents, [illegible] accompagnent les filaments, et sont séparées par des échancrures arrondies,

le plus souvent sans dentelures. Les filaments sont en forme d'alene, blancs dans le bas, jaunes dans le haut, plus courts que les divisions du perigone. Les anthères sont jaunes, linéaires, vacillantes, aigues, insérées vers le tiers de leur longueur.

L'ovaire est ovale, un peu triangulaire. Il supporte un style filiforme, fléchi à sa sortie du tube, presque aussi long que le perigone, blanc dans le bas, verdâtre dans le haut, terminé par un stigmate en tête.

HISTOIRE.

Le Pancrace odorant est originaire des Barbades. On le cultive dans la plupart des jardins de botanique, où on l'abrite dans la serre chaude. Il fleurit à diverses époques de l'année. Ses fleurs exhalent une odeur forte et très-agréable.

OBSERVATIONS.

Les caractères qui séparent cette espece du Pancrace à belles fleurs sont peu tranchés et médiocrement constants. Nous avons vu, en effet, dans les serres du jardin du Muséum d'Histoire naturelle, une plante qui se rapprochait beaucoup du Pancrace odorant, par son port, par la forme et par la consistance de ses feuilles, mais qui en différait par la forme du nectaire, dont le bord présentait une pointe ou dent très-développée dans le milieu des espaces qui séparent les étamines, comme cela a lieu dans le Pancrace à belles fleurs. Nous sommes cependant disposés à croire que ces deux especes sont réellement distinctes. La consistance de leurs feuilles, leur forme, la longueur proportionnelle de la hampe, celle des pedicelles, le port général, ne permettent pas de les confondre, mais il est très-difficile de leur assigner des caractères précis.

Pancratium fragrans. *Pancrace odorant.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy scu.

Pancratium fragrans. *Pancrace odorant.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

PANCRATIUM DECLINATUM

Fam. des Narcisses, *Juss.* — Hexandrie monogynie, *Lin.*

Pancratium declinatum. P. spathâ multiflorâ, scapo compresso ancipiti, corollæ laciniis tubum subexcedentibus, foliis lingulatis. *Jacq. Amer. p. 99. Hort. Vind. 3. p. 11. t. 10. Pers. enchir. 1. p. 351.*

Pancratium amœnum. P. spathâ multiflorâ, foliis elliptico-lanceolatis, nectarii dentibus sex staminiferis, intermediis acutis bipartitis. *Willd. sp. pl. 2. p. 44.*

Pancratium amœnum. P. foliis lanceolatis glabris, corollæ tubo tereti semi-... dense striato, laciniis tubo longioribus recurvis linearibus æqualibus ... ..., coronæ sinubus longe ... bifidis. *Salisb. act. Soc. Lin. Lond. 2. p. 71. t. 10.*

Pancratium caribæum. P. spathâ multiflorâ, foliis oblongo-... nectarii dentibus sex staminiferis, intermediis simplicibus acutis. *Willd. hort. Berol. 73. Enum. p. 352.*

Pancratium caribæum. P. spathâ multiflorâ, foliis lanceolatis. *Lin. sp. pl. 418?*

Narcissus Americanus flore multiplici albo hexagono odorato. *Comm. 2. p. 173. t. 87.*

PANCRACE A TIGES PENCHÉES.

DESCRIPTION.

Une bulbe arrondie, déprimée, couverte de tuniques lâches et brunes, émet par sa partie supérieure un faisceau de feuilles distiques dans le bas, dirigées de tous les côtés dans le haut, demi-étalées, lancéolées, aiguës, entières, longues de six ou sept décimètres, larges d'un décimètre, ou même plus, un peu rétrécies dans le bas, mais nullement pétiolées.

De l'aisselle de ces feuilles sortent successivement, à des époques plus ou moins éloignées et pendant presque toute l'année, des hampes solitaires, droites, rondes, fortement comprimées, à deux tranchants aigus, striées, glabres, d'un vert pâle.

Les fleurs sont au nombre de douze ou vingt, sessiles au sommet de la hampe, disposées en ombelle; elles exhalent une odeur foible, mais agréable. Les valves de la spathe sont ovales, membraneuses, assez courtes.

Le tube du périgone est long de sept centimètres, à peu près cylindrique, strié, droit, d'un vert très-pâle. Les divisions du limbe sont longues de onze ou douze centimètres, linéaires, d'un très-beau blanc, aiguës, courbées en gouttière, fortement renversées en dehors, recourbées et presque roulées en dessous. Les trois intérieures portent en dedans, auprès de leur sommet, une petite pointe velue.

Le nectaire, ou sorte de col urcéolé qui réunit les étamines, est en forme d'entonnoir à douze dents, dont six accompagnent les étamines, et six sont intermédiaires. Ces dernières sont plus ou moins développées, et souvent fendues

en deux. Les filaments sont en forme d'alène, arqués, blancs dans le bas, verts dans le haut, presque aussi longs que les divisions du périgone. Ils supportent des anthères linéaires, vacillantes, orangées, insérées vers le tiers de leur longueur.

L'ovaire est sessile, court, triangulaire. Le style est filiforme, fléchi à sa sortie du tube, terminé par un stigmate en forme de tête triangulaire.

HISTOIRE.

Le Pancrace à tiges penchées est originaire des Antilles, où il est, à ce qu'il paraît, assez commun. On le cultive dans la plupart des jardins de botanique, mais il était assez rare, jusqu'à ces derniers temps, dans ceux de Paris. Nous le décrivons d'après des individus cultivés dans celui de M. Becquelin.

OBSERVATIONS.

Nous avons décrit dans le précédent volume, en y appliquant avec quelque doute le nom de *Pancratium declinatum*, une plante qui se rapprochait en effet de cette espèce à plusieurs égards, mais qu'un examen plus attentif nous fait regarder maintenant comme une espèce distincte. Les caractères qui distinguent ces deux plantes sont, la largeur beaucoup plus grande des feuilles dans celle que nous venons de décrire, leur nombre plus considérable, l'odeur moins forte des fleurs, la courbure considérable des divisions du périgone, la longueur proportionnellement plus grande des étamines, les dentelures du nectaire, la couleur orangée des anthères, et surtout l'absence de l'ondulation très-marquée que l'on remarque à la base de trois des divisions du périgone dans l'espèce précédemment décrite. Nous croyons en conséquence devoir considérer cette dernière comme une espèce à part, que nous désignons de la manière suivante.

Pancratium patens. P. spathâ multiflorâ, foliis lato-linearibus, floribus sessilibus, laciniis linearibus recurvis tubo longioribus, interioribus basi undulatis, nectario obconico, intervallis staminum repandis.

Il est assez probable que le Pancrace à tiges inclinées n'est autre chose que le *Pancratium caribæum* de Linné, mais il est bien difficile de s'en assurer. Nous avons adopté le nom de *Pancratium declinatum* qui lui a été donné par Jacquin, de préférence à celui de *P. amœnum* employé depuis par Salisbury, parce qu'il est plus ancien.

Pancratium declinatum. *Pancrace à tiges panchées.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sc.

Pancratium declinatum. *Pancrace à tiges panchées.*

P. J. Redouté pinx. Bessin sculp.

PELIOSANTHES TETA.

FAM. des [illegible] — HEXANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Peliosanthes teta. *Botan. repos. t.* 605. *Gawl. in Curt. botan. mag.* 1302. *Ait. hort. Kew. ed. alt. p.* 256.
Teta viridiflora. *Roxburgh. Mss. e Gawl.*

PELIOSANTHES TETA.

DESCRIPTION.

La racine de cette singulière plante est formée de fibres épaisses, un peu fusiformes, d'un gris blanchâtre. Elle donne naissance [illegible] feuilles [illegible] réunient en un faisceau peu serré, portées sur des pétioles courbes en gouttières, dressés, longs [illegible] centimètres [illegible]. Leur limbe est lancéolé, rétréci en pointe à ses deux extrémités, entier, glabre, long [illegible] décimètres, large de quatre centimètres, muni de nervures nombreuses [illegible] deux [illegible].

La hampe, qu'accompagne un faisceau de feuilles peu développées, naît entre les pétioles des feuilles [illegible], et s'élève à la hauteur de trois décimètres environ. Elle est [illegible], d'un vert [illegible] et [illegible], chargée d'une petite feuille lancéolée, étroite.

Les fleurs sont nombreuses et forment une grappe [illegible] qui occupe plus de la moitié de la longueur de la hampe; elles sont disposées par petits faisceaux de quatre ou cinq, et portées sur des pédicelles simples, longs de quatre à cinq millimètres, semblables, pour la couleur, à la hampe. A la base de chaque faisceau sont de petites bractées égales en nombre aux pédicelles, ovales, d'un bleu verdâtre, membraneuses sur les bords. L'extérieure, un peu plus grande que les autres, est longue d'un centimètre.

Le périgone, qui est infundibuliforme, présente une disposition dont nous ne connaissons d'exemple dans aucune des plantes qui composent la grande famille des [illegible]. Son tube, très-évasé et en forme de cône renversé, a son [illegible] verte par une cloison transversale, bleuâtre et circulaire, ou plutôt hexagone [illegible] petite ouverture [illegible] circulaire. Le limbe [illegible] à six divisions étalées en manière d'étoile, ovales-arrondies, [illegible] vert [illegible] dans le bas [illegible] sur les bords, longues [illegible] millimètres. Les trois intérieures sont un peu plus grandes que les autres.

Les étamines sont privées de filaments, et insérées sur les bords de la petite ouverture circulaire que présente la cloison transversale, ou plutôt on peut considérer cette cloison comme formée par la réunion des filaments des étamines qui s'insèrent à l'entrée du tube du périgone, et, se dirigeant en dedans,

se soudent entre eux par leurs bords, de manière à former une sorte de nectaire analogue, pour sa nature, à celui des Pancraces, quoique dans une forme toute différente. Les anthères, au nombre de six, sont formées chacune de deux loges ovoïdes, distinctes, insérées dans un point commun par leur petite extrémité, un peu pendantes, accolées dans le premier moment de l'épanouissement de la fleur, mais se séparant bientôt l'une de l'autre, pleines, non d'un pollen pulvérulent, mais d'une substance liquide, dont elles se vident avant l'entier épanouissement de la fleur.

L'ovaire est adhérent dans la plus grande partie de son étendue, mais non d'une manière très-intime. Il est libre dans sa partie supérieure, qui se rétrécit en un style court, pyramidal, épais, creusé de trois sillons profonds, et atteignant le niveau de la cloison transversale, au centre de l'ouverture de laquelle se trouve placé son sommet. Le stigmate n'est pas distinct.

Nous n'avons pas vu le fruit.

HISTOIRE

Le Peliosanthes teta est originaire des Indes orientales, d'où il a été rapporté vivant en Europe par Lady Amelia Hume, il y a environ huit ans. On le cultive dans les serres du jardin de la Malmaison, où il a fleuri, pour la première fois, au mois de juillet dernier. Ses fleurs, qui n'exhalent aucune odeur, sont toutes tombées quelque temps après leur épanouissement sans donner de fruit, et la même chose a été observée dans les jardins d'Angleterre.

OBSERVATIONS

Ne connaissant point le fruit de cette plante, nous manquons des données suffisantes pour décider à quelle famille elle appartient. Son port la rapproche des Veratres et des autres plantes de cette famille, mais elle en diffère par son ovaire adhérent et par son style unique. Nous ne serions pas éloigné de croire qu'elle appartient à la famille des Asperges, dans laquelle il faudrait la placer à côté des *Sanseviera*. Peut-être appartient-elle plutôt à la famille des Asphodèles, c'est ce dont on ne pourra juger que lorsqu'on aura étudié la structure de son fruit.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une fleur vue par-dessus, et grossie.
2. Une fleur également grossie, mais fendue longitudinalement, et vue de côté.
3. Une anthère avant l'épanouissement de la fleur.
4. Une anthère après l'épanouissement de la fleur.

Peliosanthes Teta. *Peliosanthe Teta.*

P. J. Redouté pinx. Langlois

Peliosanthes Teta. *Peliosanthe Teta.*

P. J. Redouté pinx. Langlois sculp.

VERATRUM NIGRUM.

Fam. des Colchicacées. *Fl. Franç.* — Polygamie Monoecie. *Lin.*

Veratrum nigrum. V. racemis suprà decomposito-paniculatis, bracteis rameorum [illegible] longissimis, perigoniis pedunculo tomentoso longioribus. *Willd. sp. pl. vol. 4. p. 896.*

Veratrum nigrum. V. foliis ovalibus plicatis, racemo composito, corollis patentibus, bracteis linearibus. *Pers. enchir. 1. p. 397.*

Veratrum nigrum. V. racemo composito, corollis patentissimis. *Lin. sp. pl. 1479. Mill. dict. 3. Hort. kew. 3. p. 422. Jacq. Austr. 4. p. 18. t. 336. Bull. herbar. t. 149. Fl. Fr. ed. 3. n. 1896. Gawl. in Curt. botan. mag. 963.*

Veratrum pedunculis corollâ patentissimâ longioribus. *Gmel. Sib. 1. p. 76.*

Veratrum flore atro-rubente. *Tournef. inst. 273.*

Helleborus albus flore atro-rubente. *Bauh. pin. 186. Moris. hist. 3. p. 485. s. 12. t. 4. f. 2. Besl. hort. Eyst. Æst. ord. 8. t. 9.*

Helleborum album floribus atro-rubentibus præcox. *Lob. ic. 311.*

VÉRATRE NOIR.

DESCRIPTION.

La racine de cette belle plante est oblongue, tronquée, grosse comme le [illegible], vivace. Elle émet de toute sa circonférence, particulièrement vers le collet, des fibres nombreuses, épaisses et [illegible].

La tige s'élève à la hauteur d'un mètre, ou plus. Elle est lisse, cylindrique, un peu anguleuse, feuillée dans son tiers ou son quart inférieur, glabre dans le bas, pubescente dans le haut.

Les feuilles naissent de la tige, elles sont ovales-lancéolées, rétrécies en un pétiole creusé en gouttière, demi-engaînant, fort court dans les feuilles inférieures, plus long dans les supérieures. Leur limbe est plissé longitudinalement, glabre, entier, long de deux ou trois décimètres, large d'un ou deux [illegible].

Les fleurs forment une grappe très-longue, composée de sept ou huit petites grappes serrées, allongées, cylindriques. Les rameaux ou pédoncules communs qui supportent ces petites grappes sont demi-étalés, longs de dix à quinze centimètres, munis à leur base d'une foliole ou grande bractée [illegible] rétrécie en pointe au sommet. Les pédicelles qui supportent chaque fleur en [illegible] sont longs [illegible] dans le bas, plus courts vers l'extrémité du rameau, fortement pubescents. Chacun d'eux est accompagné d'une petite bractée lancéolée, brunâtre, également très-pubescente, aussi longue que lui.

Le périgone est divisé, jusqu'à sa base, en six segmens ovales, étalés en manière de roue, un peu aigus, concaves au sommet, longs de six ou sept millimètres, d'un pourpre noirâtre avec une tache brillante à la base.

Les étamines sont insérées à la base des divisions du périgone, auxquelles elles ressemblent pour la couleur. Leurs filaments sont en forme de soies, arqués avec la concavité tournée en dehors. Les anthères sont petites, rondes, noires, un peu en forme de bouclier. Leurs deux loges s'ouvrent en dehors.

Les ovaires sont au nombre de trois, oblongs, d'un pourpre noir, rétrécis en autant de styles courts, arqués, que terminent des stigmates simples. Ils avortent souvent, mais ne manquent jamais entièrement. A ces ovaires succède un nombre égal de capsules arrondies, dressées, brunes, glabres, obtuses, uniloculaires, s'ouvrant longitudinalement en dedans, et contenant chacune un petit nombre de semences ovales bordées d'une membrane.

HISTOIRE.

Le Vératre noir croît dans les pâturages secs des montagnes de l'Alsace, de la Franche-Comté, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Sibérie. Il fleurit au milieu de l'été.

Veratrum nigrum. *Vératre noir.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

Veratrum nigrum. *Vératre noir.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

ORNITHOGALUM TRIGYNUM.

FAM. des ASPHODÈLES. *Juss.* — HEXANDRIE TRIGYNIE. *Lin.*

Ornithogalum trigynum. O. foliis linearibus, racemo cylindrico elongato, floribus trigynis.

ORNITHOGALE À TROIS STYLES.

DESCRIPTION.

Une bulbe arrondie, légèrement déprimée, grosse comme un abricot, couverte de tuniques, d'un gris pâle, émet en dessous des fibres radicales, déliées, courtes et nombreuses. De son sommet sortent des feuilles linéaires, aiguës, pliées en gouttière, glabres, entières, molles, couchées sur la terre, longues de trois à cinq décimètres, larges de deux ou trois centimètres. Ces feuilles commencent déjà à se faner à l'époque de la floraison.

La hampe est haute de six à huit décimètres, simple, cylindrique, lisse, glauque, dressée, grosse comme [illegible].

Les fleurs, qui sont fort nombreuses, forment une grappe cylindrique, très allongée, lâche [illegible] au bas, serrée dans le haut. Leurs pédicelles sont longs d'un ou deux centimètres, plus [illegible] des pétales. Chacun d'eux a à sa base une bractée foliacée, lancéolée linéaire, rétrécie en pointe, un peu plus longue que lui.

Les divisions du périgone sont oblongues, obtuses, rétrécies à la base, un peu pliées en gouttière, blanchâtres en dessus, d'un vert pâle en dessous, excepté sur les bords, qui sont blanchâtres. Les trois extérieures portent en dedans, vers leur sommet, une petite pointe velue. Les trois intérieures sont un peu plus petites, proportionnellement plus étroites, et striées longitudinalement sur leur face supérieure.

Les étamines sont de moitié plus courtes que le périgone. Leurs filamens sont blancs, dilatés dans le bas, rétrécis dans le haut en une pointe simple. Ceux qui sont opposés aux divisions extérieures du calice sont un peu plus étroits que les autres. Les anthères sont ovales, blanchâtres, insérées par le milieu, échancrées à la base, qui, après l'épanouissement de la fleur, se dirige vers le haut.

L'ovaire est libre, ovale, un peu triangulaire, d'un vert pâle, luisant. Il supporte trois styles filiformes, blanchâtres, plus courts que les étamines, parfaitement distincts jusqu'à leur origine, et terminés par des stigmates simples.

HISTOIRE.

Nous ignorons quelle est la patrie de l'Ornithogale à trois styles. On le cultive dans les couches du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Ses fleurs, qui s'épanouissent au mois de juin, sont inodores.

OBSERVATIONS.

Cet Ornithogale se rapproche beaucoup, par le port, de l'Ornithogale des Pyrénées, mais il en est bien distinct, soit par les trois styles qui surmontent son ovaire, soit par la largeur plus grande des divisions du perigone et leur couleur plus blanche. Le caractère singulier d'avoir trois styles, caractère que nous avons observé sur un grand nombre de pieds, suffirait pour qu'on séparât cette plante des autres Ornithogales, si la ressemblance de port ne forçait pas de l'y réunir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. Une fleur dont le perigone a été enlevé.
2. L'ovaire et les styles grossis.

Ornithogalum trigynum. *Ornithogale à trois styles.*

P. J. Redouté pinx. De Go

Ornithogalum trigynum. *Ornithogale à trois styles.*

P. J. Redouté pinx. De Gouy sculp.

ORNITHOGALUM LACTEUM.

Fam. des Asphodèles. *Juss.* — Hexandrie monogynie. *Lin.*

Ornithogalum lacteum. O. racemo longo, filamentis sub-latis, alternis sub-lanceolatis, bracteis membranaceis ovatis pedunculo duplò brevioribus, foliis lanceolatis acutis margine ciliatis. *Willd. sp. pl. 2. p. 117. Gawl. in Curt. bot. mag. 1134. Ait. hort. Kew. ed. alt. 2. p. 258.*

Ornithogalum lacteum. O. filamentis alternis ad basim leviter marginatis, racemo pyramidato denso longo, foliis lanceolatis planis ad apicem conniventibus ad oras villosis. *Jacq. ic. rar. 2. t. 434. Collect. suppl. 76. Pers. enchir. 1. p. 364.*

ORNITHOGALE BLANC DE LAIT.

DESCRIPTION.

Cet Ornithogale, qui ressemble beaucoup à l'Ornithogale en thyrse, mais qui en diffère par sa grappe plus allongée, par ses dimensions plus grandes et par ses filamens simples et presque filiformes, sort d'une bulbe ovoïde, grosse comme un petit œuf, couverte de tuniques blanches ou d'un jaune pâle.

Les feuilles, toutes radicales et assez nombreuses, sont linéaires-lancéolées, aiguës, un peu roides et charnues, mais cependant plus ou moins couchées, glabres [illegible] bords de cils très-courts, fins et serrés, un peu pliées en gouttière, longues de deux ou trois décimètres, larges de trois ou quatre centimètres.

La hampe est haute de six à neuf décimètres, glabre, cylindrique, nue, dressée, flexueuse, un peu glauque.

Les fleurs forment une grappe très-serrée, d'abord conique, mais s'allongeant ensuite et devenant presque cylindrique. Leurs pédicelles sont longs de deux à trois centimètres, verts, étalés. Les bractées sont lancéolées, membraneuses, aiguës, blanches avec le sommet jaune, aussi longues que les pédicelles, du moins dans les individus que nous avons vus.

Le périgone est divisé jusqu'à sa base en six lanières, d'abord très-étalées, mais se [illegible] à donner à la fleur la forme d'une cloche très-évasée. Ces lanières sont ovales, dilatées vers le haut, concaves, blanches, avec une petite tache verte à la base. Elles grandissent après la fécondation.

Les étamines sont de moitié plus courtes que le périgone. Leurs filamens sont blancs, filiformes. Trois d'entre eux sont légèrement dilatés à la base. Ils supportent des anthères oblongues, jaunes, vacillantes.

L'ovaire est jaune, ovale, triangulaire, à trois sillons, rétréci en pointe au sommet. Le style est filiforme, blanc, plus long que les étamines, terminé par un stigmate un peu en forme de tête, à trois lobes.

HISTOIRE

L'Ornithogale blanc de lait est originaire du cap de Bonne-Espérance. On l'a fort multiplié depuis quelques années dans les jardins de Paris, où on l'abrite dans la serre chaude pendant l'hiver. Il fleurit au mois de mai.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La Plante entière de grandeur naturelle.

1. L'une des divisions du périgone.
2. Une fleur dont le périgone a été enlevé.
3. L'ovaire.

Ornithogalum lacteum. *Ornithogale blanc de lait.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

Ornithogalum lacteum. *Ornithogale blanc de lait.*

P. J. Redouté pinx. Lemaire sculp.

GLADIOLUS REFRACTUS.

FAM. des IRIS, *JUSS.* TRIANDRIE MONOGYNIE, *LIN.*

Gladiolus refractus. G. corolla subringente, foliis linearl-ensiformibus glabris scapo ramoso, floribus secundis erectis resupinatis. *Jacq. ic. rar. 2. t. 241 Collect. suppl. 26.*

Gladiolus refractus. G. polystachyus spicis horizontalibus secundis, scapo refracto, foliis lineari-ensiformibus glabris. *Willd. sp. pl. 215.*

GLAYEUL A TIGES COUDÉES.

DESCRIPTION.

La racine de ce Glayeul est un tubercule ovale, rétréci en pointe dans sa partie supérieure, couvert de tuniques fibreuses d'un jaune pâle.

Les feuilles accompagnent la hampe dans sa partie inférieure, et sont disposées sur deux rangs opposés. Elles sont linéaires, droites, un peu roides, glabres, larges de sept à huit millimètres dans leur partie moyenne, rétrécies graduellement jusqu'à leur sommet, qui est très-aigu, munies de nervures, dont la moyenne est plus grosse et . . . . les nervures marginales.

La hampe s'élève plus ou moins obliquement à la hauteur de quatre décimètres. Elle est rameuse dès sa partie inférieure, glabre, glauque, doublement coudée, ou quelquefois simplement flexueuse, comme dans les individus que nous avons eus sous les yeux.

Chaque rameau porte à son sommet un petit nombre de fleurs sessiles, disposées en grappe courte, unilatérale, toutes redressées, mais retournées pour la plupart, probablement par suite d'une torsion de la partie inférieure de leur tube, de telle manière que le côté convexe, qui regarde en général le haut de la tige, est tourné vers sa partie inférieure. A la base de chacune d'elles sont deux petites bractées membraneuses, ovales, qui dépassent peu l'ovaire. L'extérieure est terminée par une pointe simple, l'intérieure par deux dents.

Le périgone est en forme de tube très-évasé vers le haut. Sa partie inférieure . . . . . . arquée. La partie qui répond à la gorge est très-ample. Les divisions du limbe sont ovales, disposées irrégulièrement. Les trois supérieures sont fort courtes, égales entre elles, un peu recourbées en dehors au sommet. Les deux latérales ont leurs bords, particulièrement l'interne, un peu roulés en dedans. Les . . . . . inférieures sont beaucoup plus longues, droites, presque point renversées en dehors, la moyenne est la plus large. La partie inférieure du tube est d'un pourpre obscur, la gorge et la plus grande partie du limbe sont d'un vert jaunâtre, excepté sur le côté inférieur, qui est violet. Les deux divisions

supérieures latérales sont d'un jaune orangé, qui s'étend un peu sur les bords de la division moyenne.

Les étamines sont aussi longues que les divisions supérieures du périgone, contre le côté inférieur duquel elles sont appliquées. Leurs filaments sont linformes, blancs, un peu arqués. Les anthères sont d'un blanc jaunâtre, à deux loges qui s'ouvrent en dedans.

L'ovaire est d'un vert foncé, un peu violet. Le style est filiforme, blanc, de la longueur des étamines. Il est divisé profondément en trois stigmates grêles, qui sont eux-mêmes subdivisés en deux lanières jusqu'au milieu de leur longueur.

HISTOIRE

Le Glayeul à tiges coudées est indigène du Cap de Bonne-Espérance. On le cultive sous les châssis du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle, où il fleurit au milieu de l'été.

Gladiolus refractus. Glayeul à tiges coudées.

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

Gladiolus refractus. *Glayeul à tiges coudées.*

P. J. Redouté pinx. Chapuy sculp.

IRIS SIBIRICA. VAR. C

FAM. des IRIS. *Juss.*—TRIANDRIE MONOGYNIE. *Lin.*

Iris Sibirica. I. imberbis, foliis linearibus, scapo fistuloso subtrifloro tereti, germinibus trigonis.
Iris pratensis. *Lamarck.* n. 237, ubi vide de synon.

A. major floribus c[illegible]

B. major floribus ochro[illegible]

C. P[illegible]

IRIS DE SIBÉRIE. VAR. C.

DESCRIPTION

Cette plante, malgré la petitesse de ses dimensions, ne nous paraît qu'une variété de l'Iris de Sibérie, que nous avons précédemment fait connaître. Cependant, comme elle en diffère à plusieurs égards, et comme elle constitue peut être réellement une espèce distincte, nous allons en donner une description à part.

Les f[illegible] nombreuses, linéaires, aiguës, longues de [illegible] décimètres, larges de quatre ou cinq millimètres, d'un vert gai, droites, ou un peu courbées en faux.

La hampe est cylindrique, grêle, simple, d'un vert pâle, glabre, haute de deux décimètres et demi environ, chargée d'une petite feuille dans sa partie [illegible]

Les fleurs, au nombre de deux, sortent d'une spathe terminale. Elles sont supportées par des pédicelles inégaux, grêles, dont le plus grand est long de quatre ou cinq centimètres, et le plus petit est près de moitié plus court. Les valves de la spathe sont égales à ce dernier, membraneuses, ovales-lancéolées, a[illegible] [illegible]ment re[illegible]es.

Le tube du périgone est long de cinq millimètres seulement, cylindrique, vert, un peu plus gros que l'ovaire, dont il est peu distinct. Les divisions extérieures du limbe sont oblongues, dilatées vers leur extrémité, qui est arrondie, un peu en forme de spatule, longues de trois centimètres, horizontales dans leur moitié inférieure, pendantes dans le reste de leur étendue, pliées longitudinalement avec la convexité tournée vers le haut, d'une couleur lilas pâle dans la plus grande partie de leur étendue, jaunes dans le bas, avec des veines violettes ou pourpres. Leur partie dilatée présente en dessus, sur les bords, un sillon presque circulaire. Les divisions internes sont oblongues, rétrécies dans le[illegible] aiguës, blanchâtres, presque égales en longueur aux externes.

L'ovaire est oblong, triangulaire, avec ses trois faces presque planes. Le style est blanc, court, libre. Les stigmates sont blanchâtres, plus courts que les divisions du périgone, oblongs, plus larges dans leur partie supérieure que dans l'inférieure. Les lobes de leur lèvre interne sont ovales, dentelés sur les bords. La lèvre externe est entière, arrondie, munie sur les côtés de deux petits appendices étroits. Les filaments des étamines sont en forme d'alène, ils supportent des anthères linéaires d'un blanc jaunâtre.

HISTOIRE.

On cultive cette plante dans les parterres du Jardin du Muséum d'Histoire naturelle. Nous ignorons d'où elle est originaire.

Iris Siberica.

Var pumila.

Iris de Siberie.

Var naine.

P. J. Redouté pinx.

Langlois sculp.

Iris Siberica.

Var pumila.

Iris de Siberie.

Var naine.

P. J. Redouté pinx

Langlois sculp.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

N°. 47. SISYRINCHIUM convolutum. C'est à tort que nous avons indiqué cette plante comme originaire du Cap de Bonne-Espérance. Elle est [illegible] du Mexique. Elle vient d'être figurée [illegible] dans l'*Hortus Berolinensis* de Willdenow, n° 91.

N° [illegible] S[illegible] [illegible] Cap de Bonne-Espérance, dont nous [illegible] la patrie au moment où nous l'avons décrite et figurée, a été rapportée du Mexique par MM. de Humboldt et Bonpland. Elle est figurée dans l'*Hortus Berolinensis*, au n° 92.

N° 336. IRIS amœna. Nous avions présumé que cette Iris pouvait [illegible] que l'*Iris Hungarica* de la flore de Hongrie, dont nous ne [illegible] [illegible] que la phrase spécifique, maintenant que nous avons [illegible] dernière, nous croyons que ce sont des espèces différentes, [illegible] assurés, car la différence est plutôt dans le port et la couleur que dans les caractères essentiels. Elles se distinguent cependant [illegible] que dans l'*Iris Hungarica* les spathes sont membraneuses, les fleurs presque entièrement violettes, et les divisions intérieures du périgone plus étroites que dans notre plante.

N° 30. COMMELINA rubens. Willdenow a décrit et figuré la même Commeline dans l'*Hortus Berolinensis*, en lui donnant le nom de *C. pallida*, qui doit être adopté comme le plus ancien, et en la [illegible] de la manière suivante :

Commelina pallida. C. corollis subæqualibus, involucris ovatis, foliis oblongo-lanceolatis subpet[illegible] subpubescentibus, vaginis [illegible], caule erecto. *Willd. hort. Berol.* 87.

N° 370. AMARYLLIS Josephinæ. Lorsque nous avons décrit cette belle plante, elle nous a paru tellement distincte de l'*Amaryllis orientalis*, quoiqu'elle s'en rapprochât beaucoup par le port, que nous avons cru inutile d'indiquer en quoi elle en différait. Cependant quelques personnes ayant paru croire que ces deux espèces n'étaient pas réellement différentes, nous allons énoncer ici les caractères qui les séparent.

Quoique les dimensions absolues ne soient pas en général un très-bon caractère, elles le deviennent lorsqu'il s'agit de fort grandes différences comme dans ce cas-ci. Notre plante est près de trois fois aussi grande, dans toutes ses dimensions, que les plus grands pieds de l'*Amaryllis orientalis*. Les feuilles sont extrêmement glauques,

lancéolées, deux fois au moins aussi longues que la hampe, tandis qu'elles sont oblongues, nullement glauques, et presque de la longueur de la hampe dans l'Amaryllis d'Orient. Dans cette dernière la hampe est cylindrique, un peu comprimée; dans l'Amaryllis de Joséphine, elle est très-fortement comprimée, à deux tranchants aigus. Enfin, et c'est là le caractère essentiel, dans notre plante l'ovaire est de la grosseur du pédicelle, ovale-triangulaire, court, petit, à peine distinct du tube du périgone. Le fruit est une capsule ovale-triangulaire, à angles un peu aigus, plane sur ses faces, nullement ailée, également rétrécie à ses deux extrémités. Dans l'Amaryllis d'Orient, l'ovaire est en forme de poire renversée, très-allongé, comme tronqué au sommet, beaucoup plus gros que le tube, dont il est séparé par une sorte d'étranglement. Il se convertit en une capsule de même forme, à trois ailes très-saillantes.

Heister, frappé de la disposition singulière du fruit de l'*Amaryllis orientalis*, a cru devoir en faire, sous le nom de *Brunsvigia*, un genre particulier auquel quelques auteurs ont réuni depuis d'autres espèces d'Amaryllis qui présentent, jusqu'à un certain point, la même disposition. L'Amaryllis de Joséphine appartient, par le port, à ce groupe, sans avoir cependant les caractères assignés au genre *Brunsvigia*, auquel elle ne pourra être réunie qu'autant que l'on modifiera ces caractères.

N° 378. Lilium pusillum. Ce joli petit Lis a refleuri cette année, et s'est chargé de trois fleurs.

TABLE LATINE

Des Plantes décrites dans le septième Volume

Agapanthus umbellatus	N.os 403
Allium ampeloprasum	385
— arenarium	379
— brachystemon	374
— carinatum	368
— obliquum	363
— sphaerocephalon	391
Amaryllis Josephinae	370
Anthericum annuum	397
Antholyza praealta	387
Asparagus pectinatus	407
Asphodelus capillaris	380
Bromelia pinguin	396
Commelina dianthifolia	390
— rubens	367
Crinum taitense	408
Cyanella capensis	373
Cyrtanthus angustifolius	388
— obliquus	381
Eriospermum lanceaefolium	394
Gladiolus carneus, var.	377
— lineatus, var.	400
— refractus	419
— strictiflorus	399
— tubiflorus	361
— Watsonius	369
Haemanthus albiflos	398
Heliconia humilis	382
Iris cristata	N.os 376
— flavescens	375
pallida	366
— Sibirica, var.	420
— squalens	365
Ixia grandiflora	362
secunda	406
Kaempferia angustifolia	389
Lilium pumilum	378
— tigrinum	395
Massonia angustifolia	392
— violacea	386
Medeola angustifolia	393
Muscari botryoides	364
Narcissus biflorus	405
— calathinus, var.	410
— pumilus	409
Neottia speciosa	404
Ornithogalum lacteum	418
— trigynum	417
Pancratium amboinense	384
— declinatum	414
— fragrans	413
— speciosum	412
Peliosanthes teta	415
Sagittaria ovata	411
Veratrum nigrum	416
Yucca aloifolia	401

TABLE FRANÇAISE

Des Plantes décrites dans le septième Volume.

Agapanthe en ombelle	N.os 40[illegible]
Ail à petites étamines	374
— à tête ronde	391
— des sables	379
— en carène	368
— faux poireau	385
— oblique	363
Amaryllis de Joséphine	370
Ananas sauvage	396
Anthéric annuel	397
Antholyze élevée	387
Asperge à feuilles en peigne	407
Asphodèle capillaire	380
Comméline à feuilles d'œillet	390
— rougeâtre	367
Crinum d'Otaïti	408
Cyanelle du Cap	373
Cyrtanthe à feuilles étroites	388
— oblique	381
Eriosperme à feuilles en lance	394
Glayeul à fleurs de Watsonie	369
— à fleurs droites	399
— à tiges coudées	419
— couleur de chair, var.	377
— rayé, var.	400
— tubiflore	361
Héliconia à petite tige	382
Hémanthe à fleurs blanches	398
Iris à crête	N.os 376
— à fleurs jaunes	37[illegible]
— de Sibérie	420
— pâle	366
— sale	365
— à grandes fleurs	362
— unilatéral	406
Kaempférie à feuilles étroites	389
Lis de Chine	395
— nain	378
Massonie à feuilles étroites	392
— violette	386
Médéola à feuilles étroites	39[illegible]
Muscari botryde	364
Narcisse à deux fleurs	405
— à grande coupe, var.	4[illegible]0
— nain	409
Néottie à fleurs roses	404
Ornithogale à trois styles	4[illegible]7
— blanc de lait	418
Pancrace à belles fleurs	412
— à tiges inclinées	414
— d'Amboine	384
— odorant	4[illegible]3
Péliosanthes téta	415
Sagittaire à feuilles ovales	411
Vératre noir	416
Yucca à feuilles d'aloès	40[illegible]

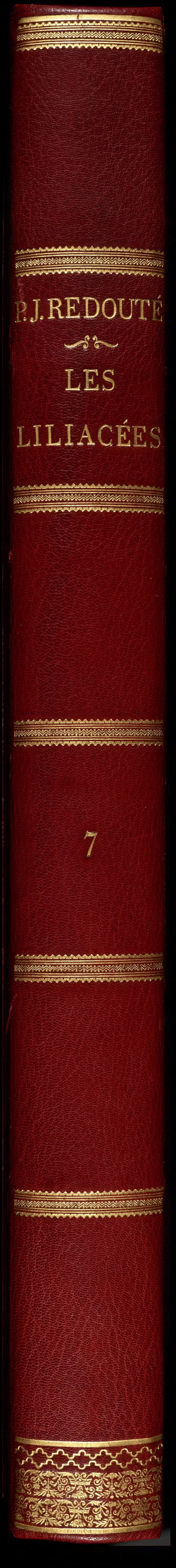

Spine

Top

Foot

Fore